

ICOMOS

INTERNATIONAL COUNCIL ON MONUMENTS AND SITES
CONSEIL INTERNATIONAL DES MONUMENTS ET DES SITES
CONSEJO INTERNACIONAL DE MONUMENTOS Y SITIOS
МЕЖДУНАРОДНЫЙ СОВЕТ ПО ВОПРОСАМ ПАМЯТНИКОВ И ДОСТОПРИМЕЧАТЕЛЬНЫХ МЕСТ

REVOLUTIONS ET BIENS CULTURELS
REVOLUTIONS AND CULTURAL PROPERTIES
RIVOLUZIONI E BENI CULTURALI

1789 - 1989

A T T I

Napoli, 20 - 21 novembre 1989

Nous voudrions remercier le Comité National d'Italie de l'ICOMOS pour son soutien indispensable dans la réalisation de ce livre.

We wish to thank here the Italian National Committee of ICOMOS, whose support made possible the publication of this volume.

REVOLUTIONS ET BIENS CULTURELS
REVOLUTIONS AND CULTURAL PROPERTIES
RIVOLUZIONI E BENI CULTURALI
1789 - 1989

A T T I

Napoli, 20 - 21 novembre 1989

I N D I C E

ROBERTO DI STEFANO, Introduzione	5
LÉON PRESSOYRE, Repères pour une problématique d'étude comparative de l'impact des révolutions sur la conservation du patrimoine culturel	9
JEAN-RENE GABORIT, Les révolutions et les biens culturels en France de 1789 à 1871	19
FRANCO BORSI, Dal Risorgimento alla Repubblica: rivoluzioni e conservazione del patrimonio architettonico in Italia	33
JORGE GAZANEO, Revoluciones y bienes culturales: 1789-1989. Estudio preliminar del caso en América Latina y en especial en el Río de la Plata	45
CATHERINE CLAUDON-ADHEMAR, Politiques de conservation des biens culturels en URSS (1917-1989)	57
GIORGIO MANTICI, Le rivoluzioni cinesi del 1911 e 1949 ed i loro effetti sulla conservazione dei beni culturali	69
ABDELAZIZ DAOULATLI, Colonialisme et indépendance: le sort du patrimoine arabo-musulman en Tunisie (le cas de la Médina de Tunis)	77
SHERBAN CANTACUZINO, From colonialism to independence: the evolution of conservation of the cultural heritage in the countries of the former British Empire	89
JULES DUFOUR, Le patrimoine de l'humanité. Genèse d'un concept révolutionnaire	105
ROBERTO DI STEFANO, Conclusione	113

INTRODUZIONE

ROBERTO DI STEFANO

Prendo la parola per rivolgere il più vivo ringraziamento a tutti i colleghi che hanno accettato di dare il loro contributo al tema da noi proposto ed a tutti quanti sono qui presenti per partecipare a questo Seminario, che ci auguriamo possa essere il punto di partenza di una ricerca approfondita, vasta ed integrata. Una ricerca che consenta di capire perché e come — durante i fenomeni (violenti e non) di trasformazione delle differenti società e raggruppamenti umani (di antica origine o di nuova formazione) durante gli ultimi due secoli — gli uomini sono restati pur sempre ancorati alla propria memoria (individuale e collettiva), hanno difeso sempre l'identità della propria cultura e le tradizioni proprie dei gruppi e di nazioni; e, quindi, perché e come hanno voluto organizzare la tutela e la conservazione dei prodotti di quelle culture e di quelle tradizioni, ai quali hanno sempre più voluto attribuire valori peculiari di tipo diverso.

Per la verità, l'idea originaria dell'ICOMOS — nata dal desiderio di partecipare alle celebrazioni del bicentenario della rivoluzione francese, d'intesa con la Commissione presieduta dal prof. Vovelle era quella di passare in rassegna, nel corso di un lungo incontro, sia l'influenza delle esperienze e delle dottrine della rivoluzione francese nel nostro campo di studi, in Europa e nel mondo, sia gli avvenimenti, le teorie e le legislazioni che hanno contraddistinto la storia della conservazione dei beni culturali nel mondo, in occasione delle grandi rivoluzioni del XIX e del XX secolo.

Nell'organizzare questo incontro, insieme con il collega Léon Pressouyre e con l'amico Michel Parent, ci siamo resi conto, però, da un lato, della enorme dimensione del lavoro scientifico che i temi richiedono; un lavoro per il quale è necessaria la partecipazione integrata di studiosi di discipline diverse e, per giunta, operanti in realtà culturali differenti. Dall'altro lato, è apparso evidente, sul piano metodologico, che — anche soltanto per tentare di individuare le caratteristiche peculiari della Conservazione dei beni culturali nella società contemporanea, risultante da un lungo cammino segnato da una serie di tappe rappresentate da altrettante rivoluzioni — occorre una analisi approfondita e sistematica.

In altre parole, è apparso indispensabile — oltre che molto attuale ed utile — pervenire ad enunziare alcuni concetti sintetici e chiari, attraverso una ricerca, internazionale ed interdisciplinare, svolta secondo un programma preliminarmente definito, almeno, nelle sue linee direttive.

Ma, giunti a tale convinzione, abbiamo constatato che anche la sola formulazione di un siffatto programma di ricerca, richiede studi preliminari, dai quali far sortire, attraverso la discussione e la riflessione, i temi da analizzare nonché la finalizzazione delle analisi. Inoltre, è necessario individuare i gruppi di ricerca che, nei diversi Paesi, sono disponibili per affrontare gli studi, non isolatamente ma mantenendo opportuni contatti scambievoli.

Ecco perché — preoccupati ma non scoraggiati da un così ambizioso progetto — abbiamo pregato alcuni studiosi specialisti di preparare una serie di rapporti di base riguardanti il tema della conservazione nel quadro delle rivoluzioni in Francia, dal 1789 al 1871 (Gaborit), in Italia, dal XIX secolo ad oggi (Borsi), nell'Unione Sovietica dal 1917 ad oggi (Claudon-Adhemar), in Cina dal 1911 al 1949 (Mantici) e nei paesi dell'impero britannico, dal colonialismo all'indipendenza (Cantacuzino). Sulla genesi del concetto rivoluzionario in ordine al Patrimonio dell'umanità si intratterrà, invece, Jules Dufour.

Il momento unificante di una così ampia e differenziata serie di relazioni è costituita dalla introduzione con la quale Léon Pressouyre aprirà i nostri lavori.

Questo quadro di informazioni, di considerazioni e di osservazioni verrà, poi, arricchito dagli interventi dei presenti, alcuni già annunziati, altri che scaturiranno dalle relazioni di base.

Scopo della riunione di oggi, dunque, è solo quello di ordinare e sistematizzare la materia per individuare una prospettiva di lavoro, da assumere come contenuto del programma di ricerca che l'ICOMOS internazionale appronterà rapidamente, nella fiducia di poter organizzare un ulteriore incontro in tempo utile per sottoporre i risultati cui si perverrà all'Assemblea generale dell'ICOMOS, fissata per l'ottobre del 1990 a Losanna.

Questo è, dunque, quanto ci attende in questa nostra faticosa e lunga giornata di studio.

Non voglio rubare altro tempo. Desidero solo ringraziare quanti hanno patrocinato questa iniziativa e specialmente il Ministero per i Beni culturali, l'on. Amelia Ardias Cortese, Assessore alla Cultura della Regione Campania, la Scuola di specializzazione in Restauro dei monumenti che ci ospita e l'Università di Napoli che — sono lieto di ricordarlo — è presente alle celebrazioni internazionali della rivoluzione francese, anche con altri convegni (uno sulla rivoluzione napoletana del 1799 e l'altro su «Stato e amministrazione a Napoli nel decennio francese»); convegni ai quali va aggiunto ancora quello su «rivoluzione e romanticismo», curato dall'Istituto per gli Studi filosofici.

REPERES POUR UNE PROBLEMATIQUE
D'ETUDE COMPARATIVE DE L'IMPACT DES REVOLUTIONS
SUR LA CONSERVATION DU PATRIMOINE CULTUREL

LÉON PRESSOUIRE

Le thème du colloque réuni par l'ICOMOS les 20 et 21 novembre 1989 à l'Université de Naples, «Révolutions et biens culturels», n'a, si étrange que cela puisse paraître, jamais été traité dans son ensemble. Certes, les études monographiques concernant l'impact de telle ou telle révolution sur la conservation des biens culturels, sites archéologiques, monuments ou collections, dans un pays ou dans une région donnés — parfois même dans une ville ou dans un quartier — abondent mais, lorsque nous croyons, au gré d'une recherche bibliographique, découvrir un essai de synthèse, comme celui que promettait, en 1976, le titre d'un article de Romain Philippe Assogba, *Révolution et conservation du patrimoine* (et la référence n'a échappé à aucun des participants), nous devons nous rabattre sur une contribution particulière, portant, en l'occurrence, sur la politique muséographique des Etats africains qui ont récemment conquis leur indépendance¹.

L'ambition de ce colloque est grande. Il s'agit, à l'occasion du bicentenaire de 1789, d'entreprendre une étude comparative de caractère tout à la fois diachronique et universel. Une première et légitime inquiétude peut être apaisée d'emblée: le principe d'une

¹ Romain Philippe Assogba, «Révolution et conservation du patrimoine», *Museum*, XXVIII, 1976, p. 208-215.

telle étude étant posé, la Révolution française de 1789 ne doit pas être considérée comme une barrière chronologique infranchissable. Un développement sur l'application de principes égalitaires au patrimoine bâti peut débuter par l'évocation de la décision, prise en 1250 par le Primo Popolo de Florence, d'écrêter toutes les tours des maisons fortes de la ville à une hauteur de cinquante brasses²; une réflexion sur certaines révolutions à forte composante religieuse, comme le monde en a connu récemment, peut faire référence à la «Glorious Revolution» anglaise de 1649 à 1660, animée par les Puritains et les Millénaristes dont l'intégrisme souvent fanatique a eu pour le patrimoine des conséquences peut-être analogues; un exposé sur les politiques culturelles des révolutions de libération nationale peut comprendre, si besoin est, un paragraphe sur la révolution américaine de 1776.

Pas plus que le 14 juillet 1789 ne constitue un *terminus a quo*, le 20 novembre 1989 — date d'ouverture du colloque de Naples — ne fixera pour les recherches que nous engageons un *terminus ante quem*: nous nous réunissons onze jours après que les autorités de la R.D.A., cédant aux manifestants, aient annoncé l'ouverture du mur de Berlin. La démolition par la population de cet obstacle à la liberté de circulation mis en place en août 1961, la fragmentation des blocs de béton dont les éclats sont vendus comme le furent, après 1789, les pierres de la Bastille marquent fortement la permanence des gestes révolutionnaires dirigés contre les symboles répressifs³.

Il reste que notre réflexion, pour éviter les embûches d'une étude rétrospective et les aléas d'une vision prospective qui

² Florence, avec ses palais publics — Palazzo del Podestà et Palazzo della Signoria — dominant un paysage urbain volontairement nivélé, offre un modèle des politiques d'aménagement égalitaires qui opposent à la médiocrité de l'habitat la démesure des «Palais du Peuple», même si les conditions particulières de la décision de 1250, réitérée en 1293 par l'Ordonnance de Justice de Giacomo Della Bella dans son article *De Turris iexquadrandis* s'expliquent dans le contexte des luttes féodales entre Guelfes et Gibelins.

³ Au lendemain du colloque de Naples, les événements de Tchécoslovaquie et de Hongrie ont également mis en évidence un certain nombre de constantes et de variables dans les rapports entre révolution et conservation du patrimoine culturel. Il m'arrivera d'y faire brièvement allusion ci-après.

seraient fondées sur les dogmes d'une théorie générale des révolutions, doit s'organiser en priorité autour de ces événements du XIXème et du XXème siècles, qui de 1789 à 1989, en Europe, en Amérique latine, en Asie, en Afrique et dans l'espace Océanien ont su profondément marquer l'évolution de l'humanité. Quelques dates, comme celles de 1789 et de 1917, apparaissent, comme on dit aujourd'hui, incontournables. Quelques regroupements sont inéluctables. La plupart des révolutions de l'Amérique latine, dans la première moitié du XIXème siècle, la plupart des révolutions européennes de 1848 se réclament de la Révolution française de 1789, adoptant à la fois les idéaux humanitaires de la **Déclaration des Droits de l'Homme et du Citoyen** et les principes politiques, administratifs et juridiques énoncés de 1789 à l'avènement de Napoléon. De même, presque toutes les révolutions marxistes-léninistes procèdent, au moins dans un stade initial, de la révolution d'octobre 1917 dont le rôle normatif est évident dès la création de la République Socialiste de Mongolie extérieure en juillet 1921.

Ces regroupements devraient permettre de définir un certain nombre de schèmes transcendants au cours de cette première rencontre, quitte à les critiquer et à les révoquer en doute dans une seconde phase de réflexion, déjà programmée par les organisateurs du colloque de Naples.

Les nombreuses rencontres sur le thème de la Révolution qui se sont succédé cette année à l'occasion du bicentenaire de 1789 ont permis, entre autres conclusions, de formuler deux mises en garde essentielles d'ordre méthodique, comme le rappelait récemment à Bologne Jean-Noël Jeanneney. En premier lieu, personne n'ose plus affirmer aujourd'hui sérieusement le caractère linéaire et continu du progrès révolutionnaire à partir des repères que sont 1789, 1848, 1917 et 1949 (si cette date est retenue pour commémorer la révolution chinoise). En second lieu, les analyses globalement négatives du fait révolutionnaire auxquelles tant de comparatistes se sont complu d'Antoine Ferrand à Abel Poitrineau⁴, sont aussi tendancieuses que les lectures entièrement positives.

⁴ ANTOINE FERRAND, *Théorie des révolutions rapprochée des principaux événements*, Paris, Imprimerie Royale, 1817, 4 vol. ABEL POITRINEAU, *Les mythologies révolutionnaires*, Paris, PUF, 1989.

Cette dernière remarque me permettra de faire justice de deux des opinions contradictoires qui ont été le plus souvent formulées en ce qui concerne les effets de la Révolution sur les biens culturels ou, plus exactement, sur le patrimoine culturel matériel: monuments et immeubles, œuvres d'art et biens mobiliers.

Selon la première analyse — celle des historiens «conservateurs» — l'effet le plus constant des révolutions sur le patrimoine est sa destruction systématique par le vandalisme. De la Révolution française qui, dès la fin juillet 1789, entame la démolition de la Bastille à la Révolution des Khmers rouges qui, à partir de la prise de Phnom-Penh en 1975, saccage les temples et les pagodes bouddhiques du Cambodge et, en 1989 encore, menace l'ensemble d'Angkor, il n'y aurait qu'une suite ininterrompue de destructions illustrant la théorie de la violence libératrice, chère à Frantz Fanon. Et l'on rappelle alors, pour établir la linéarité du phénomène, l'incendie de l'Hôtel de Ville et des Tuilleries de Paris par les Communards, en 1871, ou tel autre fait isolé.

En fait, si la destruction symbolique de monuments à très forte charge idéologique caractérise un grand nombre de révolutions, le phénomène n'obéit à aucun déterminisme historique. Comme Versailles au lendemain des événements de 1789, les palais délirants du Conducator à Bucarest échapperont à la démolition après sa chute et son exécution, le 25 décembre 1989. Les révolutions d'Amérique latine ont généralement respecté les sièges du pouvoir politique et surtout les églises, exception faite, au Mexique, des actions ponctuelles des partisans de Juarez puis de Zapata. On soulignera d'autre part que la révolution soviétique, de 1917 à 1925, a été extrêmement respectueuse des biens patrimoniaux mis dès les premiers mois à la disposition de l'Etat. C'est seulement à partir de 1925 et surtout après 1930 que Staline prend l'initiative d'une série de destructions de caractère volontairement sélectif et exemplaire, comme le rappellera ci-après Catherine Claudon-Adhémar.

A l'opposé, la deuxième interprétation du fait révolutionnaire qui doit être sérieusement critiquée est celle qui, s'appuyant sur la cohérence d'un appareil idéologique, voire juridique, plutôt que sur l'ensemble plus confus des données historiques, tendrait à prouver que ce sont les révolutions qui ont créé le concept de patri-

moine culturel — construit ou non — et institué les moyens d'assurer sa survie, sinon sa pérennité. Pour les zélateurs de cette théorie, il suffit de rappeler la phrase de l'obscure député Armand-Guy Kersaint pour qui «les monuments sont les témoins irréprochables de l'histoire»⁵ avant d'énumérer les grandes décisions novatrices de la Révolution française: les décrets du 16 septembre 1792 et du 22 octobre 1793 de la Convention sur la protection des chefs-d'œuvre des arts et des monuments, les trois *Rapports* de l'abbé Grégoire en 1794, les décrets de 1793 et 1795 créant le Museum de la République et le Musée des Monuments français, etc. De cette œuvre réglementaire, en effet considérable, ils rapprocheront alors d'autres décisions révolutionnaires, comme par exemple, pour la Chine, la loi sur la protection du patrimoine culturel dans le cadre du développement agricole (juin 1956), le règlement provisoire administratif de la protection du patrimoine culturel (17 novembre 1960), le règlement sur le renforcement des travaux d'administration et de protection du patrimoine culturel (4 mars 1961) et pourront conclure, du seul rapprochement de ces deux termes, que chaque révolution a défini, pratiquement *ex nihilo*, les conditions de transmission des biens culturels et en particulier des monuments, placés sous la protection de l'Etat et de la communauté des citoyens.

Je ne m'attarderai pas à réfuter cette idée généreuse, mais naïve. Il me suffira de rappeler que les révolutions d'Amérique latine, ayant d'autres priorités, ont échoué à formuler avant l'extrême fin du XIXème siècle les recommandations en matière de protection patrimoniale que commentera pour nous Jorge Gazzaneo. Ou encore que l'essentiel du dispositif législatif et réglementaire français concernant le patrimoine se constitue en 1913, 1941 et 1943, années qui peuvent difficilement être associées à un processus révolutionnaire. Il faut admettre que, si les révolutions ont contribué, fût-ce au prix du vandalisme, à la prise de conscience du patrimoine, elles n'ont pas édicté de manière quasi automatique les règles qui en régissent l'usage et la transmission.

⁵ ARMAND-GUY KERSAINT, *Discours sur les monuments publics*, Paris, 1792, p. VI.

Ces quelques remarques liminaires, quelle que soit leur banalité, devraient nous guider pour tenter d'établir, à partir de ce colloque, une grille d'analyse plus serrée que celles que nous proposent, à l'occasion d'études particulières, nos rares devanciers. Je propose, à ce stade de la recherche, que l'impact des révolutions sur la conservation des biens culturels matériels (puisque l'ICOMOS n'a vocation à s'occuper ni de l'écrit, ni de l'oral, ni du musical, ni du gestuel) puisse être évalué au terme de trois approches distinctes donnant lieu à trois bilans séparés, qui pourraient alors être comparés.

1. Une approche juridique

Il n'existe pas, à l'heure actuelle, de *corpus* vraiment exhaustif de l'appareil juridique concernant le patrimoine dans le monde. *A fortiori*, il nous manque un bilan du dispositif législatif et réglementaire mis en place par chaque révolution, ainsi que des structures d'inventaire, de gestion, de conservation, de restauration induites par ce dispositif. Une étude mettant en évidence l'origine des concepts, l'étendue des innovations, les difficultés d'application telles que les révèle la jurisprudence serait des plus souhaitables. Peut-être pourrait-elle fournir le thème d'une seconde rencontre, à laquelle seraient conviés des spécialistes du droit public.

2. Une approche statistique

Elle seule permettrait, par un recensement précis des désaffections, des abandons et des destructions d'une part, des protections et éventuellement des reconstructions d'autre part, de refuser certains schémas simplificateurs ou mensongers. Je me bornerai à deux exemples classiques: celui de la Révolution française et celui de la Révolution chinoise. Un livre déjà ancien de Louis Réau⁶ a dressé un premier bilan fiable du vandalisme de 1789 à 1804 et permis de relativiser ce phénomène en le situant dans une tradition nationale qui survit à la Révolution: c'est au XIXème siècle que l'on a détruit la majeure partie de l'abbaye de Cluny. *A contrario*, une étude statistique des protections dans la République populaire de Chine dissuade d'exagérer la portée des trois textes

⁶ LOUIS RÉAU, *Les monuments détruits de l'art français*, Paris, Hachette, 1959, 2 vol.

législatifs et réglementaires de 1956, 1960 et 1961 cités plus haut: la première liste de biens protégés ne comporte que cent-quatre-vingts unités; la seconde, promulguée le 23 février 1982, y ajoute soixante-deux sites. C'est peu pour l'immense espace chinois qui abrite tant de cultures millénaires.

3. Une approche sémiotique,

L'étude de la symbolique du patrimoine, composante essentielle des mythologies révolutionnaires, se justifie aussi bien dans l'ordre de la destruction que dans celui de la protection et dans celui de la création. Ignorer cette valeur symbolique en se bornant à des approches juridiques et statistiques, ce serait, en définitive, nier la dimension majeure du fait révolutionnaire.

On a beaucoup écrit sur la poétique du vandalisme révolutionnaire: la destruction des statues royales de Paris le 10 août 1789, la décapitation des rois aux portails et aux galeries des cathédrales en 1793 sont en quelque sorte, on l'a dit, des anticipations et des reproductions quasi sacramentelles de la mort de Louis XVI sur l'échafaud, le 21 janvier 1793.

Sans doute convient-il de prêter une égale attention à des manifestations symboliques analogues, quoique moins spectaculaires: en Amérique latine, au temps de San Martin et de Bolivar, les monuments furent largement épargnés, mais les insignes royaux, armoiries et étendards, livrés aux flammes de véritables autodafés.

Plus que la magnitude du vandalisme, naïvement perçu comme un séisme, les tensions qui déterminent ce phénomène et qui traduit la nature des destructions méritent une étude comparative. Gustave Courbet, abattant en 1871 la Colonne Vendôme, Staline détruisant à Moscou, à partir de 1925, les monuments à caractère religieux (comme les monastères du Kremlin), impérial (comme les arcs de triomphe) ou cosmopolite (comme le Musée d'art occidental), Ceaușescu rasant à partir de 1977 les églises anciennes de Bucarest pour mieux affirmer la victoire du socialisme à laquelle un boulevard est dédié, n'entretiennent pas, malgré les apparences, les mêmes rapports avec le patrimoine et leurs motivations profondes sont plus intéressantes à connaître dans leur diversité que les effets analogues de leur action.

La mythologie révolutionnaire, qui sous-tend les sélections symboliques du vandalisme, éclaire aussi les choix et les partis de

conservation. Et tout d'abord celui du musée, car, par l'appareil didactique simple qu'il propose, celui-ci permet une réappropriation du passé et une pédagogie de la Révolution. Sans insister sur le rôle du Musée des Monuments français d'Alexandre Lenoir⁷, sur lequel Jean-René Gaborit reviendra ici-même, on peut citer quelques exemples, plus proches dans le temps. La Révolution propose d'abord dans le musée sa propre image, qu'il s'agisse des musées de la Révolution d'octobre qui prolifèrent en URSS, du musée de la Révolution chinoise de Zunyi, créé en 1957, du Musée de la Révolution coréenne de Pyong Yang, ouvert en 1975, du Musée du Djihâd d'Alger, inauguré en 1985.

La Révolution propose ensuite une histoire du passé national, soit en installant le musée dans un monument ancien de grand renom, ainsi l'ancien Arsenal de Berlin pour le *Museum fur Deutsche Geschichte*, dans le cas de la R.D.A.⁸, soit en créant pour lui une structure *ad hoc*, comme à Moscou ou à Ulan Bator.

La Révolution propose enfin — et ces choix seront au cœur des débats de l'ICOMOS — une relecture du passé à partir d'une conservation sélective du patrimoine monumental. Ici encore, le musée est le médiateur ordinaire de la transmission de la mémoire: en URSS, les grandes maisons patriciennes des aristocrates n'ont pu subsister que sous forme de musée: je pense au musée Tolstoï à Iasnaïa Polya, mais aussi aux musées installés, aux abords de Moscou, dans les anciens palais du Prince Yussupov, comme Kuskovo. En Chine, les Académies classiques ou *Shu-Yuan*, si florissantes au XVIIIème siècle, avec leurs gracieuses constructions où les lettrés confucéens vivaient frugalement, en symbiose avec la nature, ont presque toutes disparu à l'exception notable de la maison de Du Fu à Cheng Du, dans le Si Chuan. Ici, le souvenir de l'humble cabane (radicalement restaurée) d'un poète populaire qui habita sur le site de 759 à 763 a sauvé de la ruine, sinon d'aménagements

⁷ DOMINIQUE POULOT, «Alexandre Lenoir et les musées des Monuments français», in PIERRE NORA, *Les lieux de mémoire*, vol. II, *La Nation*, Paris, Gallimard, 1986, p. 497-531.

⁸ WOLFGANG HERBST et KURT WERNICKE, «Museum fur deutsche Geschichte - Nationales Geschichtsmuseum der Deutschen Demokratischen Republik», *Neue Museums Kunde*, 1987, p. 106-114.

contestables, les constructions complémentaires qui ont proliféré sous les Tang, les Song du Nord, les Song du Sud, les Ming et les Qing, faisant de cette thébaïde une académie. Le destin de la maison et du temple de Confucius à Kong, dans la province du Changdong, est plus complexe: musée d'abord, hôtellerie ensuite, cette grande demeure, avec son sanctuaire des ancêtres, son ensemble modulaire de pavillons et de cours croissant et décroissant au gré des fluctuations démographiques de la famille, illustre une organisation sociale «d'ancien régime» si contraire à l'esprit de la Chine nouvelle que seule une transformation radicale des fonctions des bâtiments peut servir d'alibi à leur conservation. Le cas du Palais impérial de Pékin, conservé en tant que musée au milieu d'un espace urbain littéralement effacé et redessiné par la reconstruction, n'est pas moins révélateur⁹. Depuis 1959, les architectures géantes de la place Tian'an Men — Palais de l'Assemblée nationale populaire et Monument aux Héros du Peuple — écrasent de leurs masses «stalinienennes» les vestiges de la grandeur impériale, ravalés au rang de matériel pédagogique utilisable pour un cours d'histoire de la Chine.

Cette coexistence le prouve à l'évidence: on ne peut étudier sérieusement les politiques de conservation sans référence aucune à l'idéal de création sous-jacent. Chaque révolution a privilégié une forme esthétique et cherché à imposer une expression plastique exclusive. Colossales et dépouillées, les architectures néo-classiques inspirées de Boullée, Ledoux ou Lequeu ont été, depuis la Révolution française, l'un des véhicules ordinaires de l'idéal révolutionnaire, comme l'a déjà remarqué Emil Kaufmann¹⁰: ces structures intemporelles, excluant toute allusion historique trop précise, semblaient traduire l'espoir en un avenir nouveau, épuré de toute référence au passé.

Sans vouloir alourdir un ordre du jour très chargé, les participants au colloque de l'ICOMOS devront intégrer à leurs travaux

⁹ La meilleure étude sur les transformations du tissu urbain de Pékin se trouve dans un rapport collectif de l'Institut Français d'Architecture: «Pékin», *Bulletin d'informations architecturales*, supplément au n. 79, octobre 1983.

¹⁰ EMIL KAUFMANN, *Trois architectes révolutionnaires: Boullée, Ledoux, Lequeu*, Paris, S.A.D.A.G., 1978, traduction de l'édition originale de 1952.

une réflexion comparatiste sur les «architectes de la Liberté»¹¹. Peut-être, après tout, la création architecturale est-elle paradoxalement, avec l'attitude à l'égard du patrimoine bâti qui en est la contrepartie, le meilleur discriminant du glissement insidieux du projet révolutionnaire vers un régime totalitaire¹².

¹¹ ANNIE JACQUES et JEAN-PIERRE MOULLESEAUX, *Les architectes de la Liberté*, Paris, Gallimard, 1988.

¹² JEAN-JACQUES WALTER, *Les machines totalitaires*, Paris, Denoël, 1982 a déjà posé le problème.

LES REVOLUTIONS ET LES BIENS CULTURELS
EN FRANCE DE 1789 A 1871

JEAN-RENE GABORIT

L'association des termes «Révolution» d'une part et «conservation des biens culturels» d'autre part pourrait apparaître à beaucoup comme un paradoxe voire même une sorte de provocation: il est généralement admis qu'une révolution est intrinsèquement destructrice de monuments et d'oeuvres d'art et que le bilan de la Révolution française est, dans ce domaine, particulièrement négatif. Louis Réau, dans un ouvrage déjà ancien sur: les «Monuments détruits de l'art français», avait largement traité de ce problème¹. Plus récemment, l'ouvrage de Michel Beurdeley sur «la France à l'encan»² a décrit la dispersion, la destruction partielle et l'exportation du patrimoine mobilier de la France de l'Ancien Régime; pour clore l'année du Bicentenaire, une exposition organisée par la ville de Paris a tenté de retracer le destin des collections royales sous la Révolution en mettant surtout l'accent sur leur dilapidation³.

¹ LOUIS RÉAU, *Histoire du vandalisme, Les monuments détruits de l'art français*, tome 1, Du Haut Moyen-Age au XIXème siècle, Hachette, Paris, 1959, pp. 187-414.

² MICHEL BEURDELEY, *L'exode des objets d'art sous la révolution*, Tallandier, Paris, 1990, 334 p.

³ «De Paris à Versailles. Le destin des collections royales». Paris, Mairie du Vème arrondissement.

L'idée de Révolution est à ce point liée, pour les Français du moins, à la notion de «vandalisme» qu'ils en oublient souvent que le mot fut créé — «pour mieux stigmatiser la chose» — par l'un des révolutionnaires les plus convaincus et les plus cohérents dans sa démarche: l'abbé Grégoire. Même s'il est impossible d'imputer aux révolutions de 1830 et de 1848, de véritables destructions, l'épilogue tragique de la Commune de Paris en 1871, avec l'incendie systématique des principaux monuments de la capitale, est venu conforter cette image de la Révolution destructrice, aussi bien dans le discours politique conservateur que dans la mentalité d'un large public.

Depuis longtemps toutefois les défenseurs des acquis de la Révolution ont porté à son crédit la création des musées et un certain nombre de mesures de sauvegarde des monuments. Mais la réplique a paru faible: les musées, dès leur création⁴ et plus encore au cours des dernières décennies, n'ont-ils pas été dénoncés comme des «cimetières de l'art», constitués au départ à l'aide de scandaleuses spoliations, sacrifiant le passé, stérilisant le présent et coupant les œuvres de leur contexte historique et naturel et donc de la vie réelle. Il est même curieux de constater que la critique la plus progressiste a, par d'autres chemins, rejoint un point de vue jadis défendu par les polémistes de la contre-révolution⁵.

Mais quelle que soit la façon dont on juge les effets de la Révolution française sur la conservation des monuments et œuvres d'art, l'intérêt du débat théorique qui s'est développé en France sur ce thème entre 1789 et 1799 n'est pas niable. Les

⁴ ANTOINE QUATREMÈRE DE QUINCY, «Considération sur les arts du Dessin en France...», Paris, 1791, pp. 161-162.

⁵ Le musée est une «morgue» selon Maurice Barrès, un «hypogée» selon Salomon Reinach et l'on pourrait publier sur le thème «détruisons les Musées» une anthologie dont les plus beaux fleurons seraient certainement les textes des futuristes italiens et plus encore les prises de position de nombreux artistes et écrivains en 1968. Mais s'il y eut un vandalisme «soixante-huitard», il fut surtout verbal, parfois il est vrai sous forme de graffiti.

travaux récents d'Edouard Pommier⁶, de Dominique Poulot⁷, de Mona Ozouf⁸, d'Yvonne Luke⁹, ont situé le problème au cœur de l'idéologie républicaine, position reprise par Andrew Mc Clellan qui n'hésite pas à qualifier le Louvre, durant la Terreur, de « métaphore révolutionnaire »¹⁰.

Peut-être a-t-on cependant, sur le constat d'une indiscutable uniformité linguistique, un peu trop facilement accepté le postulat selon lequel la Révolution française avait élaboré une doctrine cohérente et unitaire sur l'attitude à adopter au sujet de ce que nous appelons aujourd'hui « biens culturels ».

Il y eut bien entendu un certain nombre de points sur lequel l'unanimité était acquise (sauf peut-être pour quelques «enragés» fondamentalement «niveleurs»):

— l'art, et donc les artistes et leurs productions, sont un élément constitutif important de la civilisation; la République se doit de les encourager et de les protéger¹¹.

⁶ Cf. entre autres Edouard Pommier, « Idéologie et musée à l'époque révolutionnaire » dans *Images de la Révolution française*, (Etudes réunies et présentées par Michel Vovelle, Actes du colloque des 25-27 octobre 1985), Paris, 1988, pp. 57-58; id. « La Théorie des arts » dans *Aux armes et aux arts. Les Arts de la Révolution, 1789-1791*, Paris, 1988, pp. 167-199; id. « Le Problème du Musée à la veille de la Révolution » dans *Les Cahiers du Musée Girodet*, n. 1, Montargis, 1989, 31 pp.

⁷ DOMINIQUE POULOT, « Alexandre Lenoir et les Musées des Monuments français » dans *Les Lieux de Mémoire*, sous la direction de Pierre Nora, tome 2 « La Nation », Gallimard, Paris, 1984, pp. 497-531.

⁸ MONA OZOUF, « Le Panthéon » dans *Les Lieux de Mémoire*, ouv. cit., tome 1 « La République », pp. 139-166.

⁹ YVONNE LUKE, « The Politics of Participation. Quatremère de Quincy and the Theory and Practice of «Concours public» in Revolutionary France. 1791-1795 », dans *The Oxford Art Journal*, 1987, n. 1, pp. 15-43.

¹⁰ ANDREW MC CLELLAN, « The politics and esthetics of display: Museums in Paris 1750-1800 », dans *Art History*, tome 7, pp. 438-464; id. « The Musée du Louvre as Revolutionary Metaphor during the Terror », dans *The Art Bulletin*, juin 1988, pp. 300-312.

¹¹ « C'est trop permettre aux ennemis de la chose publique de calomnier les Français en leur reprochant leur insouciance pour les arts, pour les sciences, pour les lettres, pour tout ce qui doit étendre leur gloire en les faisant admirer des nations... » écrit David dans son rapport du 27 frimaire an II (17 déc. 1793) publié au *Moniteur universel* du 30 frimaire an II, p. 703.

— la connaissance des œuvres d'art et des mouvements est un élément constitutif de l'éducation. Cela est vrai naturellement pour les artistes dont la formation passe par l'étude des œuvres du passé mais aussi pour ceux qui se destinent à d'autres activités: c'est ainsi qu'à partir du 15 nivôse an III (4 janvier 1795) les élèves de l'Ecole normale entrèrent librement au Museum «sur le vu d'une carte marquée du timbre du Comité d'instruction publique»¹².

Mais ces deux principes acceptés, des divergences apparaissent et il semble possible d'individualiser trois grandes tendances.

La première, peut-être la mieux représentée au début de la Révolution est héritière de l'Encyclopédie, et plus précisément de la phase ultime de cette entreprise moyenne, celle où l'intérêt pour les techniques paraît l'emporter sur le contenu proprement idéologique et philosophique: il convient de préserver et de rassembler en un même lieu l'ensemble des œuvres qui témoignent du savoir humain: les monuments des Beaux Arts mais aussi ceux qui relèvent des «arts mécaniques», les modèles de machines, les échantillons et spécimens de l'histoire naturelle ont leur place au «musée».

Ce n'est pas un hasard si ce point de vue fut celui implicitement soutenu par Roland, ancien inspecteur des manufactures et qui appartenait bien plus à la génération des derniers encyclopédistes qu'à celle des jeunes révolutionnaires. La «Commission du Museum» constituée par ses soins le 1er octobre 1792, avait pour charge non seulement de présenter au public les tableaux du roi dans le Louvre affecté à cet usage par décision de l'Assemblée

¹² «Ne vous y trompez pas citoyens, le Museum n'est point un vain rassemblement d'objets de luxe ou de frivolité, qui ne doivent servir qu'à satisfaire la curiosité. Il faut qu'il devienne une école importante. Les instituteurs y conduiront leurs jeunes élèves; le père y mènera son fils. Le jeune homme, à la vue des productions du génie, sentira naître en lui le genre d'art ou de science auquel l'appela la nature» écrira David dans son second rapport (16 janvier 1794) cité par Yvonne Cantarel-Besson dans *La naissance du Musée du Louvre*, (R.M.N.), Paris, 1981, tome 2, p. 216; pour l'entrée gratuite aux élèves de l'Ecole normale, id., tome 1, p. 127. «Bibliothèques et musées sont les ateliers de l'esprit humain» selon l'abbé Grégoire.

constituante du 7 juillet 1791¹³ (ce qu'elle fit symboliquement le 10 août 1793) mais aussi d'installer dans le Palais un cabinet d'histoire naturelle, une collection numismatique et probablement aussi un cabinet de physique. Même après la chute de Roland, même lorsque par la transformation de l'ancien «Jardin du Roi» en Museum d'histoire naturelle et la création du Conservatoire des Arts et Métiers, le programme initial se trouva allégé, l'idée que le Louvre devait être «une encyclopédie physique et matérielle des Beaux-Arts» restait largement répandue¹⁴. Mais même si sous cette forme nouvelle, l'idée directrice n'était plus de mettre sur le même plan un tableau célèbre, un précieux marbre antique et le tour de force d'un habile ouvrier, une telle conception impliquait que toutes les époques, toutes écoles soient présentées sur un relatif pied d'égalité.

A l'opposé de cette attitude apparaît celle d'un certain nombre d'artistes au premier rang desquels il faut placer David, du moins dans sa période d'intense engagement politique. Le premier Conservateur du Museum qui succéda le 16 janvier 1794 à la Commission mise en place par Roland, appliqua avec une certaine constance le principe selon lequel les œuvres d'art du passé n'étaient utiles à l'enseignement et ne devaient donc être préservées que dans la mesure où elles pouvaient contribuer à la régénération du peuple français.

Ce n'est point le lieu ici de reprendre le problème si important et récemment remis en valeur du concept de «régénération»¹⁵. A la lecture des procès-verbaux du premier Conservatoire (en activité jusqu'au 30 mars 1795) ou même de la Commission

¹³ «L'Assemblée constituante affecte le Palais du Louvre aux Monuments des Arts et des Sciences».

¹⁴ A la fin de 1795, le Conservatoire (thermidorien) du Museum affirmait encore que son intention était «de se conformer au voeu du gouvernement tendant à réunir... des objets de choix, pris dans tous les arts dignes d'occuper une place dans la collection des chefs d'œuvres du génie et de l'industrie nationale», cf. Cantarel-Besson, ouv. cité, tome 1, p. XX.

¹⁵ Cf. l'article «Régénération» de Mona Ozouf dans *Dictionnaire critique de la Révolution française*, sous la direction de François Furet et Mona Ozouf, Paris, 1988, pp. 821-831.

des Monuments, on peut penser que, si cette régénération était vécue comme une «ardente obligation», ses modalités pratiques paraissent peu claires: ainsi le 24 mars 1794 le Conservatoire rejette le don au Museum du modèle en plâtre de *la Vierge à l'Enfant* de Jean-Baptiste Pigalle dont le marbre se trouve dans l'église Saint-Sulpice à Paris, «pour des motifs qui le dirigent dans la formation du Museum et la régénération des Arts»¹⁶. Est-ce le sujet religieux qui a paru inopportun, alors que s'achevait à peine une violente campagne de déchristianisation? Est-ce le style, jugé trop «corrompu» par la flexibilité des lignes du drapé? Est-ce enfin parce qu'il était gênant d'accueillir au Louvre le modèle d'un marbre qui venait d'être victime d'un acte de vandalisme heureusement relativement limité¹⁷? Ce qui est certain, c'est que cette oeuvre, admirée de Diderot qui y voyait, sans doute à tort, un portrait de la femme de l'artiste, n'entra pas au Louvre et que peu après la commission temporaire des Arts intervint pour sauver une autre *Vierge à l'Enfant* de Pigalle, placée aux Invalides et qui risquait d'être détruite avec la majorité de la sculpture intérieure du monument¹⁸.

Il est évident que le problème des œuvres, criticables par leur sujet, mais louables et dignes d'être conservées en raison de leur style mit constamment dans l'embarras les membres de ce premier conservatoire, révolutionnaires purs et durs, ou censés l'être, très hostiles au laxisme de la commission précédente. Le 29 mars 1794, à l'occasion de l'examen d'un tableau de Crayer représentant *Saint-Jérôme pénitent*, il fut proposé de «placer ces sortes de tableaux, lorsqu'ils seront des chefs d'œuvre, dans un lieu où ils ne seraient montré qu'aux artistes qui pourraient en profiter jusqu'à ce qu'enfin on (les puisse exposer) sans craindre qu'ils ne servent encore à alimenter le fanatisme»¹⁹. Il ne semble pas que ce projet de «cabinet secret» comparable, mais dans un genre tout différent, à celui de Naples ait reçu le moindre commencement d'exécution; on peut le regretter: le spectacle d'artistes venant

¹⁶ Cantarel-Besson, ouv. cité, tome 1, p. 30.

¹⁷ La tête de l'enfant avait, semble-t-il, été brisée.

¹⁸ Il s'agit de la statue, aujourd'hui à Saint-Eustache.

¹⁹ Cantarel-Besson, ouv. cité, tome 1, pp. 32-34.

clandestinement copier des *Nativités* ou des *scènes de martyre* dans ce lieu retiré, tandis que le grand public profitait librement de la contemplation de belles nudités n'aurait pas manqué de piquant. Le soin avec lequel le Conservatoire note ultérieurement qu'un jeune peintre qui a eu une altercation avec un gardien copiant précisément le *Christ aux anges* de Lebrun pourrait indiquer que la contemplation de telles œuvres incitait, à ses yeux, sinon au fanatisme du moins à la violence²⁰. Mais malgré son intransigeance le Conservatoire ne remit pas en cause certains acquis et par un paradoxe notable sauva de la fonte une partie des regalia.

Après les partisans de l'Encyclopédisme et les tenants de la Régénération, on pourrait s'attendre à trouver comme représentant d'une troisième tendance Quatremère de Quincy. Mais en fait, et en contradiction avec l'analyse de son plus récent éditeur, je ne crois pas que Quatremère représente une tendance distincte et originale²¹. Par son attachement exclusif au modèle antique, son pessimisme devant l'art de son temps (et donc la nécessité d'une régénération) et sa conception de l'enseignement des Beaux-Arts, il se rattache en fait à la seconde tendance. Il s'opposa certes en 1796, avec l'éloquence que l'on sait, au transport d'Italie en France des œuvres d'art cédées par les traités. Mais je ne suis nullement certain que l'origine de son opposition soit idéologique. Il a plutôt théorisé une réaction instinctive dont les motivations sont complexes. Un sincère amour de l'Italie et de l'art italien, mais aussi le désir que la Rome de ses vingt ans demeure telle qu'en elle-même, et éternellement, ont de toute évidence joué un rôle décisif dans sa prise de position — son silence sur les œuvres enlevées dans les Pays-Bas est significatif. Il s'y mêle aussi la crainte que les jeunes artistes trouvant à Paris de quoi satisfaire leur curiosité pour l'antique, ne fassent plus le voyage de Rome et perdent ainsi la possibilité de purifier leur goût. Mais il ne faut pas oublier non plus que Quatremère est un monarchiste — ou plutôt un «monar-chien», partisan de la royauté constitutionnelle — adversaire ré-

²⁰ Id.

²¹ ANTOINE QUATREMÈRE DE QUINCY, *Lettres à Miranda sur le déplacement des Monuments de l'Art en Italie*, (1796). Ed. avec introduction et notes par Edouard Pommier, Macula, Paris, 1989.

solu du Directoire. Il ne peut ignorer que les «conquêtes artistiques», surtout présentées au public lors d'un triomphe «à la romaine», peuvent contribuer à redonner quelque prestige à un régime avili et déconsidéré. Sa prise de position, tout comme celle des journaux qui la soutiennent, n'est donc pas dépourvue d'arrière-pensée, et il est possible qu'il n'ait pas perçu au départ les conséquences extrêmes de son raisonnement.

Si l'on voulait déterminer une troisième tendance parmi les hommes qui eurent en charge le problème des biens culturels sous la Révolution, il conviendrait sans doute de donner aux plus zélés et aux plus actifs le qualificatif de «pragmatiques». Il est en effet nécessaire, pour comprendre leur attitude, de prendre en considération, les conditions concrètes dans lesquelles ils furent amenés à agir: lorsque le 2 novembre 1789 l'Assemblée constituante décida de mettre les biens du clergé à la disposition de la Nation, elle priva de toute fonction une masse considérable d'édifices, d'oeuvres d'art et d'objets de toute sorte.

Le but de l'opération était, on le sait, de restaurer les finances du royaume: ces biens immeubles ou meubles devaient donc être vendus. Le principe de telles ventes n'était pas nouveau: la royauté n'avait jamais hésité à puiser dans les richesses de son clergé pour résoudre ses ennuis d'argent les plus criants²². Jamais cependant une telle opération n'avait atteint cette ampleur. Mais à la différence de ce qui s'était passé pour les collections royales anglaises à la chute de Charles I, il fut admis que les collections royales appartenaient «à la Nation» et devaient lui être conservées²³.

²² Rappelons pour mémoire les fontes d'orfèvrerie religieuse ordonnées par Louis XIV et Louis XV. Quarante ans avant la Révolution, le roi n'avait pas hésité à faire détruire l'autel d'or de la cathédrale de Sens pour en récupérer le métal: on en tirera cinq lingots.

²³ L'essentiel des tableaux, des dessins et des collections d'antiques furent effectivement préservés. Les gemmes et les bronzes firent l'objet de vente sélective mais relativement limitées. Il n'en fut pas de même du mobilier des demeures royales, considéré moins comme oeuvre d'art que comme «effets précieux» et qui fit l'objet de ventes systématiques.

Assez timidement d'abord au temps de la commission des monuments (constituée le 31 mai 1792), plus fermement ensuite avec la commission temporaire des arts qui fut confrontée au problème des biens confisqués sur les émigrés et condamnés, l'idée s'imposa que parmi les œuvres d'art, les livres et dans une moindre mesure les monuments, certains devaient être exclus des ventes et réservés «pour la Nation».

Il fallait donc faire un «tri»: marquer dans les édifices ou dans les dépôts tout ce qui méritait d'être conservé. Parmi les membres des commissions, certains étaient de tendance «encyclopédiste» et s'intéressaient à tout, sans privilégier les œuvres d'art, tout disposés par exemple à retenir les maquettes d'architecture mais se souciant peu des bâtiments; d'autres avaient une conception très rigoureuse et n'hésitaient pas à écarter même des œuvres envoyées à Paris par les armées victorieuses²⁴. Mais à examiner de près le travail des diverses commissions et de leurs auxiliaires, on constate que beaucoup ont fait ce qu'ils ont pu, essayant (en fonction de leur goût et de leurs connaissances) de conserver le meilleur, profitant d'opportunité, déplaçant ce qui ne pouvait être conservé sur place ou qui était situé dans un édifice au sort incertain, rusançant d'une façon qui nous paraît parfois naïve, mais qui fut souvent efficace²⁵. Entre les pressions des gouvernements successifs (soucieux de tirer des ventes un profit maximum et qui fermentaient les yeux sur les agissements des mandataires anglais) les réclamations de l'Administration des Monnaies, avide de métaux précieux, et des militaires toujours à court de cuivre et de plomb et la multiplicité des tâches, ces pragmatiques firent plutôt bien leur travail, principalement à Paris; dans les villes de province, la situation fut variable, toujours plus favorable lorsque, comme à Dijon ou à Toulouse, des hommes souvent issus d'académies loca-

²⁴ Ce fut principalement le cas pour les «conquêtes» des Pays-Bas».

²⁵ Lebrun proposait ainsi la conservation des statues royales du Pont-au-Change en proposant de les intégrer (provisoirement?) dans le socle de la statue du *Peuple français* (Cantarel-Besson, ouv. cité). Les statues funéraires royales de Saint-Denis furent effectivement utilisées de façon analogue ce qui leur évita sans doute une destruction totale.

les, se révélèrent capables d'assumer la nécessaire coordination²⁶. A un niveau national, on peut se demander si Grégoire, qui voyait dans les musées un antidote au vandalisme, y compris dans le cadre des pays occupés, n'est pas le type même de ces *pragmatiques*. A sa manière, Alexandre Lenoir²⁷ créant au coup par coup le musée des Monuments français alors qu'il se montra incapable, malgré l'abondance de ses écrits, de donner à son oeuvre un fondement théorique, est un cas encore plus typique: si son action s'inscrit bien dans un contexte révolutionnaire, elle ne concorde strictement avec aucune des théories élaborées pendant cette période.

On a opposé le relatif succès des commissions révolutionnaires à l'égard des objets mobiliers à leur incapacité de sauvegarder les monuments. Un relevé chronologique serré des destructions montrerait que, dans le domaine architectural, les destructions dues à l'action propre des révolutionnaires sont sans doute moins nombreuses que celles dues à la spéculation sur les terrains et les matériaux ou à des projets d'urbanisme qui ne différaient guère par l'ampleur des destructions qu'ils impliquaient, de ceux de l'Ancien Régime. Ces destructions se sont prolongées jusqu'à une date tardive du XIXème siècle et il est remarquable que tous les gouvernements révolutionnaires se soient opposés à la destruction, pourtant souvent proposée, du château de Versailles. On peut aussi noter quelques interventions en faveur de la sauvegarde des monuments antiques à Arles, Nîmes et Autun, dans la ligne de ce qui avait été fait à Arles sous l'Ancien Régime. Les premières lois françaises sur la protection des Monuments historiques ne datent, on le sait, que de la Monarchie de Juillet. Elles ne sont certes pas une conséquence de la Révolution de 1830, sauf si on les replace

²⁶ Une exposition récente a fait le point sur le cas de Valenciennes: «Les Saisies révolutionnaires au Musée de Valenciennes», Musée des Beaux-Arts, 10 nov. 1989 - 28 fév. 1990.

²⁷ ANDREW MC CLELLAN («Alexandre Lenoir's» salle du Dix-Septième siècle: «Revolutionary Ideology and the History of Art» dans *The Art Museum as Artifact*, Philadelphie, 1988) paraît se laisser prendre au piège du discours de Lenoir qui insiste sur la «décadence» de l'art sous le gouvernement despote de Louis XIV. Les efforts déployés par Lenoir pour réunir tant d'oeuvres de cette période ne témoignent pas en faveur de la sincérité de ses affirmations.

dans la politique de réconciliation nationale que, sous le signe d'un certain unanimisme, le gouvernement de Louis-Philippe a tenté et réussi en partie. Au musée du Louvre, musée royal de Louis XVIII et Charles X, laissé presque en déshérence, s'oppose le musée de Versailles, dédié à toutes les gloires de la France où l'on célèbre les croisades comme les guerres de la Révolution et de l'Empire. Dans un temps où l'histoire devient une force politique, le monument est sauvé s'il est historique et reconnu comme tel²⁸.

La révolution de 1848 qui porta le peintre Jeanron à la tête du Musée du Louvre fut peu destructrice. Elle aurait pu être l'amorce d'une politique nouvelle différente de celle menée ultérieurement par le Second Empire: la Seconde République affirma le caractère spécifique des collections nationales, (qui durant tout le XIXème siècle, tendaient toujours à redevenir celles des collections du souverain régnant) politique cohérente des musées de province, restauration plus scrupuleuse des monuments. Mais Jeanron qui avait déjà pris position, en 1830, sur la liberté de création des artistes fut trop vite écarté pour pouvoir mettre en application les principes qu'il avait énoncés.

Si la personnalité encore mal étudiée de Jeanron domine la période de la Seconde République, celle de Courbet tend à éclipser le domaine artistique, toute l'oeuvre de la Commune²⁹. La création de la Fédération des Artistes se fit en réaction contre la politique artistique du Second Empire et visait à la fois à la promotion d'un système plus équitable des commandes (en opposition aux artistes «privilégiés») mais le mandat imparti à son comité de 47 membres avait comme article premier «la conservation des trésors du passé» et comme article 3 «la régénération de l'avenir par

²⁸ FRANÇOIS RUCKER, *Les origines de la conservation des Monuments historiques en France (1790-1830)*, Paris, 1913. Il est à noter que la Révolution de 1830 ne fut accompagnée d'aucun acte de vandalisme mais que, un an plus tard, l'église Saint-Germain l'Auxerrois et l'Archevêché étaient en partie détruits par une émeute anti-bourbonniennne d'une violence extrême.

²⁹ Résumé de «l'Affaire Courbet» dans *l'Encyclopédie de la Commune*, pp. 346-352.

l'enseignement». La filiation avec la Commune générale des Arts de 1793 était voulue.

Il est certain que les monuments et les musées susciterent moins l'intérêt des Communards que des domaines comme le théâtre. Mais il faut mettre dans la balance, en face du déboulonnage de la Colonne Vendôme (que Courbet et ses amis justifiaient aussi par des critères esthétiques), de la confiscation des collections de Thiers et des projets de démolition de la Chapelle expiatoire et de «l'église Bréa»³⁰, des éléments tels qu'une proposition de réorganisation des musées, de surveillance de l'état des monuments et d'organisation d'exposition³¹. La protection des collections du Louvre et du musée du Luxembourg furent assurés lors des combats du mois de mai.

Les conditions dans lesquelles les Tuilleries, l'Hôtel de Ville, la Cour des Comptes et un certain nombre d'hôtels particuliers furent livrés aux flammes pendant la «Semaine sanglante» qui marqua la fin de la Commune, demeurent obscures³². Elles furent largement exploitées par la propagande versaillaise mais le problème de ces monuments mutilés donna lieu à certaines polémiques: les

³⁰ Le 31ème jour de la Commune (28 avril 1871), le citoyen Millet demanda la démolition de «l'église Bréa», c'est-à-dire de la Chapelle Saint-Marcel de la Maison-Blanche construite à l'emplacement du cabaret de la «Belle Moissonneuse» où le général Bréa de Ludre avait été fusillé par les Insurgés le 25 juin 1848. La chapelle avait été bâtie aux frais de la famille du général; elle ne fut en fait démolie qu'en 1897. La décision de démolir la Chapelle expiatoire, construite à l'emplacement de l'inhumation primitive de Louis XVI et de Marie-Antoinette fut prise par arrêté du «16 floréal an 79» de la République.

³¹ Un des épisodes les plus curieux de la «politique culturelle» de la Commune est constitué par les fouilles menées dans diverses églises à la recherche initialement d'objets précieux que le clergé aurait pu dissimuler et qui aboutirent à un déchaînement de fantasmes sur des femmes enterrées vivantes ou soumises aux plus odieux supplices. Ces fouilles eurent lieu, en particulier à Saint-Laurent (église construite en partie sur un ancien cimetière) et à Notre-Dame des Victoires. (*La Commune de 1871*, Ed. Delphes, Paris, s. d., p. 219).

³² Cf. à propos de la Porte Saint-Denis, la récente mise au point de Véronique Wiesinger, «Quelques précisions sur la restauration de la Porte Saint-Denis après la Commune de Paris» dans *Bulletin de la Société d'histoire de l'art français*, 1988, pp. 185-196.

Tuileries, certainement restaurables au moins dans leur aspect extérieur, furent rasées après être demeurées en ruines plus de dix ans. La majeure partie des vestiges furent vendus, y compris les éléments sculptés du XVII^e siècle relativement bien conservés cependant³³. Il fut d'abord question de restaurer l'Hôtel de Ville puis sa reconstruction fut mise au concours. Au cours des travaux, la salle Saint-Jean, vaste espace remontant au XVII^e siècle, que ses voûtes avaient protégé de l'incendie, fut démolie pour être reconstruite «sur des fondations rationnelles».

Le nouvel Hôtel de Ville, vaste et richement orné, fut inauguré comme une revanche définitive sur la Commune; paradoxalement, par la profusion de son décor, il répondait aux voeux des Communards qui avaient souhaité, en réponse à la fête impériale, le développement d'un «luxe municipal» d'essence démocratique. Que le décor des mairies d'arrondissement, imprégné d'idéal laïc et républicain, allait réaliser sous une forme parfois assez heureuse, plus souvent encore décevante³⁴.

En un siècle de révolutions et de bouleversements politiques divers, le nombre de monuments et d'oeuvres détruites avait été considérable. Mais celles-ci sont moins le résultat d'une action destructive délibérée, animée par les gouvernements révolutionnaires, qu'une conséquence des mutations institutionnelles et sociales: tout édifice ou tout objet dont la fonction n'a plus de raison d'être est menacé de destruction, lente ou brutale. Paradoxalement, en France, le dernier acte de vandalisme massif, délibéré et fondé sur des motivations d'ordre idéologique est à imputer à un gouvernement qui rejettait tout l'héritage révolutionnaire (même s'il se proclamait l'instigateur d'une «révolution nationale»). C'est en effet au temps du maréchal Pétain que des centaines de statues de bronze, essentiellement des monuments élevés par la Troisième République aux célébrités des siècles passés, furent déboulonnés et

³³ La vente des ruines des Tuileries aboutit à une étonnante dispersion du décor sculpté: château de La Pinta en Corse, parc de Domont, villa Magali à Saint-Raphaël, domaine de Worth à Suresnes.

³⁴ Cf. catalogue de l'exposition «Le Triomphe des Mairies. Grands décors républicains à Paris. 1870-1914», Paris, Petit-Palais, 8 nov. 1986 - 18 jan. 1987.

envoyés à la fonte, avec un acharnement et un choix sélectif qui montrent clairement que le but premier n'était pas de fournir à l'agriculture française la «bouillie bordelaise» qui lui faisait défaut³⁵.

³⁵ La «bouillie bordelaise» est, on le sait, un traitement à base de sulfate de cuivre, utilisé dans la culture des arbres fruitiers et surtout de la vigne. Les documents publiés par Yvon Bizardel («Les statues parisienne fondues sous l'occupation», *Gazette des Beaux-Arts*, 1974 (1), pp. 129-152) montre à l'évidence que le but réel de ces destructions était précisément à la fois d'anéantir les exemples d'un art décadent, sinon «dégénéré» et de mettre fin au culte des «grands hommes» hérité du Siècle des lumières et de la Révolution. Le choix des monuments à détruire fut donc sélectif, avec parfois des motivations imprévisibles: ainsi affirme-t-on à Bayonne que la statue de Léon Bonnat, peintre officiel des gloires de la Troisième République fut sacrifiée sans remords (quoique bienfaiteur de la ville) alors que celle du cardinal Lavigerie fut épargnée, moins comme prélat de l'Eglise catholique, très courtisé par le régime de Vichy, que du fait de son hostilité — réelle ou supposée — à l'Angleterre.

DAL RISORGIMENTO ALLA REPUBBLICA:
RIVOLUZIONI E CONSERVAZIONE
DEL PATRIMONIO ARCHITETTONICO IN ITALIA

FRANCO BORSI

Il mosaico degli Stati preunitari offre numerosi spunti di singularità alla riflessione sulla formazione e sviluppo della idea di «patrimonio culturale» attribuita alle testimonianze archeologiche, architettoniche, artistiche e storiche, e sulle strategie di difesa. Certamente, in sintesi, si assiste ad un ritardo di una idea unitaria, e un ritardo che, una volta realizzata l'Unità, non sarà eliminato ma, come vedremo, si protrarrà a lungo. D'altra parte, proprio la diversità delle «culture di governo», oltre a quelle, obiettive, della consistenza e tipologia del patrimonio stesso, produce un ventaglio di itinerari verso la tutela, e configura aspetti, quanto meno imprevedibili.

Non è da meravigliarsi se proprio lo Stato più conservatore e più immobilista per molti aspetti, quello della Chiesa, risulti su questo terreno come il più avvertito e progredito, pur fra contraddizioni eclatanti (Sisto V, Urbano VIII tra gli esempi più ovvii) e inefficacia della normativa. Si deve certo alle «mirabilia urbis» se si salda qui l'azione dello Stato cautamente aperto allo spirito delle riforme settecentesche con la tradizione umanistica e se, a partire dalla celebre lettera di Raffaello a Leone X, si ha qui per primi l'idea del «patrimonio» architettonico a scala urbana, e se accanto ai «bandi» ripetuti e rinnovati ogni venti o trent'anni per disciplinare o proibire gli scavi e l'esportazione dei reperti archeologici, si collocano le disposizioni per evitare la dispersione di do-

cumenti e manoscritti: anticipando quel concetto di unità della storia che tiene in eguale conto la testimonianza scritta e l'opera d'arte. I bandi si succedono con un tema costante e dominante: il saccheggio delle antichità. E già nel seicento (1646-1686) ci si avvia ad una visione assai organica del problema, compresa la proibizione degli imballaggi e il divieto di cavare la pozzolana: e per quella via, nell'editto del 1726 alla proibizione di «guastare qualunque edificio o fabbrica o altra opera antica sopra terra ancor che lesa dal tempo o rovinosa», che è una delle prime testimonianze sul patrimonio architettonico. Un tema che sarà ripreso più volte fino alla norma «non potranno rompersi Muri Pavimenti Volte e ogni altra cosa relativa agli antichi Edifici senza il nostro necessario permesso» dell'editto Pacca del 1820, che apre la Restaurazione con la più organica normativa sui beni culturali, seguito l'anno dopo dal Regolamento per le commissioni ausiliarie di Belle arti, istituite nelle legazioni e delegazioni dello Stato pontificio che comprende il concetto di tradizioni popolari e investe il problema della costruzione di nuove chiese per fabbricare le quali «si sono distrutti interessantissimi monumenti d'arte», e che infine istituisce una vera e propria struttura amministrativa delle belle arti.

Diversa è la mentalità negli altri Stati italiani. A Napoli e in Sicilia il governo borbonico si avvicina nello spirito delle proibizioni a quello dello Stato pontificio, perché ha in comune il problema dell'archeologia, e deve far fronte all'ondata delle scoperte di Ercolano e Pompei. Si affronta anche il problema del restauro («non si alteri né si disturbi l'antico con lavori moderni») che parte dalla scultura ma investe l'architettura, e la cui competenza, tecnica e amministrativa, è riservata allo Stato.

In Toscana, in parallelo, il problema di una disciplina del settore, si configura insieme all'affermarsi dell'etruscologia, mentre per quanto riguarda il patrimonio architettonico si hanno segni di attenzione più antica, addirittura del 1571, con una legge contro chi «rimuovesse o violasse armi, iscrizioni o memorie esistenti apparentemente negli edifici così pubblici come privati»: una norma di rispetto dell'araldica architettonica che è nello spirito mediceo di non turbare l'orgoglio di casata del patriziato fiorentino e toscano, e di promuoverne uno nuovo, di propri fedeli. È, anche un

segno di quell'interesse «storicistico» che fino dal XVI secolo si rivolge piuttosto alle glorie del passato che alle novità di un presente dove la Toscana non ha che un ruolo marginale, rifugiandosi in un orgoglioso e accigliato conservatorismo.

Nel nord, negli Stati padani — Piemonte, Lombardia e Veneto — i problemi sono diversi, e minore, per non dire assente, la questione archeologica: mentre l'attenzione è esclusivamente concentrata sui beni mobili (e sulla pittura soprattutto a Venezia) la tutela non è affidata alla severità formale di bandi e di norme negative ovviamente inefficaci, ma, con lo spirito pragmatico che caratterizza quelle amministrazioni, a strumenti diversi, e anticipatori, come l'inventario. Ma invano, a Venezia, ad esempio, si cercherebbe traccia di una difesa del patrimonio architettonico: se ne deduce che non ce n'era alcun bisogno, tanto era spontanea in quella città la permanenza e la vitalità di una tradizione che, sul piano dell'architettura colta come su quello della edilizia minore e spontanea, non produceva alcuna frattura o costituiva alcun pericolo per una armonia partecipata e irripetibile.

E per questo riguarda i nuclei di una amministrazione di tutela, il complesso delle istituzioni che si vanno creando tra il XVIII e il XIX secolo è caratterizzato da una sostanziale delega di competenza ad altre istituzioni, di prestigiosa tradizione e di indubbia vitalità, quali le Accademie, e le Università (vedasi la Giunta piemontese delle antichità e Belle Arti, del 1832): insomma si registra un felice equilibrio tra la cultura tecnico-artistica e la responsabilità dell'amministrazione, di cui invano si cercherebbero le tracce nell'odierna situazione caratterizzata dalla dialettica prevaricatrice della seconda sulla prima.

Tale è la situazione italiana, nella quale come un colpo di frusta, arriva l'onda riflessa della Rivoluzione francese e si instaura la breve stagione del governo francese; fenomeno che segna momenti di grande apprensione per il forzato trasferimento di beni mobili e per l'occupazione «Manu militari» di tanti complessi architettonici.

Ma senza poter entrare in un'analisi che comporterebbe ben altro impegno di tempo e ricerca, si può riassumere qui che la situazione, troppe volte stigmatizzata per i suoi aspetti negativi, conteneva tre elementi di positività e cioè:

1) per i beni mobili: emerse, come quel mirabile e coraggioso testo di Quatremere di Quincy. *Lettres à Miranda*, dimostra, che, divenendo l'endemico fenomeno della esportazione di opere d'arte dall'Italia derivata dal collezionismo europeo, ora spoliazione di Stato, la tesi validissima che il patrimonio dei beni mobili è tutt'uno con il suo contesto.

2) Per il patrimonio architettonico, si dimostrò, attraverso la confisca dei beni ecclesiastici, la potenzialità (quantitativa, se non altro) di complessi urbani che diventeranno la spina dorsale, nella capitale Roma come fuori, delle strutture dello Stato Unitario, attraverso una colossale opera di inserimento, trasformazione e talvolta di restauro che venne ad assicurare — sia pure con sacrifici di valori storici ed estetici, la continuità — della vita «moderna» nella città antica.

3) Si pose per la prima volta, in modo generalizzato e unitario, il problema da un lato dei «servizi» moderni ed igienici della città (mattatoi, cimiteri, acquedotti, ospedali, parchi etc.) e dall'altro degli «embellissements» dando un formidabile impulso, anche se per la brevità dei tempi, rimasto in gran parte sulla carta, al rinnovamento del patrimonio architettonico attraverso modelli di riferimento europei; formati sulla tradizione classica, sul mito del «*Voyage en Italie*».

L'Italia per il resto della sua storia contemporanea non conobbe «rivoluzioni» nel senso proprio della parola, ma «moti» nel senso più nobile, di matrice risorgimentale, o «sommosse» nel senso più banale di questioni di ordine pubblico; nè certamente il fascismo che si intestò, usurpandola, una nomea rivoluzionaria, dette origine a un fenomeno che tale possa dirsi visto che la «marcia su Roma» si limitò a una manifestazione dimostrativa e si concluse con un viaggio Milano-Roma in vagone letto di Mussolini cui il Re offriva l'incarico per un governo di coalizione; il che non significa che grandi trasformazioni non ne seguissero, visto che quel rito segnò in prospettiva la liquidazione dello Stato liberale e l'avvento della dittatura.

Ma questo dato macroscopico della storia italiana — l'assenza di una fenomenologia rivoluzionaria — non esclude il fatto che mutamenti profondi e rivolgimenti e cambiamenti travagliati, faticosi, e contradditori non segnassero la via della formazione dello

Stato unitario, e, il suo ammodernarsi industriale e sociale fino alla prima guerra e poi, malgrado il fascismo o solo in piccola parte in virtù di questo, l'affermarsi di una cultura e di un'arte italiana tra le due guerre. Fino alla nascita, dopo il disastro della seconda guerra, attraverso forse l'unica vera rivoluzione della sua storia recente, la guerra civile che l'accompagnò e che rischiò di divampare dopo, della democrazia repubblicana che ha consentito al paese di raggiungere traguardi impensabili se si volge lo sguardo indietro, e non sui libri di storia, ma ai ricordi orali o diretti, ai minuti episodi di vita o aspetti della mentalità di appena una o due generazioni che ci hanno preceduto.

E per quanto attiene al tema, cioè al patrimonio architettonico, le tappe che ci separano, dallo shock della breve stagione giacobina e napoleonica, furono varie e significative, e segnate da numerose contraddizioni che anche oggi riverberano e si perpetuano, rendendone l'indagine attuale e pregnante. L'età della Restaurazione eredita parte degli impulsi del governo francese per le «promenades», per i catasti edilizi, per le strutture urbane, per gli «ingrandimenti» e per i restauri, che, segnano il rinnovarsi dell'interesse storico proprio del secolo ed il passaggio dal neoclassico all'ecclettismo; mentre sul piano amministrativo e normativo ci si avvia, come abbiamo in parte già visto, alla formazione di organismi di tutela anche indiretta: ad esempio il Consiglio Edilizio istituito a Napoli nel 1839 sul modello francese, con competenza su tutta l'architettura nuova, e la relativa disciplina professionale.

Anche a Venezia cominciamo gli abusi contro i quali si schierano la Commissione di Ornato, la commissione civica per le case rovinose (1816), la commissione di sorveglianza delle Procuratie Vecchie. Gli avvisi a stampa contro gli abusi «che giornalmente distruggono o alterano il bello architettonico di questa singolare città» si moltiplicheranno inascoltati, frenati solo dal ristagno di iniziative dovuto al regime austriaco, dopo i moti del '48.

E certamente questa data segna l'acme dei movimenti rivoluzionari in tutta Italia: ai quali segue, fra l'altro, per il patrimonio architettonico l'impatto delle nuove assemblee legislative dando inizio alle vicende ancora scarsamente studiate dell'architettura parlamentare italiana.

Così a Torino Palazzo Madama per il Senato, e Palazzo Cari-gnano per la Camera; a Firenze Palazzo Vecchio per i deputati, donde la denominazione del Salone dei 500 e non del 500 alla sala grande, agli Uffizi il Senato furono collocazioni che fecero correre rischi non piccoli a quegli storici complessi e alla loro architettura, rispecchiando quella caratteristica che accompagnerà tali iniziative fin dai modelli rivoluzionari francesi degli Stati Generali a Versailles e dell'aula della Convenzione alle Tuileries, e cioè la provvisorietà, l'effimero architettonico e la corsività per non dire banalità di stile e di linguaggio formale che accompagna la ricerca di un minimo di dignità per le novelle istituzioni. E il tema si riproporrà a Roma, la terza capitale italiana, a conclusione del Risorgimento, con gli insediamenti delle Assemblee parlamentari a Montecitorio e a Palazzo Madama, anche essi caratterizzati dal provvisorio, anche se la dignitosa scenografia concepita da Gabet per il Senato, che ricorda un teatro ottocentesco è divenuta definitiva con i puntelli dell'età giolittiana — ché già a poco più di trent'anni dalla costruzione dava segni di pericolo — e, solo oggi consolidata con un restauro organico, rispettoso delle forme e della testimonianza storica che pur nella loro modestia esse costituiscono.

Ma il problema per Roma è assai più vasto, che non il solo episodio dell'insediamento parlamentare e investe il centro storico con due fasi distinte: la prima, che ripete la falsariga degli espropri francesi e della breve parentesi della Repubblica Romana del '49, caratterizza l'inserimento delle funzioni amministrative dello Stato, nei complessi ecclesiastici e conventuali, sotto il segno della fretta, della provvisorietà, e del quasi nessun rispetto degli organismi architettonici (con la sola eccezione delle opere d'arte fisse, come affreschi e sculture). Nella seconda fase si affronta, mediante concorsi importanti sotto il profilo del confronto culturale e professionale o con incarichi che assicuravano una maggiore brevità di tempi, la realizzazione di opere nuove destinate ad individuare un linguaggio rappresentativo e pertinente del nuovo Stato, disegnando una linea italiana nell'eclettismo europeo, e che italiana, e quindi davvero eclettica fu solo in parte, perché nella massa della produzione edilizia fu piuttosto «piemontese», configurando più uno spirito di egemonia che di unificazione, quello a cui solo la piccola Firenze, capitale provvisoria tra il '64 e il '70

aveva tenacemente e dispettosamente resistito. E per il resto piuttosto fu «romana», ritagliando uno spazio proprio nel vigoroso neorinascimento europeo: in ciò corrispondendo al fenomeno centrifugo che seguì all'Unità, per cui, l'arte italiana in generale che era stata unita nel modello neoclassico o nel romanticismo quando l'Italia era divisa, quando questa fu finalmente unita, accentuò i riferimenti alle scuole regionali e locali, con qualche indulgenza al vernacolo e alle tradizioni popolari. Contraddizione che non fu la sola, che veniva a coronare il travaglio risorgimentale e la nobile e centrale aspirazione all'Unità, se si pensa a quella che veniva a investire il momento legislativo e l'amministrazione della tutela.

Ma compiuta l'unificazione avvenne un singolare fenomeno nella elaborazione legislativa in materia di antichità e belle arti; alle varie leggi che come abbiamo visto sinteticamente, difendevano il patrimonio artistico dei vari Stati, seguirono numerosi disegni di legge unitaria che malgrado l'autorità culturale dei proponenti o relatori, fra i quali ad esempio il Bonghi, il Villari, il De Sanctis, e il Martini, non andarono in porto, lasciando passare nella pur saggia «prorogatio» delle leggi preunitarie, ben quarantadue anni, cioè fino alla prima legge di tutela — Ministero Nasi — del 12 giugno 1902.

Accadeva infatti che mentre il concetto del diritto di proprietà si era evoluto al di là dell'integralismo e del particolarismo liberale nel senso dell'interesse generale — basti pensare alla coraggiosa legge del '65 sull'esproprio per pubblica utilità — proprio sul tema delle antichità e belle arti si andava percorrendo in senso liberistico e di difesa del «particolare» che finirono per creare un insuperabile «impasse».

L'iniziativa privata era un tema troppo cocente per il paese, da non far sì che ogni limitazione anche riguardante il solo settore artistico — quello stesso che veniva invocato con grandi ampollosità retoriche e qualche richiamo etico ad «dovere» della conservazione — non apparisse se non come un pericoloso precedente, e l'opera volenterosa e seria dei funzionari come un'intromissione zelante, fiscale e poliziesca.

Col nuovo secolo le cose cambiano e le leggi del 1902-1909 e 1912, configurano una disciplina assai organica, che trova riscontro e sostegno nella giurisprudenza del tempo. Così il patrimonio

architettonico diventa finalmente uno dei terreni più impegnativi per una strategia di difesa: e ad esempio, proprio a proposito di Roma, quella Roma che lo Stato aveva aggredito con il suo pragmatismo, l'art. 10 del regolamento della legge del 20-VI-1909 inibisce di eseguire «nei fabbricati artistici e storici lavori tendenti a modificare le disposizioni delle loro parti o a compromettere la stabilità cioè sopraelevazioni, chiusure, spostamento di vani, variazioni di cornici, o altre membrature architettoniche applicandosi tale disposizione tanto a prospetti esterni quanto ai cortili e alle adiacenze»¹. Dove si ravvisa una certa attenzione alla realtà organica dell'edificio e non solo una nozione estetica di facciata.

Poco prima, una legge del 1907 aveva istituito il reticolo delle Soprintendenze, il Consiglio Superiore, definito i ruoli del personale, precisata la possibilità di tenere «soltanto per incarico» contemporaneamente un ufficio dell'amministrazione per i professori universitari di archeologia, storia dell'arte e materie affini; il che dimostra che Giolitti, era più avanti di noi.

Il criterio informatore della legge 1909 è quello della difesa ad oltranza, con l'affermazione della supremazia dell'interesse generale, come reazione all'individualismo fin qui prevalente, ma con limitazioni e timidezze che non poco pesarono, anche attraverso l'azione amministrativa. Dovevano passare altri trent'anni, perchè si arrivasse a una nuova legge di tutela, che è poi quella tuttora vigente, mezzo secolo dopo, 1939/1989, nella convinzione tuttora assai diffusa che al binomio Bottai Santi Romano che la produsse si possa contrapporre altrettanta intelligenza politica e sapere giuridico nella cinica tendenza ad affidare, nella spartizione ministeriale, quel dicastero a figure sempre più irrilevanti di politici minori, anche se non mancano, tecnicamente elementi capaci sul piano del giure a modellarne una nuova.

La legge del '39, allargava meritoriamente la sfera protetta, superava un atteggiamento conservatore sospettoso e diffidente, equilibrava piuttosto che negava gli interessi privati con quelli pubblici, pur nella riconosciuta preminenza dell'interesse artistico.

¹ M.A. FALCONE, *Il Codice delle Belle arti e antichità*, Piacenza, 1914, p. 201.

Essa si poneva fra l'altro il fine di «non intralciare il commercio antiquario», come è espressamente richiamato nella relazione di Santi Romano che accompagnava il disegno di legge presentato alla Camera dei Faschi e delle Corporazioni dal Ministro dell'Educazione Nazionale Giuseppe Bottai.

Il concetto generale della «notevole importanza» o dell'«interesse artistico, storico, archeologico ed etnografico» è ripreso dai vecchi disegni di legge come quello del ministro Gallo del 1902, che distingueva le cose «di sommo interesse storico e artistico» e quelle di «grande pregio artistico e storico»; una distinzione che aveva effetti sull'esportazione, vietata per le prime, ammessa per le seconde. Per i beni immobili, come riferisce il relatore Calzabini, la legge non si limita come la precedente a prevedere l'espropriazione nei casi di grave pericolo per la conservazione ma dà la possibilità di «espropriare per pubblica utilità aree ed edifici, quando il Ministro ritenga necessario isolare un monumento, assicurare la luce o la visuale, garantirne o accrescerne il decoro ed il godimento pubblico, facilitarne l'accesso»².

Per il paesaggio, il tema della tutela viene stralciato e rinviato ad altra legge, la 1497, promulgata anch'essa nel '39, alla vigilia della guerra italiana, come il '42 sarà l'anno della legge urbanistica e anche del cambiamento delle sorti delle forze dell'Asse e del maturare della sconfitta italiana: segno che in qualche misura il paese reagiva alla propaganda di una guerra non sentita, con il predisporre l'ammodernamento di strumenti per la sua crescita futura, e il rispecchiamento di quella cultura che si disse, malgrado il suo distacco dal Fascismo, crociana e che privilegiava i «distinguo» tra poesia e non poesia, e i valori «visibilistici» delle bellezze naturali e del patrimonio architettonico, e con la visibilità, la prospettiva, e con questa l'isolamento del monumento, riconosciuto come valore artistico, cosa di «notevole interesse» secondo il dettato della norma. Mentre il suo contesto, che appartiene ad una scala di minor valore o di non valore, e preclude il riconoscimento o l'attribuzione «dell'interesse», non solo non notevole, ma neppure minimo, affidandone il destino al «piccone risanatore».

² Atti parl XXX, legge Camera F e C 22 aprile 1939, p. 22.

Anche se qui si è per ragioni di comodo e di sintesi privilegiata l'attenzione sulla vicenda storica delle norme di tutela, sottolineando l'endemico e macroscopico ritardo dal Risorgimento alla Repubblica essa non esaurisce il quadro «complesso e complicato» della storia del patrimonio architettonico. Esso comprende al centro della sua problematica il rapporto non risolto tra cultura e politica o almeno tra cultura e amministrazione: e se gli aspetti normativi furono e sono sempre in ritardo, non altrettanto si può dire della cultura che fu ed è insieme storia dell'archeologia e dell'architettura, della città e del territorio, storia della teoria del restauro, storia dell'arte e storia della critica, dell'estetica e della filosofia, in un intreccio di competenze disciplinari che evocano i nomi dei padri fondatori dal Boni al Selvatico, al Ricci, al Boito, al Giovannoni, al Venturi, al Longhi, per tacere delle dispute più strettamente filosofiche e politiche che videro l'egemonia e lo storico contrasto durante il fascismo fra Croce e Gentile e più tardi si aprirono a forze e correnti estranee all'egemonia idealistica da essi creata.

Uscito dalla guerra mutilato e distrutto non meno di quel popolo la cui storia rispecchiava e albergava, il «patrimonio» doveva conoscere il solenne impegno del Costituente nel proclamare con l'articolo 9, la «repubblica difende il paesaggio e il patrimonio storico e artistico della nazione»: dove con quel termine «la repubblica» si volle indicare non lo Stato soltanto, ma il complesso delle strutture pubbliche della repubblica, cioè con lo Stato le Autonomie locali e le Regioni che ebbero poteri totali sull'urbanistica e parziali, «condominiali» in qualche misura con quelli centrali nel settore della tutela, a cui l'istituzione del Ministero per i Beni culturali e ambientali nel '75, avrebbe dovuto dare nuovo impulso e mezzi adeguati, rispetto alla tradizione della direzione generale delle arti presso il Ministero dell'Istruzione.

E qui si entra nella diagnosi, tante volte avviata e proposta negli anni della nostra stessa partecipazione e diretta esperienza, dei problemi italiani del settore, e dei suoi mali, antichi e nuovi, tanto da costituire davvero, crocianamente, non un pezzo di storia o di cronaca, ma per ciascuno di noi un brano di una vera e propria, e sofferta, autobiografia.

Come le speranze e le aperture pluralistiche e partecipative della gestione regionale e locale dei beni culturali, del paesaggio, del patrimonio architettonico siamo andate deluse; sia sul piano culturale sia su quello dell'amministrazione in un mosaico di disvalenze e assenze, di deleghe e di cavillosità burocratiche assai peggiore di quello preunitario, è constatazione fin troppo evidente. E come, d'altro canto, sul piano del governo centrale dei beni culturali si sia andata perdendo progressivamente la qualificazione tecnica e la responsabilità culturale a vantaggio della egemonia burocratica e amministrativa, e di una pseudopolitica lottizzatrice e clientelare è cronaca di tutti i giorni, che affolla la mente con continue quanto inutili denunce e ribellioni, che non amiamo rievo-care in sede internazionale, nella convinzione che i panni sporchi si debbano lavare in casa. Convinzione che non ci esime dal constatare, come, sull'esempio e nella tradizione dei «padri» qui richiamati, la cultura del restauro in Italia, non sia, anche se pochissimo ascoltata, al di sotto dei suoi compiti e di quel livello che la complessità dei temi e la responsabilità morale esigono e impongono: e che dovrà pur trovare anche attraverso la solidarietà della comunità internazionale, i mezzi e i modi per riaffermare la sua validità e la concretezza del suo impegno e l'utilità della sua esperienza perchè il «patrimonio», non venga irreversibilmente svalutato e dilapidato.

Oggi, si parla ancora una volta in Italia di progetti per una nuova legge di tutela, che è in ritardo di 50 anni — la precedente fra l'altro non ebbe mai un regolamento — e di 10 rispetto alle ultime scadenze fissate con il passaggio di poteri alle Regioni. E il nodo che si presenta è ancora quello del rapporto fra cultura e normativa; essendo ancor viva la tendenza da parte di politici, amministrativi e giuristi a non intrigarsi in «querelles» di scuole o di tendenze, pensando che sia più prudente e più durevole una costruzione giuridica neutra, una sorta di portico vuoto sotto il quale si possono svolgere le più varie attività. E non ci si rende conto che il «rispecchiamento» culturale non è solo opportuno, ma in qualche modo inevitabile: e solo attestandosi non su effimere mode culturali ma su consolidate esperienze e validi principi quali quelli del valore dei contesti, della dimensione ambientale, delle componenti strutturali e organiche del patrimonio architettonico,

della conservazione integrata, del restauro urbano oltre al restauro dei monumenti, considerato come restauro critico, al di là delle suggestioni tecnologiche e delle ricorrenti tentazioni al ripristino, si potrà dare alla normativa una ragionevole efficacia e un corretto orientamento. Al di fuori dei quali ci si affiderà ancora agli effimeri delle mode politiche e culturali che hanno visto il tramonto dell'ideologia urbanistica, della cultura tecnico ingegneresca dei «lavori pubblici», l'avvento delle problematiche — e delle corrispondenti competenze ministeriali — dell'ambiente e delle aree urbane, che sono ritagli di comodo di segmenti e di settori di tradizionale competenza dei lavori pubblici e dei beni culturali.

Il problema di centro nell'avvenire della nostra Repubblica è ancora quello del Risorgimento: un prepotente e prevalente richiamo all'unità, e non un proliferare di organismi, un intreccio inestricabile di responsabilità e di competenze, una selva di procedure lentocratiche. Ancora una volta il paese reale è migliore di quello «legale»: ed è l'ora che questo vi si adegui.

REVOLUCIONES Y BIENES CULTURALES: 1789-1989
ESTUDIO PRELIMINAR DEL CASO EN AMERICA LATINA
Y EN ESPECIAL EN EL RIO DE LA PLATA

JORGE GAZANEO

Tal como lo expresa el título, el presente trabajo pretende ser una estructura de base preliminar para estudios que integren — vinculando estrechamente — otros acontecimientos que hoy no pueden ser ignorados y que influyeron en el despertar y desarrollo ulterior del ideario revolucionario francés que pesó en el pensamiento de los americanos.

Desde ya coincido plenamente con lo dicho por quienes me precedieron, respecto a la importancia que tendría la Revolución Industrial inglesa a fines del s. 18 y principios del s. 19¹. Esta pondría fin a un mundo que necesariamente requeriría también formas nuevas de gobierno que, en las Islas Británicas, se materializaron tempranamente. La revolución olvidada, the «Glorious Revolution» de 1688, fue el preanuncio de esos nuevos tiempos políticos y significó una verdadera «revolución sin sangre» que haría de Inglaterra, junto con el acontecer de la Revolución Agraria y la ya mencionada Revolución Industrial, el primer estando moderno de Europa.

La mayor parte de los hombres de la «Ilustración Francesa» — Rousseau entre ellos — abrevaron en el pensamiento y filosofía pragmática inglesa que surgió de esos acontecimientos anotados y,

¹ ver presentacion de Roberto Di Stefano.

asimismo, subrayaron los logros políticos de la monarquía parlamentaria y los beneficios de las libertades y derechos que ésta representaba.

En América Latina el ideario de esos «nuevos tiempos» se dá de manera diferenciada según el contexto geográfico que tomamos como motivo de análisis. Es el reflejo de la extensión geográfica, el enclave y el rol político-económico que cumplían las distintas regiones que, — en ese momento, estructurados en Virreynatos y Capitanías Generales — pasarían a conformar luego las nuevas repúblicas.

Dentro del Imperio Español americano, la importancia y el desarrollo económico de un área geográfica y con ello el cultural y político, no fue el mismo y ello explica el interés de la Corona — en términos geopolíticos — por unas regiones en desmedro de otras.

Así, el corazón del Imperio se centró en México, el Perú y Bolivia, los productores de riqueza metálica — oro y plata. La California, Nuevo México, Texas de hoy al norte; Venezuela, Colombia, al centro; Chile, Argentina y el Uruguay al sur, simplemente actuarían como áreas de apoyo a las anteriores. Simples espacios desérticos y deshabitados, enormes, éstos se encargarían de desanimar y desgastar sin luchas a cualquier invasor que, recorriéndolos, tratara de ocupar los verdaderos reductos de riqueza de Potosí, Lima o Ciudad de México. El Caribe, fortificado a punto de convertirlo en un «mar español», fué puerta de entrada al Continente.

Todo esto contribuye a explicar la distinta fortuna de las revoluciones en Latino-América a partir del 1800.

Fracaso de la mayor parte de ellas, salvo en el Río de la Plata — Argentina — y en Colombia, áreas de frontera donde los intereses del partido «realista» no tenían el peso que naturalmente era de esperar en el Alto Perú y México.

Asimismo, las Guerras Napoleónicas, en un capítulo a primera vista intrascendente, en el cúmulo de sus victorias y fracasos, ocurrido en 1806 y reiterado en 1807, incorporaría a América del Sur al desarrollo geopolítico de escala mundial que se aceleraría después de Waterloo.

Efectivamente, las dos expediciones inglesas al Río de la Plata en los años mencionados, la primera al mando del General Beresford y la segunda del General Whitelocke fueron vencidas por los «criollos» que no solo tomaron conciencia de sus fuerzas sino que al tener contacto con sus eventuales prisioneros de guerra, lo hicieron también con sus ideas político-filosofico-comerciales de la «Glorious Revolution» que ya demostraba sus logros. El «Habeas Corpus», el «libre comercio y de prensa», el parlamento, el poder real limitado, pasaron a ser argumentos de primera mano que reforzaron las ideas llegadas antes furtivamente y rápidamente censuradas por las autoridades españolas, respecto a los acontecimientos en torno a la Revolución Francesa.

Como bien lo subrayara el Prof. Pressouyre², al referirse a las figuras de San Martín y Bolívar, las revoluciones en América no llevaron a la destrucción de monumentos, como sucedió en Francia. Sí a los símbolos que representaban a la monarquía pero aún en ese caso hay que recordar que en 1810, producida la revolución que depuso en Buenos Aires al Virrey Cisneros y constituyó la Primera Junta de Gobierno, se actuó adoptando medidas similares a otras ciudades españolas, para continuar gobernando en la emergencia de la ocupación napoleónica a la Península.

Es recién en 1813 cuando los criollos reunidos en Asamblea, se «quitan la máscara de Fernando VII» con la que habían gobernado; adoptan una nueva bandera y un escudo nacional que los identificará. Este último, un óvalo segmentado con los colores patrios — celeste y blanco — llevará sobrepuerto dos manos que se estrechan y sostienen una pica coronada por el gorro frigio. La raíz e inspiración de los símbolos descritos no dejaban ahora dudas de la filiación revolucionaria local con la de Francia de 1789.

Si bien, como se dijo, no hubo destrucción del patrimonio arquitectónico, cabe también agregar que no hubo tampoco preocupación ni conciencia de su protección. Por un lado, la demanda del momento era: «la libertad y la independencia» y ésta hubo de hacerse por las armas — Bolívar al Norte, San Martín al Sud.

² ver presentacion de Léon Pressouyre.

Además lo que puede considerarse patrimonio en nuestra área de análisis sólo tenía entonces 250 años de uso.

La sensación y el sentir general era que todo debía rehacerse. Rehacerse por otra parte en ese nuevo mundo, tan claramente analizado por Alvin Töfler³.

De allí que todo trabajo que hoy encare esta temática en América Latina podrá encontrar con mayor facilidad, en un primer estudio o capítulo de las revoluciones, ideas semejantes a las francesas que se traducen en los slogans que apoyaban la «organización de museos para formar al soberano» — se entiende al pueblo —.

Un segundo capítulo — ya en el siglo 20 (1910-1930), para dar una fecha por ahora tentatoria, mostrará ya sí, una efectiva toma de conciencia del pasado en medios intelectuales y profesionales, que transculturán las ideas de Violet le Duc y su vocabulario goticista al renacimiento en nuestro medio del neocolonial español. De allí el restauro de las Misiones Franciscanas de la California y Sonora en los EE.UU.; luego en descenso geográfico y cronológico hacia el sur, del patrimonio Mexicano, Peruano, Brasileño y Argentino.

Volviendo atrás, a las raíces, no debemos olvidar que para los revolucionarios en busca de la independencia, la experiencia estaba envuelta en tonos a la vez románticos y épicos; y frases como: «La Nación acorralada toma las armas y se pone en marcha» es un eco de la «levée en masse» y recuerdo de Valmy. Si la frase vale en el campo militar, también se encuentran otras capaces de inflamar a los patriotas en el campo civil: «Los ciudadanos oradores y legisladores, reunidos en Asamblea General para inventar la Ley...». Esas palabras y frases fueron motores de la acción y el movimiento constante, inspiradoras de una realidad que Benjamin Constant vinculó con la legitimidad, la continuidad y la duración de esas acciones.

Desde ese punto de vista los diez años (1789-1799) revolucionarios constituirán un cúmulo de legitimidades frustradas en las que se dán tres constituciones sucesivas⁴.

³ ALVIN TÖFLER, *La Tercera Ola*.

⁴ Dos constituciones republicanas igualitarias (1789-94); una republicana restrictiva (1795-99).

El el marco de esa inspiración se conformarán las bases de la filosofía política de los primeros patriotas: continuo movimiento y cambio de instituciones que se interpelan mediante el recurso de la insurrección popular, lo que da lugar a gobiernos necesariamente signados por una corta existencia y un destino aciago. Recordemos en Buenos Aires: 1810 Primera Junta; 1811 Junta Grande; 1813 1er/2 Triunvirato; 1815 Directorio. Hasta los nominaivos referidos que jalonan la fórmula convincente para gobernar que se buscaba está ligada a Francia. Tal es la fuerza con que se imagina su Revolución a la distancia.

Una de las primeras historias sobre esa Revolución, escrita por Mignet en 1824 asevera, con razón, que los «acontecimientos a que dio lugar nos introdujeron a una nueva era... de sociedades nuevas». Este planteo, firmemente mantenido por los pensadores del siglo pasado estableció el '89 como «línea divisoria de las aguas», frontera histórica que dividió al mundo en dos épocas, en dos sociedades, en dos formas de vida política.

Aquel libro y el contexto de ideas a las que dió lugar más tarde, sirvieron a integrantes de una nueva generación de americanos para conformar sus metas políticas, históricas, hasta literarias y arquitectónicas⁵.

Una sociedad nueva, una nación nueva sería a partir de entonces la meta, también una nueva ola de políticos americanos: la de mediados del siglo 19. No había lugar tampoco ahora, acabadas las guerras de la independencia, para pensar en preservar los testimonios de un pasado. Había que construir estos países.

Este es el momento de recordar otra obra intelectual llamada a pesar enormemente en el intelecto de la segunda mitad del siglo que consideramos.

Alexis de Tocqueville, en su obra: *El Antiguo Régimen y la Revolución Francesa*, al poner en duda los acontecimientos que derivaron en la toma del poder por Napoleón — quien declara terminada la revolución en 1799, y establece un régimen imperial hereditario — llegó a formularse la pregunta si, efectivamente, se ha-

⁵ Fué libro de cabecera de quien sería Presidente de la República Bartolomé Mitre y del historiador Vicente Fidel López.

bía quebrado para Francia la continuidad del «Ancien Régime» con la historia que seguía fluyendo en ese país.

Domingo F. Sarmiento⁶, ya se siente impresionado por el exterminio de los Girondinos, de las «terribles convulsiones» y del «desborde de la Revolución». Es que su generación además había recibido el aporte no sólo de Tocqueville sino también ahora de los románticos ingleses y seguido al mismo cauce de su pensamiento: con Wordsworth saludaron a la Revolución Francesa como «un renacer de la naturaleza humana» y siguieron arrastrados por el entusiasmo inicial de Coleridge hasta que con las de él también se apagaron las loas por el advenimiento de Bonaparte, luego Napoleón I.

Shelley deploaría «los ideales revolucionarios frustrados»; Carlyle hizo un análisis histórico de la Revolución Francesa que influiría no sólo en la histografía del tema largo tiempo sino también en la novela⁷.

En el Río de la Plata, ahora muchos dudarían sobre la absoluta validez del pragmatismo de ese movimiento político perpetuo que había acabado por autodevorarse.

Con la Revolución se abrirían dos frentes de discusión: el primero, respecto a la legitimidad de las formas de gobierno; el segundo, respecto a la legitimidad del pasado.

Este hecho ubicó en campos antagónicos a los que negaban la historia en nombre «de la racionalidad del porvenir» con quienes «reivindicaron la verdad de un pasado que nadie podía juzgar».

Los primeros, constructores de las utopías; los segundos, los restauradores de la tradición.

Para que ambos caminos volvieran a confluir y hacer con sus aportes un todo equilibrado era necesario que transcurriera el tiempo.

Primero era, como se adelantó, necesario construir esas nuevas utopías, como ya lo había demostrado la joven nación estadounidense.

⁶ Periodista, literato pero por encima de todo Maestro, estructurará la enseñanza primaria en el país. También será Presidente de la República.

⁷ CHARLES DICKENS, *A Tale of two Cities*.

En ese contexto se explica la admiración de los patriotas latinoamericanos por la Convención, al reconocer en ella el valor al proclamar la República. Ante esto se definirán radicalmente las dudas de muchos que discutían las formas institucionales a ser adoptadas luego de la separación de España⁸.

También se la admiró por sus reformas: en especial el Código Civil que luego haría suyo Napoleón, hoy base de la legislación en todos los países de influencia romana del Continente.

Se ha presentado el caso de una institución surgida de la Revolución, tomemos ahora el de uno de sus personajes: Condorcet. Célebre matemático, Secretario Perpetuo de la Real Academia de Ciencias, buscó transformar su sociedad de Ordenes y Estados «en otra de ciudadanos poseedores de iguales derechos ante la ley»⁹.

Formado bajo la influencia de Voltaire y Turgot, y ciertamente de l'Encyclopédie, contribuyó a racionalizar el entendimiento de los procesos sociales y políticos y a desentrañar el sentido de la historia, usándola como herramienta.

Sus *Obras*, publicadas entre 1847-49 en París, influirían en sucesivas generaciones de latinoamericanos en campos que van desde las ciencias a las teorías políticas que gravitarían en la segunda parte del siglo diecinueve y primera del veinte.

Su aseveración: «toda sociedad no ilustrada por los filósofos es engañada por los charlatanes»... fijaría el valor del nuevo pensamiento rector de base política; su oposición a los títulos de nobleza, a la pena de muerte; su lucha por la abolición de la trata de negros, todos estos principios se encuentran vertidos con claridad en la declaración de principios de la Asamblea del año Trece (Argentina).

Nuevamente, sus ideas sobre «el progreso» y la educación, sus análisis sobre «La Revolución Norteamericana», influirán en el pensamiento y los escritos de Juan Bautista Alberdi¹⁰ y por extensión en la Constitución de 1853.

⁸ *Repúblicas o Monarquias en América?*

⁹ Condorcet: *Obras*.

¹⁰ JUAN BATISTA ALBERDI: escritor, legista, ideólogo de la *Constitución Nacional Argentina*, con su libro: *Bases*.

La continuidad del mensaje de Condorcet no se detiene en la generación de Alberdi y Sarmiento sino que va más allá. Sus pensamientos sobre el desajuste social que ya se hacía patente con el maquinismo, geniales y avanzados para la época, señalaban que al perfeccionarse las manufacturas «sus operaciones se dividirán mas y mas, llevando al individuo a un trabajo puramente mecánico y reducido a un pequeño número de movimientos simples «...» que acabará por llevar a nuestra especie humana a la estupidez»¹¹. Y agrega: «Es indispensable encontrar remedio contra el efecto infalible de la monotonía en las ocupaciones diarias».

Esta preocupación por el desborde de la industria moderna llegaría también a teñir las bases de denuncia de los escritos de las primeras figuras del Socialismo argentino encarnados en la figura del fundador de ese partido: el Dr. Juan B. Justo y el primer diputado electo por el socialismo argentino al Congreso: el Dr. Alfredo L. Palacios.

Pasando a otra de nuestras reflexiones que tienden a crear una estructura internacional para el item que nos congrega, no debemos olvidar el rol que la Revolución asigna al arte y a la arquitectura.

Jean J. Rousseau en su «Discurso» (1749-59) señala que «el progreso de las ciencias y las artes lejos de haber purificado las costumbres, han extendido el vicio, la esclavitud y la discordia».

Para él y sus seguidores esos «productos del lujo solamente servirán para corromper la costumbre y la moral».

En el «Contrato Social», completa su pensamiento afirmando que: «el prejuicio creado por el arte dominante debe ser reparado por un *arte perfeccionado*» y termina exaltando «las artes útiles y los oficios que no estimulan los deseos como las bellas artes».

Ya Diderot en su «L'Enciclopedie» coincidía que la publicación de esa obra tenía por objeto dar a la sociedad el «remedio a los abusos sociales en especial mediante la mejora de las artes mecánicas».

¹¹ CONDORCET, *Memorias sobre la Instrucción Pública* (1790): la instrucción común para los niños, la instrucción común para los hombres, la instrucción relativa a las profesiones, y la instrucción relativa a las ciencias.

No es de extrañar entonces que la Francia revolucionaria ponga al arte y a la arquitectura al servicio de su gesta continuando con el proceso de transformación iniciado unos treinta años antes de 1789.

Es a partir del año indicado arriba, que el arte se convierte en «profesión de fé política», tema que desarrolló el Profesor, Jean René Gaborit que me precedió.

A lo escuchado en esa presentación, agrego la bien conocida frase de Quatremere de Quincy: «Poned las artes en las manos del pueblo y éstas se convertirán en el espantájaro de los tiranos».

Esta frase será también en el futuro americano la base política de gobiernos que usarán el arte como bandera: tal el caso de la escuela pictórica mexicana representada por Diego Ribera y Clemente Orozco.

David, en su «Juramento de los Horacios» pinta uno de los primeros manifiestos revolucionarios, cargado de un «pathos» moralizante y republicano.

Su «Brutus» terminado en 1789 representa a quien expulsó del poder a la monarquía tarquina en favor de la República y no duda en condenar a muerte a sus propios hijos que confabulaban para restituir la fórmula monárquica. No vale la pena insistir sobre el obvio propósito de esta pintura.

Resumiendo en el caso argentino tomado como ejemplo — por razones de tiempo — queda expresada:

Una primera etapa — coincidente con la búsqueda de nuevas formas de gobierno (1810-1813-1821) de los patriotas revolucionarios del Río de la Plata que coincide con el gusto y la materialización de una arquitectura Clásica que encarna las virtudes ideológicas de la Revolución. (Francesa, y de Mayo de 1810).

Rivadavia, — en una segunda etapa — primer presidente de la Nación (1820), llamará a Própero Catelín, arquitecto francés que construirá la primera Cámara de Representantes (a la manera de hemiciclo greco-romano) y la nueva fachada de la Catedral de Buenos Aires, de neto corte clásico.

(Permitáseme de paso recordar la misión a Brasil de Grandjean de Montigny que iniciaríía el clasicismo en ese país).

Aún en el interregno de la «Tiranía», período así denominado cuando asumió el poder el dictador Juan Manuel de Rosas, el

enfrentamiento del intelecto contra la «libertad»; la eruditón contra la «República» tiene ecos de principios Jacobinos basados en Rousseau.

Con la caída de Rosas, la promulgación de la ya mencionada Constitución de 1853 y la superación entre las diferencias del gobierno de Buenos Aires y de las provincias del interior del país, 1860, se inicia el despegue de la República Argentina.

Las figuras citadas de Mitre; Vicente Fidel López; Sarmiento más los Echeverría y tantos otros, forjarían a la nueva nación dentro de los cánones de la democracia representativa y el republicanismo.

En el campo del espacio construído y las artes, la Ecole des Beaux Arts, el movimiento Romántico y el Industrialismo constituirán el telón de fondo que creara la imagen material ante el mundo de ésta «Nueva Nación». En la Facultad de Arquitectura de Universidad de Buenos Aires las discusiones registradas y las bibliografías que quedan en los repositorios históricos de su biblioteca, señalan el conocimiento de los planteos de Ruskin, Morris y Violet-le-Duc entre tantos otros teóricos y prácticos del siglo diecinueve.

Entre 1930-40, Mario J. Buschiazzo, Arquitecto conformado en esa escuela de arquitectura, estará destinado a convertirse en el primer pionero de la preservación y restauro del patrimonio nacional. En ese sentido compartirá honores en America con Melo Franco de Andrade — Brasil —, y con Paul Coremans — Mexico —; todos ellos aproximadamente de una misma generación de trabajo.

Buschiazzo fué, asimismo que un profesional activo en el campo del restauro, un eminent historiador de la arquitectura.

La tremenda lucha que tuvo que desarrollar por imponer la idea de que *la historia debe ser instrumental para la formacion profesional crítica* del arquitecto y no para usarla de base para copiar formas, fué paralela a sus esfuerzos por llamar la atención hacia los edificios del pasado.

En ese sentido resultan sugestivos el paralelo de las fechas analizadas por el Profesor Borsi¹² y los acontecimientos en el

¹² ver presentacion Franco Borsi.

campo de la preservación que se daban en Argentina en materia de lo legal.

Las teorías de Boito y de Panne, preocuparon a mi Maestro, Buschiazzo, al igual que lo mucho que habría de hacerse para universalizar y concientizar — usemos el término revolucionario francés — «al Soberano» en materia de conservación de patrimonio. Esa es la tarea de *mi generación*. Otra tendrá que criticarla.

POLITIQUES DE CONSERVATION
DES BIENS CULTURELS EN URSS (1917-1989)

CATHERINE CLAUDON-ADHEMAR

Chacun sait que l'URSS connaît actuellement de profondes mutations politiques. Le domaine culturel n'y échappe pas et à lire la presse, on s'aperçoit que la problématique du patrimoine et de la mémoire collective est tout spécialement au centre d'un débat passionné. La ville de Moscou est la première concernée, encore que bien entendu le phénomène soit certainement plus général. Moscou, vitrine du régime, exemple des rêves et des ambitions de ses maîtres, a connu des traitements on ne peut plus variés. Nombre d'édifices célèbres ont disparu et ces disparitions attirent l'attention sur la politique des gouvernants. Lénine, Staline sont-ils coupables, ou par delà les personnes n'y aurait-il pas dans le long terme l'émergence d'une mentalité, à la fois passéiste et nationaliste?

Si l'ancienne ville de Pétersbourg n'a pas radicalement changé, si à Kiev, la première capitale historique de la Russie, les destructions massives au cours de la seconde guerre mondiale rendent vaine toute considération sur la conservation du patrimoine, il n'en est pas de même pour Moscou. Après chaque bouleversement politique, la Russie a voulu donner un style à sa capitale, et c'est ainsi que la ville a beaucoup changé au cours des siècles: avec l'arrivée des architectes italiens Fioravanti, Marco Ruffo, Alevisio Novi, après les invasions tatares, avec l'instauration du style empire, après l'incendie de Moscou en 1812. Avec l'avènement des soviets, la capitale, une fois encore, a beaucoup changé. La

ville aux «quarante fois quarante églises» que l'on pouvait voir au milieu du XIXème siècle, comme l'atteste le marquis de Custine dans ses *Lettres de Russie* n'en compte plus que quatre-cent-cinquante en 1914, et à partir des années cinquante, plus que vingt-cinq/trente, dominées par sept gratte-ciel. Parmi les monuments, nombreux sont ceux que l'on pourrait appeler les «illustres disparus». Sans vouloir en dresser une liste exhaustive, il convient peut-être, avant tout essai d'explication de la conservation des biens d'insister, pour fixer l'importance du phénomène, sur quelques disparitions significatives.

Ainsi à l'intérieur du Kremlin, cœur politique et spirituel de la ville, les églises que l'on peut voir actuellement sur la «place des cathédrales», celle de l'Archange de la Dormition et de l'Annonciation principalement, n'étaient en fait qu'une petite partie d'un vaste ensemble, de ce que Théophile Gautier dans son *Voyage en Russie* qualifie du «plus splendide entassement de palais, d'églises, de monastères, que l'imagination puisse rêver»¹. En effet, deux grands couvents se trouvaient dans l'enceinte du Kremlin, le monastère de l'Ascension, qui datait du XIVème siècle et surtout le monastère du Miracle, de la même époque. Il était considéré comme un des grands centres spirituels de l'ancienne Russie. N'est-ce pas à cet endroit précis que Napoléon avait installé en 1812 son quartier général? Les deux monastères disparaissent en 1932, tout comme le palais Nicolas. A leur place se trouve à l'heure actuelle le Soviet Suprême.

Si l'on quitte désormais le Kremlin pour aller sur la place Rouge, on ne manque pas de voir la cathédrale Saint-Basile le Bienheureux, qui a bien failli disparaître elle aussi, et en face, un magasin, le fameux «Goum». A côté de ce dernier, on remarque un vaste terrain vague. A cet endroit s'élevait la cathédrale de Kazan, construite en 1632 par le prince Pojarsky pour commémorer la victoire qui délivra la Russie des Polonais. Elle était à ce titre particulièrement chère au cœur des moscovites. Contemporaine de la cathédrale Saint-Basile, elle lui faisait pendant. Or elle a disparu au début des années trente. Tout près de là, dans le

¹ T. GAUTIER, *Voyage en Russie*, Paris, 1978, p. 270.

même quartier sont détruits tour à tour le couvent du Sauveur derrière les images, construit en 1600, fort célèbre car là fut fondée la première école savante de Russie, ainsi que le couvent grec Saint-Nicolas construit en 1566 et le monastère de l'Epiphanie, réédifié après l'incendie de 1812. Tout le quartier marchand autour de la place Rouge appelé «Okhotny Riad», c'est-à-dire «l'étal des chasseurs» disparaît aussi. C'est là que pêcheurs et chasseurs venaient vendre poisson et gibier et acheter farine et blé.

Si l'on se dirige à présent vers la bibliothèque Lénine et le fameux musée Pouchkine, on ne manque pas de voir la gigantesque piscine «Moskva». C'est à cet endroit que se trouvait la basilique du Christ Sauveur. L'idée de faire édifier cette cathédrale en action de grâces après la victoire de 1812 sur Napoléon, revenait au tsar Alexandre 1er. C'est son successeur qui la fit ériger en 1833. A défaut d'être belle, elle est imposante. Haute de cent mètres, elle dominait toute la ville, en forme de croix grecque, avec ses cinq dômes dorés. L'ensemble était somptueux et majestueux: un revêtement extérieur de marbre, soixante fenêtres, de gigantesques sculptures, une iconostase de marbre et un immense escalier descendant vers la Moscova. Symbole d'une Russie riche en ce milieu du XIXème siècle, construite grâce à une souscription du peuple, sa destruction fut difficile, les piliers de soutènement durent être dynamités. Dans ces années là disparaît aussi le monastère de la Passion, fondé en 1641. Il côtoyait la célèbre statue d'A. Pouchkine, qui se trouve désormais seule au milieu d'une immense place.

La destruction des églises, monastères, est éminemment symbolique. Celle des arcs de triomphe ne l'est pas moins. La «Belle Porte», c'est ainsi qu'était appelé l'arc de triomphe construit en 1735 pour commémorer la victoire de Poltava. Comme ce fut le cas pour nombre de monuments à Moscou, la «Belle Porte» fut soigneusement reproduite en maquette et photographiée avant d'être détruite en 1934. Au bout de la rue Tver (actuellement rue Gorki) un second arc de triomphe avait été élevé en l'honneur des exploits d'Alexandre 1er en 1812. Le même sort lui fut réservé. Il y a aussi le cas de la tour Soukharev construite dans les années 1692-1695, sur le chemin qui menait du centre de Moscou à la

laure de la Trinité Saint Serge, un des grands centres religieux de la vieille Russie. Elle était considérée par les moscovites comme la porte d'entrée de la ville. La tour Soukharev constituait un des plus beaux monuments du baroque harychkine, typique du tournant du XVII^e siècle. Elle se trouvait être le centre d'un quartier très pittoresque de Moscou, avec ses brocanteurs, ses bouquinistes et revendeurs en tout genre. *Les Nouvelles du Comité Central* de septembre 1989 viennent de publier l'ordre de la main de Staline, daté du 18 septembre 1933, concernant sa destruction². Tous ces monuments furent détruits au cours de ce qu'on a appelé «la reconstruction de Moscou».

Enfin, une autre disparition intervient à la fin des années quarante, celle du Musée d'art moderne occidental (GMNZI)³, fondé à partir des collections Chtchoukine et Morozov, lors de leur nationalisation par décret spécial de Lénine⁴. Réunies en 1928-29 dans l'ancien hôtel particulier de Morozov, rue Kropotkine, les collections de ce musée, fort célèbre à l'époque, renfermaient des œuvres à la fois impressionnistes, post-impressionnistes ainsi qu'une grande quantité de toiles de Matisse et Picasso. L'avant-garde russe s'est toujours vantée d'avoir puisé son inspiration dans ces toiles françaises. Romain Rolland lui-même souligne lors de son passage à Moscou l'importance du phénomène: «Je suis heureux de voir cette symphonie française si riche et si diverse sous les cieux bienveillants de l'URSS» dit-il⁵. Une fois la tendance «réactionnaire» de cette collection dénoncée, les toiles furent réparties entre l'Ermitage et le musée Pouchkine et le musée ainsi démantelé fut fermé.

Il est sûr que ce qui faisait de Moscou une ville religieuse, une ville témoin de la grandeur militaire impériale, une ville marchande, une ville cosmopolite, tout ceci a disparu. C'est donc une partie de la mémoire collective qui s'est effacée ainsi que des allu-

² *Izvestija Ts.K.K.P.S.S.* n. 9, 1989, p. 112 (Nouvelles du Comité Central).

³ Il s'agit de Gosudarstvenny muzej novogo zapadnogo iskusstva cf. l'article d'Alexandr Kamenskij «Ob odnom pogibsem muzee» («Au sujet d'un musée disparu») *Ogoniok* n. 3, 1989.

⁴ Décret du Conseil des Commissaires du peuple du 5/18 décembre 1918.

⁵ Lettre du 29 juin 1935, citée par A. Kamenskij.

sions à un certain mode de vie passé. Certes, ces destructions ont correspondu à des impératifs que l'on imagine assez naturellement. Dans ces années trente, il fallait améliorer la circulation, installer un nouveau métro, il fallait édifier des bâtiments administratifs nécessaires à la nouvelle capitale politique et il est incontestable que de la sorte parades, défilés et cortèges officiels avaient le champ libre, en particulier sur la place Rouge.

Afin de mieux comprendre les arrières-plans, il n'est sans doute pas inutile d'évoquer le contexte chronologique, politique et même sociologique de l'époque. Il y a incontestablement une rupture historique entre la période des soviets et celle de l'avènement d'un seul homme. L'époque des débuts de la révolution était très attachée à la conservation du patrimoine et les bolchéviques ne voulaient surtout pas que l'on modifie Moscou. Bien sûr des gestes autant symboliques que rituels sont accomplis, les aigles, symboles de l'autocratie, sont arrachés, certaines statues comme celle de Catherine II, portent dans leur main un drapeau rouge, on dépose les statues d'Alexandre II et Alexandre III, on laisse toutefois en place la statue fort célèbre de Pierre 1er, oeuvre de Falconet, ainsi que celle de Nicolas 1er. Mais cela ne va pas plus loin. De 1917 à 1924, la protection du patrimoine est assurée par Lénine et Lounatcharski alors commissaire aux Beaux Arts⁶. Cette sauvegarde s'est traduite par des décrets, des commissions et projets d'urbanisme, des inventaires et restaurations d'objets d'art, par leur nationalisation enfin. De façon surprenante peut-être la révolution a causé peu de dommages aux monuments qui furent dès les premiers jours placés sous la responsabilité des membres du parti et des ouvriers. Ceci va à l'encontre d'une certaine image que l'on s'est plu à donner à l'Occident de la révolution souvent par le biais des écrivains russes émigrés, l'image d'une horde de barbares ravageant la vieille culture russe. A l'inverse, on pourrait citer la fameuse anecdote de Lounatcharski qui pleure et offre sa démission en apprenant que le Kremlin aurait souffert. En tout

⁶ Sur cette époque, deux ouvrages importants:

— LÉNINE, *Sur l'art et la culture*, Paris 1976 (d. 1018) tome 3.

— O.N. ZUKOV, *O Sokhranennom revoljiciyg* (Conservation des monuments. Moscou 1917-1921), Moskva 1985.

cas, il semble incontestable que les bolchéviques ont désiré conserver tout et à tout prix. Les cent pages de décrets et les cent soixante dix pages d'arrêtés du Mossoviet promulgués entre 1917 et 1918 prouvent cette volonté⁷. Parallèlement sont mises en place des commissions. La première, créée par Lénine, est célèbre: c'est la «Commission aux affaires des musées et à la sauvegarde des monuments». Elle fonctionnera jusqu'en 1925. Des historiens d'art réputés comme Igor Grabar, y auront une place importante. Les projets d'urbanisme établis au lendemain de la révolution, quoique riches en idées neuves, vont dans le même sens d'une préservation du patrimoine, je veux parler du plan d'un «Nouveau Moscou» qui date de 1918 et épargne la vieille ville comme d'un autre plan qui voit le jour en 1925, celui d'un «Grand Moscou» œuvre de l'architecte Chestakov. En ce qui concerne les objets d'art, on dresse un peu partout des listes d'œuvres que renferment églises, monastères, palais et résidences d'été des tsars, familles de nobles et de marchands. En ce domaine, les dégâts sont importants. Les inventaires sont dressés par des gens de bonne volonté mais qui ne sont pas toujours compétents, les objets d'art que contiennent les riches propriétés sont parfois emportées à la hâte par leurs propriétaires, comme ce Rembrandt que le prince Youssourov aurait emporté, après avoir recouvert la toile d'un badigeon. Elles disparaissent parfois aussi dans le trouble général de l'époque. Mais il n'en reste pas moins vrai qu'en ces années plus que difficiles au plan économique, on entreprend la restauration des icônes du Kremlin qui avaient été laissées à l'abandon à la veille de la révolution, des tours abîmées, pendant l'insurrection, celle des propriétés, des objets d'art. Voici un dernier exemple frappant: en pleine guerre civile, on commence des fouilles archéologiques, plus de cent cinquante expositions voient le jour dans les années vingt alors qu'avant 1917, on n'en comptait qu'une vingtaine. Le problème le plus important reste celui de la nationalisation des biens. Tous les édifices et collections privées

⁷ Cf. en particulier les décrets «Sur le Palais d'Hiver»; «Appel aux soldats, matelots et à tous les citoyens russes»; «Sur les monuments de la République», cités dans LÉNINE *Sur l'art et la culture*, tome 3, Paris 1976.

deviennent propriété de l'Etat soviétique, les collections impériales qui pouvaient, à elles seules, constituer des musées entiers, les propriétés des familles Youssourov, Chéremetiev, Viazemski, Troubetskoï, à Arkhangelskoïe, Kouskovo, Ostankino... Il est désormais interdit de faire le commerce d'oeuvres d'art ou de les exporter. De cette époque date le fameux décret sur la nationalisation de la Galerie Trétiakov (21 mai/31 juin 1918) sur celle des collections d'art (19 décembre 1918). Ainsi, en pleine révolution et pour la première fois en Russie, le peuple découvre qu'il a officiellement un patrimoine culturel.

Incontestablement, avec le pouvoir absolu de Staline, la politique culturelle et patrimoniale change. Un article du directeur des biens inaliénables au Mossoviet, paru en 1925 et intitulé *Démolition et aménagement urbain*, indique clairement vers quoi on doit s'orienter désormais: «sans démolitions, la ville ne peut s'agrandir. Il convient de supprimer l'ancien et de faire place au nouveau» dit-il, «Moscou n'est ni un musée du passé ni une ville pour touristes, ni Venise ni Pompéi»⁸. A cet esprit nouveau correspondent de nouveaux projets d'urbanisme élaborés entre 1928 et 1932 à la suite d'un concours organisé par le Mossoviet et ouvert aux étrangers. Le Corbusier on s'en souvient dans son projet de «ville radieuse» propose de raser Moscou à l'exception du Kremlin. Deux plans soviétiques sont en concurrence. Le premier propose que les quartiers industriels et d'habitation contournent le centre de la ville: Staline s'y oppose. Le second, celui de V. Séminov, architecte en chef de Moscou, défend l'idée de la création de grandes artères sans jamais faire référence aux monuments existants⁹. Ce projet met en avant pour se justifier la nécessité «d'assurer aux travailleurs des conditions de vie normales»¹⁰. Appelé

⁸ N.F. POPOV, «Razrusenie i gorodskoe stroitel'svo. Novaja Moskva — ne muzej» («Destruction et aménagement urbain. La nouvelle Moscou n'est pas un musée») *Istorija Sovetskoy arkitektury 1917-1925* Moskva 1963, p. 50.

⁹ Cf. à ce sujet l'article de Vladimir Muravev «O zertvakh i o pamiatnike — Razmyslenija o donskom monastyre» («Des victimes — un monument. Réflexions sur le monastère Donskoj»), *Arkhitektura i stroitel'stvo goroda Moskvy* (Architecture et urbanisme de Moscou) n. 3, 1989, pp. 15-17.

¹⁰ Cité par V. MURAVEV, «O zertvakh...».

«Plan général de reconstruction de Moscou», il est approuvé par Staline en juillet 1934. Ce projet est la cause et le prétexte à la fois de toutes les destructions. Il a été, on s'en souvient, défendu par les membres de l'avant-garde tels les constructivistes Lissitsky ou Malévitch qui déclare: «Je suis heureux lorsque l'on détruit un hôtel particulier... Mieux vaut pleurer sur la mort d'un oiseau que sur celle de Saint Basile le Bienheureux»¹¹. Formule provocante certes, mais on peut douter que Staline ait réellement adhéré à ces vues hardies.

Ses projets procèdent d'un esprit tout autre. Les décisions sont prises d'abord avec l'arbitraire le plus total et les destructions interviennent une ou deux années avant que les arrêtés ne soient même signés. Des persécutions sont ensuite exercées à l'encontre des architectes: Chestakov, auteur du plan d'un «Grand Moscou» disparaît en 1925, Baranovski, qui avait restauré la cathédrale de Kazan sur la place Rouge avant sa destruction, est envoyé en Sibérie. Le secret enfin entoure tous les actes, les destructions intervenant souvent la nuit.

Ainsi, on le voit, la politique de conservation du patrimoine a radicalement changé lorsqu'on est passé du leninisme au stalinisme. Mais ces attitudes, tout aussi différentes soient-elles, révèlent en fait quelques traits d'une mentalité dont nous voyons les manifestations et les retentissements jusqu'à aujourd'hui. Ainsi par exemple, rien n'empêche qu'une loi soit promulguée d'un côté et que les faits ne la suivent en rien d'un autre côté. Ceci n'est pas propre à l'URSS mais il faut savoir que l'on parle beaucoup dans le pays en ce moment des infractions commises par le pouvoir à une législation qu'il a cependant lui-même promulguée. Ainsi par exemple, dix ans après que les bolchéviks ont marqué leur désir de valoriser le patrimoine national on procède, entre 1928 et 1934, à des ventes massives d'objets d'art¹². Elles sont décidées à l'automne 1928 par Mikoyan, et Lounatcharski tente en vain de s'y opposer. Ces ventes étaient plus ou moins connues

¹¹ Cité par V. MURAVEV, «O zertvakh...».

¹² Cf. l'article d'Alexandr Mosjakin «Prodaza» («Les ventes») *Ogoniok* n. 6, 7, 8, 1989 (avec préface de D.S. Likhatchev).

à l'Occident mais elles n'ont été révélées dans toute leur ampleur en URSS que cet été. Sont concernés les tableaux, icônes, œuvres de l'avant-garde, bibliothèques et objets d'art sacré et ce qu'on a appelé «le trésor des Romanov». Pendant six années jusqu'à l'arrivée au pouvoir d'Hitler, des quantités inimaginables d'objets vont peu à peu quitter le pays. Les plus belles toiles de l'Ermitage partent vers l'Amérique. Trois noms d'acheteurs reviennent, toujours les mêmes: Mellon, Nodler et la famille Hammer. Les tableaux arrivent par groupe de vingt-trente à la National Gallery de Washington, au Metropolitan Museum de New-York. Il y a des Botticelli, des Van Eyck, des Rubens. Sur quarante-deux toiles de Rembrandt, vingt-huit restent en URSS à l'heure actuelle. L'Ermitage comptait cinq Raphaël, trois ont disparu dont la fameuse «Madone d'Albe» de la National Gallery, appelée en Russie «Madone de Petersbourg». A lui seul, Mellon achète vingt-et-un tableaux entre 1930 et 1931, pour une somme de sept millions de dollars. C. Gulbenkian achète pour Lisbonne deux Rembrandt et en 1935 une sculpture, la fameuse «Diane» de Houdon, pour une somme de 140.000 livres sterling. Une autre destination connue, l'Allemagne, les musées et collections de Cologne, Hanovre, Leipzig pour les dessins et les gravures. C'est à Berlin que sont organisées à partir de 1930 des ventes publiques, à des prix toujours très bas. La première est intitulée «Les palais, musées de Léningrad, l'Ermitage, le palais Michel, Gatchina», la seconde offre, sans plus de succès pourtant, trois cent vingt cinq œuvres de l'Ermitage. Les transactions ne se font pas avec la France et la Grande-Bretagne, sans doute par crainte que les émigrés russes, très nombreux dans ces pays, ne reconnaissent leur bien et le réclament. Les icônes quittent la Russie à partir de 1928 dans les mains d'antiquaires ou de diplomates dont le célèbre ambassadeur Joseph Davies, pour rejoindre l'Amérique, l'Allemagne, la Grande-Bretagne ou la Suède. Presque la totalité de la collection du Musée National de Stockholm vient de Russie; une grande exposition d'«icônes russes» est organisée en 1931 à New York. Symboliquement, la famille Rockefeller vient de rendre à l'URSS cette année une icône du XVème siècle arrivée dans le pays par ce biais. Quant aux tableaux de l'avant-garde, toiles de Malévitch, Filonov, elles sont tout simplement offertes par Staline à ses visiteurs.

L'ancien ministre de la culture, Mme Fourtseva continue cette tradition en offrant en 1972 un Malévitch à A. Hammer. Dans le même ordre d'idées que doit-on penser de la vente de juillet 1988 de Sotheby's à Moscou où quinze toiles de l'avant-garde furent dispersées?

«Le trésor des Romanov» se retrouve dans l'appartement moscovite de Hammer, puis en 1933 dans une vente en Amérique intitulée «La collection Hammer des Trésors impériaux du Palais d'Hiver, de Tasrskoïé Sélo et d'autres palais célèbres». Le roi Farouk, de son côté, achète toutes les œuvres de Fabergé dont les fameux œufs de Pâques.

A côté de ces faits indubitables, on ne peut que souligner aussi le manque de cohérence qui existe dans la politique culturelle actuelle, à la fois passéeiste et nationaliste. Un nouveau plan d'urbanisme adopté en 1971 porte sur une trentaine d'années et tend incontestablement à conserver les monuments et à respecter les sites. Cinq-cent-soixante-treize monuments sont classés. Le mouvement avait été amorcé dès 1966 lorsque V. Solooukhine dans ses *Lettres du Musée Russe*¹³ avait courageusement osé dénoncer publiquement la politique patrimoniale de Staline. La basilique du Christ Sauveur fut détruite, comme nous l'avons vu, dans les années, trente. A sa place, on voulait ériger le Palais des Soviets, qui devait avoir quatre cents mètres de haut. L'édifice devait être le triomphe du régime, «le nouveau centre sémantique de la capitale» selon l'architecte D. Chvidkovski¹⁴. Tout le quartier alentour est détruit pour faciliter l'accès au Kremlin. On change d'idée et on construit à la place une piscine». Mais à l'heure actuelle, les *Nouvelles de Moscou* dans un article intitulé «Une cathédrale disparue» ne relatent-elles pas qu'une «association de la Basilique du Sauveur milite pour la reconstruction de l'église avec des fonds provenant de dons privés, collectés parmi la population»?¹⁵ De même, la cathédrale de Kazan se trouvait sur la place

¹³ V. SOLOOUKHINE *Lettres du Musée Russe*, Paris 1966.

¹⁴ O. CHVIDKOVSKI, «L'architecture soviétique 1900-1930», Paris. *Moscou* (Catalogue d'exposition) Paris 1979, p. 290.

¹⁵ «Une cathédrale disparue», *Nouvelles de Moscou*, n. 46, 10-16 novembre 1989, p. 18.

Rouge. Avant de la détruire on la restaure soigneusement... et on déporte l'architecte. A l'heure actuelle, ne parle-t-on pas de la reconstruire? Une souscription nationale et internationale est ouverte. Le ministère de la Culture a donné le 29 mai 1988 son accord pour la reconstruction. On ne sait s'il faut espérer qu'elle intervienne réellement... Nous avions évoqué enfin la destruction de deux arcs de triomphe. L'un deux est reconstruit en 1968 dans un endroit tout à fait différent cependant et où de plus il n'y a aucun effet de perspective...

Enfin, un dernier trait d'une mentalité bien russe semblerait être la concurrence existant en ce moment en URSS entre le projet privé et le projet d'Etat. L'exemple le plus frappant est celui du monastère Saint-Daniel fondé en 1283 et donc à ce titre le plus ancien de Moscou. Il avait, comme nombre d'édifices religieux, été laissé à l'abandon au lendemain de la révolution. En 1983, l'Etat le cède au Patriarcat de Moscou et offre les matériaux nécessaires à sa reconstruction. Celle-ci est entreprise par des citoyens-croyants, des moines. Grâce à l'effort spontané et collectif ce monastère est devenu en moins de six années le fleuron de la culture russe, le gouvernement soviétique en est fier et le montre à tous ses visiteurs; les manifestations du millénaire de la Russie sont organisées en 1988 dans ce monastère Saint-Daniel où vivent les moines. Ceci est un des rares exemples d'une restauration qui n'a pas été détournée de sa fin première. Par opposition, on peut citer un exemple de la politique de conservation menée par l'Etat. Il s'agit de l'Arbat, ancien quartier de l'intelligentsia moscovite. Les maisons vidées de leurs habitants, les magasins de musique et les bouquinistes disparus, cette zone piétonne est devenue une caricature de restauration copiée sur l'Occident. Cette entreprise est manquée, elle n'a pas l'approbation populaire. Il faut ajouter qu'une autre entreprise, d'Etat pourtant, est souvent réussie en URSS, celle des maisons d'artistes, d'écrivains. Par ce biais sont réintégrés dans la conscience nationale des écrivains, des artistes autrefois maudits tels que Dostoievski, Scriabine ou Chaliapine.

Face à ces comportements peut-être inexplicables par les circonstances historiques mais qui sont en tout cas contrastés sinon contradictoires, il semble qu'il faille conclure en insistant sur l'im-

portance pour les russes de la fierté nationale, le respect du peuple pour la culture. Cela s'est traduit dès les débuts de la perestroïka par la fondation du fameux SFK (Fonds Soviéтиque de la Culture), dont les éléments moteurs sont le célèbre académicien D.S. Likhatchev, éminent spécialiste de la culture de l'ancienne Russie et Raïssa Gorbatcheva, l'épouse du premier secrétaire. Mais comment ne pas y voir la résurgence en cette fin du XXème siècle de la célèbre société archéologique fondée en 1901 par la princesse P.S. Ouvarov et de la non moins célèbre Société du Vieux Moscou qui a fonctionné sans interruption de 1907 à 1925, à laquelle on doit l'inventaire scrupuleux de toutes les richesses de la ville?¹⁶. Le Fonds Soviéтиque de la Culture a son journal, ses adhérents appartiennent à toutes les couches de la population. C'est grâce à lui et à l'énorme audience dont il jouit que récemment a pu être sauvé de la destruction tout le quartier allemand de Moscou, qui date de Pierre 1er. Grâce à lui les rues sont peu à peu débaptisées pour retrouver parfois leur appellation d'avant la Révolution. Espérons que grâce à lui les futures réhabilitations prévues de la place Rouge ou du Zamoskvorétsky, quartier de l'ancienne galerie Irétiakov dont on attend la réouverture ce mois de décembre 1989, seront exécutées avec plus de bonheur que jusqu'à présent.

¹⁶ E. OVSJANNIKOVA «Staraja Moskva i Staraja Moskva» («La vieille ville de Moscou et la Société du vieux Moscou»), *Arkhitektura i stroitel'stvo goroda Moskvy* (Architectura et urbanisme de Moscou), n. 9, 1988.

LE RIVOLUZIONI CINESI DEL 1911 E 1949
ED I LORO EFFETTI SULLA
CONSERVAZIONE DEI BENI CULTURALI

GIORGIO MANTICI

La Cina è stata spesso considerata come il paese dei paradossi.

Quando l'Europa viveva miseramente ed era afflitta da ogni sorta di epidemie negli anni più bui del nostro Medioevo, l'impero cinese dei Tang si permetteva una civiltà estetica di livello ineguagliabile ed adoperava la polvere da sparo non per micidiali macchine da guerra ma per strepitosi ed effimeri giuochi d'artificio. Quando, nello stesso periodo storico, la scienza medica occidentale si trovava costretta a lottare non solo contro morbi letali ma anche contro le restrizioni imposte alla pratica medica da una ideologia religiosa quanto mai retriva ed onnipresente, in Cina si debellavano malattie considerate altrettanto letali attraverso l'uso della agopuntura e di una farmacopea dalle risorse infinite...

Si potrebbe addirittura tentare di tracciare una vera e propria storia della Cina attraverso la enumerazione di una vasta ed articolata serie di paradossi che ha caratterizzato quella storia rispetto alla nostra, ed ha prodotto la Cina a noi contemporanea, la Cina degli anni Novanta. Non è mia intenzione in questa sede affrontare una tale intrapresa, vale a dire una sorta di possibile «Storia paradossale della Cina»; mi interessa piuttosto introdurre il concetto di *paradosso* — nel significato etimologico del termine, ovvero: «ciò che è contrario alla comune opinione, alla aspettativa», *paràdoxon* — poiché esso costituirà una sorta di grimaldello privi-

legiato per affrontare e capire l'argomento della nostra conversazione: il rapporto intercorso tra le rivoluzioni cinesi del 1911 e, soprattutto, del 1949 e i loro effetti sulla distruzione/conservazione dei beni culturali, espressione quest'ultima che denomina probabilmente il più vasto (per quantità e qualità) patrimonio culturale del mondo.

La rivoluzione del 1911 *Xinhai Gemin* oltre che costituire un paradosso si risolve in una contraddizione in termini. Basterà considerare che il primo vero Presidente della neonata Repubblica di Cina sarà Yuan Shikai, vale a dire un potente ex-funzionario imperiale di alto rango famoso, tra l'altro, per aver liquidato con efficace prontezza e straordinaria brutalità i timidi tentativi di quei riformisti cinesi che per cento giorni nel 1898 avevano cercato di dare un volto blandamente costituzionale alla gestione del potere degli ultimi imperatori Qing.

Il paradosso di una Repubblica guidata da un ex-funzionario imperiale raggiunge il suo culmine nel tentativo di Yuan Shikai di fondare una sua propria dinastia e di autoproclamarsi imperatore, tentativo a cui pone fine la provvidenziale morte (per cause naturali) dello stesso Yuan Shikai (giugno 1916).

Eppure, sarà proprio questo abortito progetto di restaurazione imperiale ad offrire lo spunto ad un gruppo di giovani intellettuali cinesi sensibili alle suggestioni e agli influssi della cultura democratica occidentale, per affrontare un problema che da allora in poi accompagnerà puntualmente le fasi cruciali della rivoluzione cinese (e a tutt'oggi ancora irrisolto): vale a dire il problema del rapporto tra tradizione da una parte e democrazia (comunque sia connotata) dall'altra.

Questo fertile humus ideologico produrrà l'esplosione della prima «Rivoluzione culturale» di questo secolo in Cina, il cosiddetto «Movimento del Quattro Maggio» (1919).

Gli intellettuali cinesi del «Quattro Maggio» si lanciarono in una coraggiosa opera di smantellamento, pezzo dopo pezzo, della civiltà culturale cinese classica vista come ostacolo a qualsivoglia progetto di modernizzazione sociale e politica della Cina.

Si trattava, insomma, secondo uno slogan di allora di «sfasciare la bottega Confucio & Figli» *Dadao Kongjiadian*. Per nostra

fortuna, l'impegno fu talmente pressante, la minaccia del panasiatico giapponese talmente evidente e contingente, che le forze vennero spese in azioni intellettuali anche di notevole portata teorica e politica, che tuttavia risparmiarono i grandi monumenti del passato e non dettero luogo ad alcuna furia iconoclastica nei riguardi di quel patrimonio artistico.

Se, infatti, non ci si preoccupò troppo di conservare, proteggere e restaurare i grandi monumenti del passato, d'altra parte non si produssero neppure distruzioni sistematiche del medesimo (in nome di un vandalismo di alto potenziale simbolico ed ideologico. Ecco, ancora una volta, un paradosso tutto «cinese»...).

Il 1° ottobre del 1949, dalla tribuna che sovrasta una delle entrate alla Città proibita sulla piazza Tiananmen, a Pechino, Mao Zedong dichiara ai cinesi e al mondo intero che «il popolo cinese si è levato in piedi»: è l'atto di nascita della Repubblica popolare cinese.

Paradossalmente, ancora una volta, ciò che oltre trent'anni di guerre, invasioni straniere, rivoluzioni non erano riuscite a distruggere, o comunque avevano casualmente risparmiato o accidentalmente danneggiato, verrà scientemente distrutto dai pianificatori moderni.

Vorrei prendere come unico esempio — non perché sia l'unico ma, perché è forse il più clamoroso — la città di Pechino.

Fino alla fine degli anni Quaranta, Pechino era unanimamente considerata come una delle più belle città del mondo. Dal XIII secolo, quando divenne la capitale della dinastia Yuan (1271-1368) aveva nel corso dei secoli successivi mantenuto intatta la sua struttura urbanistica di base: un vasto rettangolo tagliato per la lunghezza da Nord a Sud da strade assiali collegate da una griglia di piccole vie a formare una sorta di tanti quadrati di varia grandezza gli uni accanto agli altri, con al centro la Città proibita circondata da muri esterni ed interni.

Tale impianto urbanistico-architettonico venne rispettato anche se ampliato sia durante la dinastia Ming (1368-1644), sia durante l'ultima dinastia, i Qing (1644-1911).

Pertanto, fino ai primi quattro decenni di questo secolo non sarebbe risultato impossibile rintracciare i luoghi, le case, i palazzi descritti da Marco Polo nel *Il Milione* quasi sei secoli prima...

Agli inizi degli anni Cinquanta (in un periodo di grande entusiasmo popolare per la costruzione di una nuova Cina socialista, e di grande compatezza politica) si dà l'avvio alla edificazione di una «nuova» Pechino: moderna capitale di un moderno stato socialista. I pianificatori cinesi, assistiti e pesantemente consigliati dagli esperti sovietici, ridisegnano la pianta di Pechino secondo criteri sicuramente «moderni» e «razionali», senza tuttavia tenere in alcun conto di eventuali ostacoli costituiti dalla presenza di importanti palazzi, portali, quartieri di epoca Yuan a Ming, che vengono letteralmente cancellati qualora possano rappresentare un ostacolo alla pianificazione razionale della Nuova Pechino.

Le mura e le principali porte d'accesso a Pechino vengono rase al suolo per aprire il grande viale Changan che taglia lungo una linea retta la città da est ad ovest per una lunghezza di dieci chilometri. Interi quartieri, con tutto ciò che di antico e di grande valore estetico e storico contengono, vengono rasi al suolo per le esigenze di un traffico veicolare «moderno» (ancora un bizzarro «paradosso»: fino a tutti gli anni Settanta tale traffico «moderno» sarà costituito da mezzi pubblici e biciclette), e per fare spazio a dieci grandi palazzi, anch'essi «moderni» con cui si intende celebrare il decimo anniversario di fondazione della Repubblica popolare (1959). Tra le perle estetiche di questi mastodontici palazzi «moderni» troviamo il palazzo dell'Assemblea popolare che si affaccia lungo un lato della piazza Tiananmen, e che stilisticamente costituisce una fantasiosa commistione tra la Stazione centrale di Milano e il portale d'ingresso dell'Università di Mosca; il palazzo che ospita il Museo di Storia della Rivoluzione, ancora sulla Piazza Tiananmen, esteticamente assai meno definibile ma sempre rapportabile agli stilemi del monumentalismo moscovita-staliniano; la nuova Stazione di Pechino, unica costruzione questa in cui si è tentato di dare un sapore cinese ad una struttura architettonica razionale e moderna.

Dai pochi esempi appena fatti — e, purtroppo, se ne potrebbero fare decine di altri allo stesso modo imbarazzanti, nella sola Pechino — emerge un ulteriore paradosso: la distruzione sistema-

tica di gran parte del patrimonio architettonico ed urbanistico classico operata a Pechino va ascritta non tanto ad una possibile ideologia comunista che intende cancellare il passato feudale in nome di una rinascita progressiva e «migliore» della società socialista, quanto piuttosto ad una ingenua ed arrogante ideologia e pratica della «modernizzazione».

Cio è vero al punto che è possibile rintracciare un fenomeno assai simile a quello appena descritto in un regime che si fonda su valori ideologici opposti (tra gli altri: difesa della tradizione, mitizzazione del passato, richiamo ai valori eterni della romanità classica, ecc.) che pure ha operato distruzioni irreparabili al patrimonio artistico-architettonico di quel passato che pure si voleva difendere e portare a nuova vita, in nome della medesima e malintesa ideologia e pratica della modernizzazione. Il riferimento è al regime mussoliniano ed in particolare alla distruzione dei Borghi vaticani e di parte dei Fori per costruire due vie monumentali e «moderne» nella nuova e moderna Roma fascista (si tratta, come è noto, di Via della Conciliazione e di Via dell'Impero).

Oltre tutto, le giustificazioni portate dai pianificatori fascisti per ciò che concerne i Borghi vaticani erano dettate anche da un moderno concetto di igiene: quelle case vecchie e fatiscenti erano malsane e non permettevano di svolgersi una vita famigliare sana e moderna...

È paradossale, oltre che imbarazzante, che tali istanze di moderna igiene saranno invocate anche dai pianificatori socialisti cinesi quando, cinquant'anni dopo, si tratterà di distruggere interi quartieri delle classiche case di abitazione di epoca Qing note come *Sibeyuan* (letteralmente: quattro unità di abitazione che affacciano su un unico cortile), per far posto ad anonimi caseggiati moderni, razionali e puliti.

Ciò che mi preme sottolineare è che, al contrario di idee assai diffuse in Occidente, non è ascrivibile al regime comunista cinese in quanto comunista, la sistematica distruzione di una notevole parte del patrimonio artistico-architettonico classico, quanto piuttosto alla frettolosa applicazione di una assai malintesa idea di modernizzazione della struttura urbanistica di una città «moderna».

Ciò è vero e verificabile se si paragonano periodo di relativa tranquillità sociale e politica con periodi di turbolenze sociali,

ideologiche e politiche vissute dalla Cina a noi contemporanea. Per esempio: le distruzioni operate dalle oggi famigerate «Guardie rosse» *Hong Weibing* negli anni più caldi e disastrosi della Grande Rivoluzione Culturale Proletaria *Wuchang Jieji Wenhua Dagemin*, 1966-1969), distruzioni connotate da una pratica del vandalismo obbediente a mitologie rivoluzionarie, sono quantitativamente e qualitativamente irrisorie (perché spontanee e comunque non-professionali) rispetto alle distruzioni operate dai pianificatori cinesi «moderni», con il benestare del governo popolare e l'impiego professionale di mezzi e maestranze, nei due decenni 1949-59 e 1979-89.

Un ultimo paradosso. La Cina di oggi è probabilmente l'unico paese del mondo in cui il turismo internazionale ha svolto una incredibile opera di sensibilizzazione alla salvaguardia ed al mantenimento del patrimonio genericamente artistico cinese.

Con la fine del turismo «ideologico» che aveva caratterizzato gli anni Settanta e con l'avvento del decennio pragmatico e aperto all'Occidente inaugurato da Deng Xiaoping nel 1979, la dirigenza cinese si rende conto d'improvviso che se vuole rendere il turismo cinese una industria capace di portare nelle casse dello stato notevoli quantità di valuta pregiata, al fine gdi attirare i ricchi pensionati americani e giapponesi, sarà necessario far visitare a costoro la Cina magica dei loro sogni piuttosto che la Cina «moderna» e socialista fatta di comuni popolari, fabbriche di trattori «bandiera rossa», impianti petrolchimici e acciaierie...

Ecco pertanto che nel 1979 si sente l'esigenza di creare a Pechino un Ufficio amministrativo per i beni culturali che da allora in poi sarà estremamente attivo nel soddisfare la fame crescente di antichità classiche di ogni possibile dinastia da parte di maree di turisti che portano in Cina oltre alla voglia di visitare luoghi di rilevanza artistica e storica, anche una non trascurabile quantità di valuta pregiata (stimata sui tremila milioni di dollari all'anno, almeno per l'ultimo triennio).

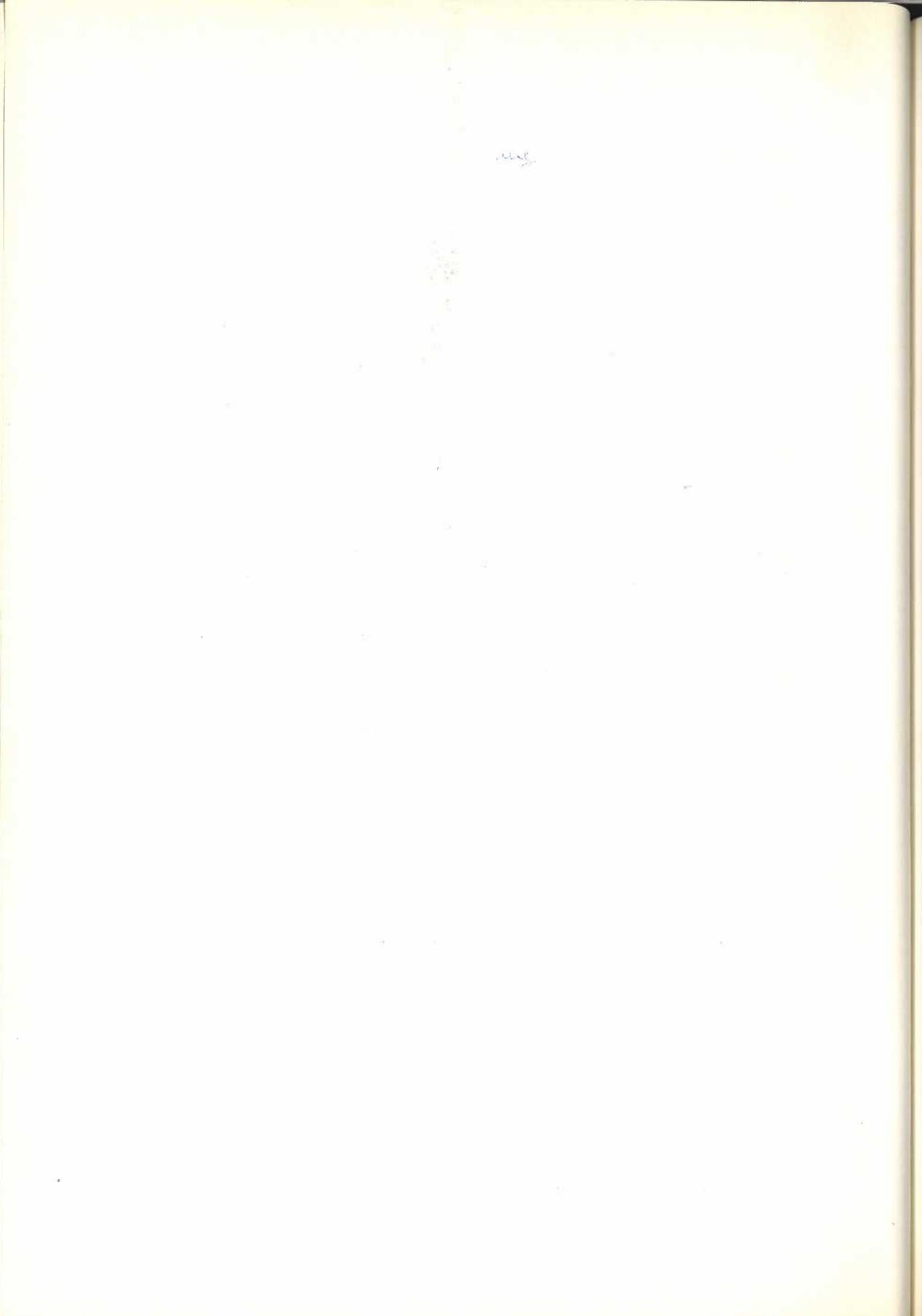
Questo rinnovato interesse per il proprio passato — per quanto scaturito da calcoli eminentemente mercantili — se ha portato ad una vasta opera di restauro di monumenti, templi, siti di rilevanza storica e culturale, non ha impedito ai pianificatori cinesi

degli anni Ottanta di cancellare in un oceano impazzito di cemento la struttura stessa della città di Pechino nonché i 7.309 siti di rilevanza storica (di cui 189 dichiarati dal governo municipale di Pechino «di straordinaria importanza storica e culturale a livello nazionale») che il neonato ma solerte Ufficio amministrativo per i beni culturali ha scovato e catalogato nella sola città di Pechino.

I grandi alberghi internazionali, i mastodontici shopping-centres, i grattacieli per abitazione e uffici hanno letteralmente distrutto il profilo della città e assediano e schiacciano con la luccicante arroganza dei materiali moderni e sofisticati con cui sono stati costruiti quei 7.309 siti di rilevanza storica che pure erano sopravvissuti alle ruspe dei pianificatori degli anni Cinquanta, come pure ai furori vandalici e rivoluzionari delle Guardie rosse negli anni Sessanta.

La Pechino di oggi è, alla fine, un esempio quanto mai eloquente di come le esigenze di modernizzazione — a prescindere dal regime politico — se applicate obbedendo esclusivamente alla logica della razionalità e del profitto possano risultare esiziali alla tutela del patrimonio artistico.

La Pechino di oggi si è trasformata nell'esempio più drammatico ed eloquente di tutto ciò che si deve evitare nello stabilire il difficile equilibrio tra passato e presente, tra rispetto del proprio patrimonio culturale, della propria storia e le esigenze di una capitale moderna.



COLONIALISME ET INDEPENDANCE:
LE SORT DU PATRIMOINE ARABO-MUSULMAN
EN TUNISIE (LE CAS DE LA MEDINA DE TUNIS)

ABDELAZIZ DAOULATLI

Pour insérer cette intervention dans le cadre du sujet du colloque: «Révolutions et Biens Culturels», il va falloir ouvrir la notion de révolution à un concept plus général que celui d'un coup de force populaire ou d'une prise d'arme militaire dirigée contre un régime; mais plutôt considérer le colonialisme comme un phénomène de «type révolutionnaire» pour les peuples qui le subissent, tellement il implique de transformations brutales et de mutations rapides et profondes, politiques certes, mais surtout économiques, sociales et dans le mode de vie. La «révolution coloniale» ne peut théoriquement engendrer, au niveau des biens culturels, que des changements tant dans les attitudes et les mentalités que dans l'état de conservation (ou de non-conservation) du patrimoine.

Il en est à peu près de même lorsque les peuples se soulèvent contre les occupants et réclament leur indépendance. L'accès à l'indépendance est également un phénomène suffisamment profond et total pour qu'il n'ait pas, en principe, un impact aussi profond sur les monuments et les sites. Les peuples subissent en quelque sorte l'accélération de l'histoire, lancée dans la course au progrès (pour atteindre «le convoi de la modernité», aimait dire H. Bourguiba), vont-ils se détourner de leur passé et l'oublier ou, au contraire, pris dans la tempête de la modernité, tenteront-ils de s'accrocher à quelques débris du passé, au patrimoine?

En 1830, la France, semblait encore traumatisée par les destructions massives de ses richesses artistiques qui ont accompagné le mouvement révolutionnaire de 1789. On s'en rend bien compte en relisant les pamphlets de Victor Hugo contre les démolisseurs. Pourtant, la destruction n'avait rien d'un acte gratuit. Le vandalisme révolutionnaire en voulant éliminer les symboles du passé (la Bastille, les statues royales décapitées anticipant sur la décapitation réelle du roi et de sa famille...) affirmait de la manière la plus brutale possible le triomphe absolu de l'ère nouvelle.

Mais le phénomène fut sans doute d'une telle ampleur qu'il suscita dans l'immédiat et pour longtemps une prise de conscience du danger qui menaçait les biens culturels. Si bien que le gouvernement de Louis-Philippe créa en 1830 le poste d'inspecteur général des monuments historiques, poste occupé en 1834 par Prosper Mérimée à qui la France doit la mise en place du service des Monuments Historiques.

Au même moment, la France des droits de l'homme et des libertés, préservatrice de ses biens culturels, se révèle une vocation coloniale, occupe l'Algérie en 1830 puis un demi-siècle plus tard (1881) impose à la Tunisie le régime du Protectorat. Paradoxe? Oui sans doute! Mais un an est à peine écoulé après l'entrée des troupes françaises à la Kasbah de Tunis (juillet 1881) qu'un décret est promulgué (le 7 novembre 1882) plaçant «les objets d'art et antiquités, les ruines de constructions antiques, les statues, fragments de colonnes, etc...» sous surveillance du gouvernement beylical. Acte symbolique, dirait-on d'une France libérale et généreuse, toute dévouée à la cause du patrimoine des peuples soumis? Le 8 mars 1885 un service des Antiquités est créé afin de mener à bien cette tâche et un an plus tard le 7 mars 1886 un autre décret établit la procédure du classement des monuments, objets d'art et antiquités et soumet leur conservation au contrôle administratif du service des antiquités.

En fait, le patrimoine visé par cette législation qui reproduit, parcimonieusement, celle créée en France depuis les années 30, est bel et bien le patrimoine antique (punique mais surtout romain et byzantin) comme l'a bien relevé Jallal Abdelkafi dans

son récent ouvrage sur la Médina de Tunis¹. Le service des Antiquités a surtout fonctionné comme un service de fouilles et de recherches archéologiques et accessoirement comme un service des monuments historiques, précise l'auteur. Ce choix tendancieux, délibéré et sélectif, se confirme en 1920 par le décret du 8 janvier, survenu 9 ans après les sanglantes émeutes du Zallaj (le 7 novembre 1911) qui ébranlèrent fortement la puissance coloniale et exarcebèrent en même temps, les sentiments de haine des deux côtés. Le décret établit, en effet, que toutes les antiquités mobilières et immobilières antérieures à la conquête arabe «qu'on sait exister ou qu'on découvrira par la suite sont la propriété de l'Etat tunisien».

En même temps qu'ils promulquaient ce décret du 8 janvier discriminatoire et sans doute pour répondre au mécontentement qu'il a dû susciter tant parmi les Tunisiens que dans les milieux éclairés de la colonie française, les autorités archéologiques se précipitèrent pour faire sortir à la file deux autres décrets, l'un daté du 3 mars 1920, l'autre du 13 septembre 1921, délimitant dans la Médina de Tunis des «zones de préservation des souks de la ville arabe et des zones d'extension» et confiant la responsabilité de l'application des servitudes, non au service des Antiquités mais à la Municipalité de Tunis qui ne semblait guère à l'époque mieux armée que celui-là pour veiller au respect de la réglementation.

On doit, cependant, à l'administration du Protectorat, le classement de 58 monuments de la Médina de Tunis (sur environ 600 qui méritent d'être protégés) dont 39 édifices religieux, quelques palais et édifices militaires... Mais le problème de la sauvegarde n'en demeure pas moins posé pour tout le patrimoine puisque, contrairement à ce qui existe en France depuis 1837, on n'a rien fait en Tunisie pour encourager la restauration et l'acquisition par l'Etat des biens culturels, l'expropriation d'après le décret de 1920 n'étant pas une obligation absolue pour l'Etat

¹ J. ABDELKAFI, *La Medina de Tunis*, Editions Alif, Tunis, 1989, p. 230 et suivantes. Ainsi que l'édition: *La Medina de Tunis*, Presses du CNRS, Paris, 1989, 280 pp.

même si le terrain ou le monument est jugé digne d'être classé. «Position confortable pour l'administration», commente J. Abdelkafi, «puisque celle-ci place sous son contrôle les terrains archéologiques sans bourse délier». Alors que la loi française du 30 mars 1887 prévoit l'acquisition par l'Etat pour cause d'utilité publique d'un monument historique classé.

La Régence de Tunis en se limitant au classement et en ne prévoyant pas de subvention de restauration au profit des propriétaires de biens privés, impose à ceux-ci des servitudes limitatives de leur droit de propriété, sans contre-partie. Cette situation n'a cependant, pas changé jusqu'à ce jour puisque la loi promulguée en 1986 demeure comme ses précédentes de l'époque coloniale pénalisante conçue plutôt pour le contrôle et la récupération du trésor archéologique et non pour la promotion du patrimoine.

En fait, parmi les 58 monuments classés à Tunis, les 39 édifices religieux étaient déjà entretenus par la Fondation des Habous qui avait de tout temps la charge des principaux monuments et qui se trouvait, du fait de la nouvelle législation, soumise au respect strict des normes de la restauration scientifique, sans aucune compensation pour cet effort exceptionnel. Bien au contraire. Les autorités coloniales tendaient par tous les moyens de la déposséder de ses biens qui constituaient sa principale et unique ressource. C'est dire combien cette législation coloniale, qui a pourtant permis la fouille et la restauration d'un très grand nombre de monuments antiques, a peu contribué à l'amélioration des conditions de conservation des biens islamiques. Faite de servitudes, de non-faire, elle n'a pas empêché les monuments et les sites ni de changer d'aspect ni de se détériorer au hasard du temps et des hommes. Il n'y a qu'à voir la situation dans laquelle se trouvent de nos jours plusieurs de nos monuments et sites pour se rendre compte de son inefficacité. Mais elle a, au moins, le mérite d'exister.

Qu'a-t-on fait depuis l'indépendance pour passer d'une protection passive à une sauvegarde active qui tout en protégeant le monument, le restaure et le met en valeur en vue de son insertion dans la vie contemporaine comme un élément de l'environ-

nement et de la culture? Dans quelle mesure ces objectifs ont-ils été atteints?

Le patrimoine islamique et l'Indépendance.

La symbolique révolutionnaire ne s'est pas limitée en France en 1789 à détruire les biens culturels: elle a simultanément, sinon parallèlement, tenté de promouvoir le patrimoine national en jetant les bases d'une politique de conservation des biens culturels. En fut-il de même à Tunis après la libération du joug du colonialisme français en 1956?

L'affirmation de Léon Pressouyre concernant la révolution française de 1789 selon laquelle «les lectures entièrement positives des phénomènes révolutionnaires sont aussi tendancieuses que les lectures totalement négatives» demeure sans doute valable pour la cas de Tunis. Je serais en même temps, tenté de dresser un tableau moins sombre de la situation que celui dessiné par J. Abdelkafi sinon à privilégier dans une certaine mesure une lecture moins catastrophique.

En créant des commissions chargées d'effectuer des tris parmi les biens saisis à la Noblesse et à l'Eglise, les révolutionnaires français divisés entre «encyclopédistes, élitistes, pragmatiques...» ont agi au nom de principes et d'un idéal, contrairement aux foules qui ont investi certains symboles de l'ancien régime: églises, statues, forteresses, peintures... Le résultat fut le même: la disparition ou la dégradation d'éminents témoignages du génie créateur de la nation française.

La Révolution française n'est donc pas restée insensible à la valeur de témoignage de certaines œuvres, pas toutes évidemment, dont la connaissance doit constituer un élément de l'éducation du peuple et qui doivent, par conséquent, figurer dans le Museum National. Aussi dès les années 1792-93, on voit apparaître quelques tentatives réglementaires dont l'objectif est de définir les conditions de transmission du patrimoine culturel national. Les rapports de l'Abbé Grégoire en sont le témoignage. Mais les premières lois ne dateront que de la Monarchie de Juillet. La

Révolution de 1848 fut moins destructrice que celle de 1789 contrairement au mouvement insurrectionnel de la Commune de Paris de 1871 au cours duquel les insurgés incendièrent presque systématiquement les principaux monuments de la ville.

Il n'en fut pas de même à Tunis après l'indépendance. Qui, d'ailleurs, aurait eu l'idée, parmi la population, de détruire la Médina ou d'en supprimer quelques monuments. Bien au contraire! En ce 1er juin 1955, date du retour de l'exil du leader H. Bourguiba, après un accueil triomphal au port de Lagoulette ne fut-il pas conduit à cheval à travers les rues de la Médina sous l'acclamation de la foule enthousiaste? La Médina, symbole de la résistance nationale, lieu de résidence des principaux chefs historiques de la lutte nationale dont H. Bourguiba lui-même, ne pouvait dans l'esprit de ses habitants, une fois la dignité récupérée, qu'espérer être honorée et récompensée par une sauvegarde active et une mise en valeur adéquate. Il n'en fut rien! ou presque.

Pourtant aux toutes premières années de l'indépendance, tout invitait à l'optimisme: l'Institut National d'Archéologie et d'Art fut créé en 1957 avant même la création du ministère des Affaires culturelles (en 1962) et un illustre érudit épris d'archéologie et fervent défenseur des monuments et des sites, le regretté H.H. Abdelkahab, fut placé à sa tête. Le ministère de l'Education nationale, ministère de tutelle, avait lui aussi à sa tête un autre homme de culture tout dévoué à la cause du patrimoine islamique: Falamine Chabhi.

Mais telle ne fut pas la volonté réelle de Bourguiba qui, arborant l'étendard de la rationalité et du modernisme, a vite fait de manifester son intention de rompre avec la ville traditionnelle gratifiée de tous les maux; signe du sous-développement et symbole de l'irrationnel. En fait ces raisons d'ordre idéologique en cachent bien d'autres d'ordre politique: Bourguiba avait plus d'une raison pour ne pas aimer Tunis et ses habitants. Et cette rancoeur il l'a conservée jusqu'à la fin de ses jours à la Présidence. La Médina devint ainsi quarante ans durant sa cible préférée. De plus, en y pratiquant de grands travaux d'urbanisme, il espérait tant immortaliser sa propre mémoire qu'effacer la mémoire de ses compagnons de lutte pressentis comme adversai-

res potentiels et parfois même virtuels concurrents au pouvoir suprême.

Les remparts furent détruits un an après l'indépendance, sauf une porte, Bab al-Manara (XIIIème siècle), dont les pierres soigneusement numérotées et démontées, furent ensuite jetées on ne sait où! Les zaouias considérés comme les lieux de tous les obscurantismes furent livrées à elles-mêmes et certaines détruites juste au moment où l'institution des Biens Habous fut abrogée. Quant aux Médersas n'accueillant plus d'élèves, de la Zitouna dont l'enseignement religieux fut supprimé, elles furent petit à petit transformées par le ministère de l'Education Nationale soit en dépôts, soit en oukalas (habitations collectives) ou tout simplement cédées à des privés. Les mosquées eurent un sort différent: les plus prestigieuses telles que la grande mosquée Zitouna, la mosquée de Sidi Mahrez, la mosquée Sahabiat-Tsaba et bien d'autres bénéficièrent de la sollicitude du secrétariat à la Présidence avant d'être livrée à l'INAA qui continua à y effectuer de grands travaux de restauration à titre de monument historique. Mais plusieurs petits sanctuaires habités par des familles pauvres leur furent cédés contre quelques pécules et le produit de leur misérable vente fut utilisé par le Secrétaire du Président pour construire un internat pour jeunes filles portant le nom de la femme du Président.

Devant une telle ténacité de combattant suprême que pouvait faire un Bahi Ladsham, lui aussi féru d'histoire et d'archéologie et promu Premier Ministre? Je n'oublierai pas le jour de l'année 1969 où il me convoqua pour une visite des bastions de la Kasbah dont une grande partie était déjà rasée depuis dix ans. Après avoir longuement discouru sur l'importance historique du monument, il m'apprit la décision irrévocabile du Président de détruire le bastion Nord afin d'installer à sa place la future maison du Parti. Un forum immense (sorte de Place Rouge) devait la précéder.

Pourtant en 1964, comme réponse au défi du Président qui voulait une fois de plus effectuer une percée coupant en deux la Médina, destinée en apparence à mettre en communication la Kasbah avec le quartier européen — lequel quartier symbole réel

du colonialisme ne fut jamais l'objet d'aucune menace de quelque origine qu'elle soit — la Municipalité à l'initiative de son président du Conseil, Idassibe Ben Ammar, décida la création d'une Association de Sauvegarde de la Médina qu'elle dota d'un bureau d'étude pluridisciplinaire, proposant ainsi une autre alternative que celle de la destruction-reconstruction. Une dizaine de villes tunisiennes suivirent cet exemple et se dotèrent à leur tour avec plus ou moins de bonheur d'associations similaires, c'est dire quel fut le hiatus entre la volonté politique du chef et le désir profond des populations.

Pourtant le message semble, au dire de Jallah Abdelkafi, avoir été bien reçu par les autorités lesquelles, au terme de la période de grande instabilité politique qui va de 1969 à 1974, semblaient s'orienter vers une réévaluation de leur discours culturel qui sera dorénavant un peu plus nuancé qu'aux premières périodes de l'indépendance, comme en témoigne le discours du Ministre Mahmoud Messaadi: «Désormais le partage d'une même identité culturelle permet de rétablir un certain ordre intérieur et social» disait-il. «Grâce à elle s'affirme la dignité du pauvre, le sentiment d'honneur et de charité du riche, la morale de l'homme politique. L'identité culturelle est devenue une norme sociale». Propos rapportés par J. Abdelkafi qu'il commente par ceci: «Ni l'appel à la raison, ni l'initiative à l'ouverture, bases philosophiques de la 'promotion de l'homme', ne mobilisent les militants et à fortiori la population».

Sur ce fond de scène arrive Mohamed Mzali, désigné Premier Ministre, après le court interlude pseudo-libéral des premières années 70, qui s'efforça de renouveler le contenu du discours culturel en présentant le patrimoine arabo-islamique comme «une alternative à la démesure de la croissance, au gigantisme et à la standardisation». La modernité, certes mise en accusation, n'est pas pour autant rejetée intégralement. «Authenticité et ouverture» seraient désormais des slogans pour le clan de l'ancien Premier Ministre opposé à l'autre clan des partisans du modernisme à outrance. Ces idées allaient trouver dans l'opération Bab Souika Halfaouine un champ d'application et de confrontation idéal. Bourguiba qui n'a pas cessé de réclamer depuis les années

60 une intervention chirurgicale radicale destinée en apparence à relier par une percée la mosquée Sidmi Mahrez à celle de Saheb At-Tahaa, mais visant en fait la destruction d'une grande partie du faubourg nord, a trouvé dans son architecte-conseil Olivier Clément Cacoub l'homme de l'art capable de traduire en plans ses désirs et dans Mohamed Saoljah, le ministre prêt à tout pour mettre en exécution ses idées débonnaires. Par contre Mohamed Mzali en récupérant les valeurs arabo-musulmanes affirme sa ligne politique et se détache en quelque sorte de la ligne générale de conduite imposée par le combattant suprême. Ainsi le thème de la «sauvegarde du cachet traditionnel» avait-il été utilisé par le Premier Ministre lors du Conseil interministériel consacré en 1983 spécialement à l'examen du projet présenté par O.C. Cacoub. C'est par ce terme qu'il trancha le débat en faveur des thèses «conservatrices» de l'ASM opposées au projet «moderniste» et par suite destructeur de l'architecte-conseil.

Dans ce débat en apparence urbanistique et culturel mais éminemment politique dans la réalité des faits, le patrimoine arabo-musulman de la Médina a servi de champ de bataille dans les luttes du pouvoir au sein même du gouvernement. Il est resté, à mon avis, sans conclusion malgré l'aspect dit «arabo-musulman» ou «arabisant» que prit la place de Bab Souika à la suite des interventions qu'elle subit depuis lors. Car on est loin d'avoir abouti à un consensus sur le devenir de la cité historique. Le classement de la Médina de Tunis fait en 1979 par l'Unesco sur la Liste du Patrimoine mondial, n'a pas empêché les autorités politiques, comme on vient de le constater, d'agir comme si ce classement n'avait jamais existé et comme si la Tunisie n'avait pas adhéré à la Convention de 1972 sur la protection du patrimoine mondial culturel et naturel. Au contraire certains, alléguant jusqu'à aujourd'hui les normes d'hygiène et de circulation automobile, passent outre les principes et les méthodes universellement reconnus en matière de sauvegarde des villes historiques. La loi promulguée par le M.A.C. en 1986 destinée en principe à moderniser la législation héritée de l'époque coloniale ne fait quant à elle qu'accentuer l'effet coercitif et aggraver le caractère pénal sans donner de solutions pratiques aux problèmes de la sau-

vegarde des monuments dans leur environnement. La notion de secteur sauvegardé n'y est pas prévue, définie, ni le plan de sauvegarde, ni les incitations financières et fiscales: subventions, exemptions etc... L'INAA semble au contraire perpétuer l'ancien service des Antiquités et n'a pas su se doter en quarante ans d'existence d'un corps spécialisé d'architectes des monuments historiques. Bien au contraire, il perd de jour en jour, les meilleurs de ses techniciens et semble se suffire malgré l'existence dans des conditions extrêmement difficiles de chantiers de restauration par ci et par là, de quelques recherches généralement individuelles rarement collectives. La substitution des anciennes directions par des centres spécialisés dans des périodes historiques, ne semble pas avoir résolu la crise structurelle qui le secoue depuis quelques années mais plutôt la compliquer et l'aggraver.

La crise de l'INAA traduit en fait la crise du Patrimoine en général dans la société d'aujourd'hui et plus particulièrement le patrimoine des villes que les négligences et les abus politiques des quarante années passées entamèrent mais sans le détruire totalement, contrairement à ce qui s'est passé dans d'autres pays voisins ou lointains. Et même les abus commis à Tunis par l'ancien régime sont incomparables avec les destructions massives subies par les pays qui connurent de grandes révolutions comme l'URSS en 1917 et la Chine depuis 1949.

Moscou la ville aux quarante fois quarante églises du milieu du XIXème siècle, celle du Kremlin «le plus splendide entassement de palais, d'églises, de monastères...» n'est plus. Elle a disparu sous les coups de bulldozers de la révolution soviétique qui, en lieu et place de ces prestigieux monuments de la culture, éleva le Soviet Suprême, le Mausolée de Lénine, étendit la Place Rouge. Tout ce qui faisait de Moscou une ville religieuse, marchande, impériale, cosmopolite a disparu à partir des années 30. Pourtant le plan de 1918 épargne la vieille ville et protège ses monuments, ce n'est qu'avec l'avènement du pouvoir stalinien que la politique culturelle change et avec elle celle du patrimoine. «Sans démolitions la ville ne pouvait s'agrandir», disaient les politiques et les aménageurs, «il convient de détruire l'ancien pour construire le nouveau».

Il en fut à peu près de même à Pékin où la vieille ville fut pratiquement rasée à 80% ou plus à partir de 1949: une destruction scientifique et organisée par l'Etat. Pour faciliter la circulation on a détruit des quartiers entiers, quoique cette circulation se limita jusqu'en 1970 aux bicyclettes. Le paradoxe de ces destructions massives est qu'elles se faisaient au nom de la renaissance et de la modernisation, une raison qui fut exploitée dans d'autres lieux et sous d'autres cieux que ceux du communisme, sous l'Italie de Mussolini par exemple ou tout récemment encore dans l'Iran khoméiniste. En fait, ce n'est pas l'idéologie qui a tué le patrimoine, que ce soit dans la France révolutionnaire de 1789 ou dans la Russie bolchévique. Les principes de liberté, d'égalité et de fraternité n'impliquent pas la destruction des biens culturels, loin de là! De même la révolution bolchévique n'a jamais appelé à supprimer les monuments de la culture. Ce sont le fanatisme idéologique et le totalitarisme politique qui ont été à l'origine des errements dont fut victime le patrimoine de l'humanité et dont la Médina de Tunis a subi quelques méfaits.

16.10.1988

FROM COLONIALISM TO INDEPENDENCE: THE EVOLUTION OF CONSERVATION OF THE CULTURAL HERITAGE IN THE COUNTRIES OF THE FORMER BRITISH EMPIRE

SHERBAN CANTACUZINO

The accession to independence of the colonies of the European powers was usually accompanied by a reaction against the administrative structures set up by the former masters. However, this was not everywhere the case.

The subject of my paper is the conservation of the cultural heritage in the countries of the former British Empire. I am going to talk about the evolution of a concept from the earliest days of colonisation, through revolution to independence. I shall concentrate mainly on the countries of the Indian sub-continent and on Egypt because I am familiar with these. The Indian sub-continent includes not only India, Pakistan and Bangladesh, but Ceylon, Burma, Bhutan, Nepal and Afghanistan, with British Empire outposts at Mashad in Persia and at Kshgar in Sinkiang. The organisers of this colloquium have rightly pointed out that the papers presented here will provide the opportunity for comparative studies in a subject which has not yet been given much attention. My own contribution is therefore a first tentative effort: notes towards the full and scholarly study which the subject deserves.

In 1798 Napoleon Bonaparte landed at Aboukir and defeated the Mamluks at the Battle of the Pyramids. The French occupation of Egypt lasted only three years, but in that time the scientists, artists and men of letters who accompanied Bonaparte

were able to collect enough material to publish subsequently (between 1809 and 1825) the *Description de l'Egypte* in 20 folio volumes. As a result the French became increasingly interested in Egypt.

Not to be outdone the British government also began to take an interest in the affairs of Egypt. The British consul-general, Henry Salt, gave Giovanni Battista Belzoni financial help in his archaeological pursuits. Belzoni discovered and excavated the temple of Abu Simbel in Nubia and the tomb of Seti I at Thebes. His *Narrative*, describing his discoveries and published in 1820, was the first serious contribution to the study of Egyptian archaeology. Two British soldiers (Major-General Richard William Howard Vyse and his assistant, John Shae Perring) made a survey of the Giza group of pyramids and published their findings in 1840 under the title of *Operations carried on at the Pyramids of Gizeh in 1837*. Also at this time Sir John Gardner Wilkinson was excavating the painted tombs of the 18th and 19th dynasties at Thebes. Wilkinson's *Manners and Customs of the Ancient Egyptians* was published in 1837 and is still regarded as a standard work.

Karl Richard Lepsius was already renowned for his knowledge of the ancient Egyptian language when he went to Egypt in 1841 to collect for the Berlin museum. His *Denkmäler aus Aegypten und Aethiopien* is a mine of information for all students of Egyptology. The Cairo museum benefited greatly from the Frenchman, François Auguste Mariette, who was sent to Egypt in 1848. His interest was in sculpture and inscriptions, and he rifled many tombs and temples to fill the museum with beautiful objects. At the British Museum, Samuel Birch helped to widen the study of Egyptology by writing an elementary Egyptian grammar, a hieroglyphic dictionary, a popular history of Egypt, and by translating Egyptian texts into readable English.

It was an Englishman, too, who first evolved scientific methods of excavation. Sir Flinders Petrie was the first to show the importance of stratification, of associated objects and of accurate recording. In his *The Pyramids and Temples of Gizeh* (1883) and *The Arts and Crafts of Ancient Egypt* "he infused life into the

remote past and made the study of ancient Egypt an important part of modern culture”¹.

The British occupied Egypt in 1882 as a temporary measure, but stayed until 1922, when the protectorate, which had been declared at the outbreak of war in 1914, was terminated and Egypt became an independent sovereign state. Even then four matters were reserved to the British government: the security of British communications, the defence of Egypt, the protection of foreign interests and minorities, and the Sudan. The ancient civilization of Egypt continued to attract scholars and archaeologists. In 1895, Auguste Choisy published *l'Art de bâtir chez les Egyptiens* — Paris 1904; it gave an account of how the stone was quarried, how great monolith obelisks were raised. Reginald Englebach (1888-1946) applied his knowledge of engineering to the problems of actually moving obelisks by primitive appliances and other engineering feats pictured in Choisy's books. After the First World War, Howard Carter's discovery of Tutankhamun's tomb and Cecil Firth's and Edward Quibell's excavation of the precincts of the Step Pyramid at Saqqara added to the knowledge of that ancient civilization.

Indeed until the early years of this century², the interest of scholars and archaeologists lay overwhelmingly in Egypt's ancient civilization and not in its living Islamic heritage. It was not till 1932 that K.A.C. Cresswell produced the first part of his *Early à Muslim Architecture* and it took him another eight years to complete this monumental two-volume work which runs to over 800 pages of text. His other great work, the *Muslim Architecture of Egypt* was published between 1952 and 1959. In 1958 Cresswell produced an abbreviated version of *Early Muslim Architecture* which was published in paperback by Penguin, bringing his learning within easy reach of a much wider public. In the last 40 years Islamic studies have gained ground with European and Muslim

¹ Margaret Alice Murray, «Egyptology», article in *Chambers Encyclopaedia*, vol. 5, London, 1959.

² See for example Ernst Herzfeld's published reports on the excavations at Samarra and his «Die Genesis der islamischen Kunst und das Mishatta-Problem» in *Der Islam* 1, 1910.

scholars, and the Islamic heritage of Egypt has been widely researched so that the well preserved but threatened Old City of Cairo, the greatest medieval capital in the world, is now at least well documented. The Department of Antiquities, which was set up in the 19th century to look after Pharaonic remains, now has a much wider responsibility which includes Coptic and Muslim architecture.

As with other cities which expanded in colonial times, Cairo's historic core survived because the new colonial city was built largely as a separate entity to the west of the Old City and in a European manner: broad streets flanked by offices, apartments blocks and the occasional department store. The style of the buildings was Viennese, French, Italian, Art Nouveau or an extravagant combination of European and neo-Arab. On the east bank of the Nile lay the sinuous, tree-lined streets of Garden City, where large private houses alternated with apartments blocks or offices. The island of Zamalek consisted of the wide open spaces of the Sporting Club in its southern half, and long straight boulevards with plane trees in its northern half. There were also two smart suburbs: Heliopolis to the north-east of the city, built by Baron Empain, whose house, modelled on a Hindu temple and nowadays in a semi-ruined condition, can be seen by any one travelling from Cairo airport into the city; and, to the south, Maadi, with its large villas and gardens.

This modern European city is largely unprotected and has undergone enormous changes in recent years with the construction of many new roads and bridges and with a great deal of major re-development. At the same time the stone buildings of the Old City are threatened by rising salts coming from a ground surface permanently sodden by leaking water mains and an inadequate sewage system.

Before turning to the Indian sub-continent, it is necessary to consider the difference, as Mohammed Arkoun has pointed out³,

³ «The Meaning of Cultural Conservation in Muslim Societies», paper given by Mohammed Arkoun at the Workshop for Architectural Conservation in Dhaka, Bangladesh, March 1989.

between the Muslim's concern for his religious past and the interest of the European scholar in the ancient civilisations. In the first case looking back is theological and mythical; in the second case it is historical or archaeological, based on the evidence of written documents or excavations. This, says Professor Arkoun, is an important psychological and intellectual difference. The European scholar has developed a historical or archaeological methodology which is scientifically based. "This positive historical knowledge has increasingly affected the process of identification, restoration, conservation of ancient monuments or cultural legacies. The museum culture is the result of this evolution..."⁴.

On the Muslim side even the historical material collected by historians during the first three centuries of Islam (7th to 9th centuries AD) has been forgotten or lost because the idea of conserving manuscripts was only developed when European scholars introduced modern philological methods. The discovery of an Islamic heritage and the need for its conservation became a scientific enterprise in the early 19th century with the development of orientalism which itself grew out of the romantic movement, capitalist conquests and colonial domination.

Professor Arkoun rightly insists that new conceptual tools are required to address correctly the question of conservation in the present situation of Muslim societies. "Conservation is to be undertaken not as a specialised activity of learned archaeologists and historians for the pleasure of an elite, but essentially as a complex multiple activity in the general development of a society aiming at revitalisation, re-use and reinsertion"⁵. In many Muslim societies the architectural legacy is very rich and diversified. At the same time the semiological degradation is so complete that restoration and conservation are more urgent than elsewhere. But such operations are very expensive and cannot be achieved with local resources alone. Restoring one monument in a popular area is useless unless it goes hand in hand with a social, economic and cultural upgrading of the whole quarter.

⁴ ARKOUN, *op. cit.*

⁵ ARKOUN, *op. cit.*

The Ottoman conquest of Egypt in 1517 preceded by a few years the arrival in India of the first Mughal Emperor, Babur (1525). The Mughal Empire in India triumphantly reaffirmed Muslim rule which was first established with the Arab conquest in the 8th century. The decline of this empire 200 years later at the hands of the Hindu Marathas ultimately made way for British rule, first by the East India Company and, from 1858 onwards, by the British government itself, acting through a secretary of state and a viceroy. The British East India Company was founded in 1600 and set up trading factories along the Indian coast. In 1640 a strip of land was acquired from the Raja of Chandragiri, on which sprang up the city of Madras. In 1661 the headquarters at Surat was transferred to Bombay, which had been acquired from the Portuguese; and in 1690 Job Charnock obtained permission from the local Mughal officials to build Calcutta on a mud flat at the mouth of the Hooghly River.

The early buildings were simple and made use of primitive indigenous materials. It was not until the beginning of the 19th century that the topographical artist Thomas Daniell, referring to the military victories which had led to British supremacy, could write that "the splendour of the British Arms produced a sudden change...the bamboo roof suddenly vanished; the marble column took place of brick walls..."⁶. The British found nothing in the traditional local styles of architecture which could express their triumphant state. They wanted no less than the grandeur of Rome, so they imported the Classical style, easily adapting it, with its porticoes, loggias, colonnades and other shade-giving devices, to suit the climate and the way of life.

By the middle of the 19th century, when the Gothic Revival had taken root in Britain, the Gothic style was imported and used in many churches and public buildings, like St. Paul's Cathedral in Calcutta (1839-1847) by the Mint-Master, Major Forbes, or the University buildings in Bombay (completed in 1874) which George Gilbert Scott designed without ever visiting India.

⁶ Quoted in *Stones of Empire - the Buildings of the Raj* by Jan Morris with Simon Winchester, Oxford, 1983.

Towards the end of the century, in deference to a growing nationalism, the introduction of Indo-Saracenic elements became fashionable. The most famous example of this, and possibly the most famous British construction in India, is F.W. Stevens's monumental Victoria Terminus in Bombay, opened in 1887 in time to celebrate Queen Victoria's Golden Jubilee. Later still the imported Edwardian Baroque style seemed to lend itself to Mughal influences as in Calcutta's Victoria Memorial, a vast white marble monument housing a museum, designed by Sir William Emerson and completed in 1906 after 15 years of building. Lord Curzon, who was Viceroy from 1899 to 1905, greatly admired Mughal architecture and wanted the Victoria Memorial to rival the Taj Mahal in grandeur — something which it has never achieved despite its large size. Other examples which re-interpret the Mughal style are the Gateway of India in Bombay, built in 1927 to the designs of George Wittet; and Sir Edwin Lutyens's Viceroy's Palace at New Delhi (1912-1931).

The British in India were contemptuous of the indigenous cultures. They appropriated Indian sacred buildings for their own secular use. They even considered demolishing the Taj Mahal for the sake of its materials⁷. Although the vernacular languages were introduced in 1832 in place of Persian as the language of the courts, English was substituted for Persian and Sanskrit in higher education. In 1835 the then Governor General, Lord William Bentinck, laid down that "the object of the British Government should be the promotion of English literature and science"⁸. Thomas Babington Macaulay, the great historian, went to India in 1834 to codify, and thus «Romanise» Indian law, as architecture had been «Romanised» before.

Yet, as in Egypt, Europeans promoted Indian studies and made Indian history and culture better known in the world. Between 1867 and 1877 H.M. Elliot and John Dowson published *The History of India as told by its own Historians* in eight volumes.

⁷ JAN MORRIS, *op. cit.*

⁸ HUGH GEORGE RAWLINSON, «Indian History», article in *Chambers Encyclopaedia*, vol. 7, London, 1959.

J. Beames published his *Comparative Grammar of the Modern Aryan Languages of India* between 1872 and 1879, and G. A. Grierson's monumental *Linguistic Survey of India* appeared between 1903 and 1928. Studies in art and architecture date mainly from this century, but John Murray's *Handbook for Travellers in India* was originally published in three volumes for the Bombay, Madras and Bengal presidencies, the first of these parts appearing in 1859, the Bengal volume in 1882. A fourth volume dealing with the Punjab and North-West India was added in 1883. In 1892 the *Handbook*, now including a description of Ceylon, was issued in a single volume and has been revised and reprinted repeatedly ever since, a section on Burma being added in the third edition in 1898. 19th century guidebooks, like Murray's *Handbook for Travellers in India* or Baedeker's *Egypt*, with their systematic descriptions and profusion of maps and plans, are important because they represent an early if imperfect attempt at documenting archaeological sites and historic monuments.

Although some efforts were made in the first half of the 19th century to save the monuments around Agra and Delhi from decay, it was not until 1861, under the first Viceroy, Lord Canning, that the Archaeological Survey of Northern India was established. This new department, as well as the local surveys which were instituted afterwards in Madras and Bombay, could only describe monuments and carry out antiquarian research, conservation proper being left to the local governments. The Archaeological Survey was discontinued in 1866 but re-established in 1871 under General Sir Alexander Cunningham, who had published *Bhilsa Topes* in 1854 and *Ancient Geographiy of India* in 1871. Cunningham worked with inadequate finance and the condition of national monuments deteriorated so badly that in 1880 Major Cole was appointed Curator of Ancient Monuments and was able to undertake repairs to several structures, including those in the Gwalior Fort and at Sanchi. But once again reaction set in and the post of Curator was abolished in 1884 and that of Director General in 1890. In 1895 a proposal to divide the country into circles, each with an archaeological surveyor, was overtaken by the appointment as Viceroy of Lord Curzon, who immediately devoted his enthusiasm and energy to re-organising the Depart-

ment on a proper basis. The provincial departments were put under the control of the Director-General and Imperial funds were made available. Emphasis was laid on the conservation of monuments; legislation was passed to protect monuments in private ownership and to exercise control over excavations and traffic in antiquities; and the co-operation of rulers of Indian states was secured.

We owe it to Curzon that India today has an efficient though underfinanced Archaeological Survey. Sir John H. Marshall was Director-General from 1902 to 1928 and was able to overhaul and put into repair the more important groups of monuments throughout India and Burma. Among these were the Taj Mahal and the Fort at Agra; the tomb of Humayun and the Palace in the Fort at Delhi; the Fort at Lahore; and less accessible Muslim monuments at Mandu and Dhar in Central India, at Ahmedabad and Bijapur in the Bombay Presidency, at Gaur and Pandua in Bengal, and at Rohtasgarh in Bihar. Among Buddhist and Hindu monuments there were the stupas at Sanchi and Sarnath, the temples of Khajraho in Bundelkhand, the temples of Conjeeveram and Vellore in the Madras Presidency, and the city of Vijayanagar. In Burma the list included the royal palaces and monasteries at Mandalay and the pagodas of the ancient city of Pagan. The Department also undertook excavations at Taxila in the Punjab; at Bhita and Sarnath near Benares; at Harappa and Moheznodaro in the Indus Valley; and at Hmawaza in Burma⁹.

During British rule in India many museums were opened. Not only were the British good at museums, but the Indian masses loved them, and still love them. In Calcutta the Indian Museum on Chowringhee was built in 1875 as an Italianate palace around a colonnaded court. At Bombay the Victoria and Albert Museum illustrating the history of Bombay, was built in 1877 to mark the assumption by Queen Victoria of the title Empress of India. It was built in the French Renaissance style and at the back stood one of the stone elephants which had given their names to

⁹ I am indebted to Murray's *Handbook for Travellers in India, Burma and Ceylon*, London, 1938, for the information on the preservation of monuments.

the Elephanta caves. A collection of statues commemorating British dignitaries which had previously stood in public places was assembled here after independence in 1947. Also in Bombay at the southern end of Esplanade Road, stands the Prince of Wales Museum of Art, Archaeology and Natural History (begun in 1905 but still unfinished) designed in a local style based on 15th century models by George Wittet, who was later the architect of the Gateway to India. At Karachi the museum was housed in Frere Hall, which was built in 1865, containing a public meeting room fitted with a stage and tiered seats for theatrical purposes, a large ballroom and the Karachi General Library. At Madras there were several buildings, set in gardens, including a museum proper, a technical institute, a library, a theatre and an art gallery, the Empress Victoria Memorial hall, built in 1909 in the Hindu style to the designs of Henry Irwin¹⁰.

The most spectacular of all the museum, which has already been mentioned, was the Victoria Memorial in Calcutta. The only reason for referring to it again is to point out that here can be found paintings by Zoffany, and by Thomas and William Daniell, artists of European reputation, who visited India for prolonged periods and, in the case of the Daniell brothers, produced a collection of typographical works which forms an invaluable record of India in the late 18th century.

It may here be relevant to mention the importance of colonial exhibitions; Brian Taylor finds in these "the most fascinating insights, architecturally speaking, into what was transpiring in the colonies themselves at a given moment in time"¹¹. Although he does not refer to the Great Exhibition of 1851, of which this was certainly true as far as India was concerned, he mentions the colonial sections in the Universal Expositions held in Paris in 1889 and 1900, and Colonial Expositions in Marseilles (192) and Paris (1931). He also refers to exhibitions in the colonies themselves, in Casablanca (1915) and in Tripoli (Libya)

¹⁰ I am indebted for the information on museums to JAN MORRIS, *op. cit.*

¹¹ BRIAN BRACE TAYLOR, «Rethinking Colonial Architecture», article in *MIMAR* 13, 1984.

(1938) which were "composed of impressive architectural statements of a permanent or temporary nature"¹².

In the same article Taylor clears away three myths, that colonial architecture and town-planning cannot be categorised; that the introduction of European methods and materials did not, as some would still have us believe, promote a desirable restructuring of traditional building trades to respond to modern institutional commissions; and that there are not two histories of colonial architecture and planning, one modernist and one traditional, but several, complex and interconnected. It should be clear by now that in India there was never a uniform homogeneous colonial style, but many styles. In reality the introduction of European methods and materials caused a break-down of traditional know-how, leaving the local building industry capable only of responding to the narrow demands of a modernist building programme. This effect can be compared with the Indian cotton industry under the British Raj. It has been pointed out how the Indian manufacturing system underwent a progressive deterioration over the whole of the 19th century, caused mainly by the importation of new machines for mass-production which made the primitive local techniques obsolete¹³. As for the myths concerning national planning and construction which some of the European avant-garde promoted from the 1920s onwards, these, say Taylor, "may not have found sympathetic ears during the colonial period, but they did find willing adherents later in many newly independent countries of the third world such as India, Pakistan, Algeria and others"¹⁴.

Today the conservation of the cultural heritage must be seen in its broadest sense: the ancient civilizations, the Buddhist, the Hindu, the Muslim, the colonial, the post-colonial and at all times the vernacular which is the most threatened and fast disappearing everywhere. The great monuments of the earlier periods are generally safe from destruction, but not safe from erosion due to

¹² BRIAN BRACE TAYLOR, *op. cit.*

¹³ PRAVINA MEHTA and ANTONIO MONROY, «Bombay: the making of a centre from 1850 to 1950», article in *Lotus 26*.

¹⁴ BRIAN BRACE TAYLOR, *op. cit.*

neglect, lack of money or even incompetent restoration. The legislation set up by the colonial powers has in general been retained and is in most cases adequate. What is much more difficult to deal with is the right of the individual which is often upheld by the courts; and the powers of an organisation like the awqaf, (the government agency that in most Muslim countries owns and looks after the old pious foundation properties) which is often exempt from planning procedures and planning legislation. The setting of Fatehpur Sikri was threatened a few years ago by a man who made his living by quarrying stone from the surrounding hills. He was taken to court by the state government but the judge upheld his right to quarry, provided he did not use dynamite. There are many examples of mosques — I can think of several in North Yemen and China — where a restoration has destroyed original fabric or decoration and where new additions have been built in an unsympathetic manner.

The colonial monuments are by now generally well documented, though by no means safe from destruction if in the way of a new road or some other major engineering works which is deemed to override conservation in the national interest. A more common threat is redundancy, often brought about for ideological reasons. Such was the case with the old High Court building at Bangalore. It was considered old-fashioned and it reminded people of the earlier colonial administration. Because there was not the will to convert the building to a new use, there was also no imagination with which to do the conversion. There are unfortunately many colonial buildings in India, which have been empty for a long time and have deteriorated so badly that it is only a matter of time before they are demolished. The Old Madras Club in Madras and the Town Hall in Calcutta, both brick buildings finished with stucco, are examples.

Like colonial architecture, much of post-colonial architecture is a foreign import, whether designed by European-trained, American-trained or locally-trained architects. There are exceptions like Louis Kahn's Institute of Management at Ahmedabad or his monumental capitol complex in Dhaka. Kahn endows his buildings with a rich vocabulary of forms, which contains powerful residual references to the monumental tradition in Islamic

architecture and, in the case of the capitol complex in Dhaka, is now influencing a whole generation of architects in Bangladesh. Such buildings are being assimilated into the local culture and should be added to the list of protected monuments.

But the real problem is not the conservation of the individual monument or historic building, but of the built environment as a whole where threatened by new infrastructural needs. The Aga Khan has said that nations everywhere "are attempting to reconcile the conflicting demands of maintaining their own cultural identities and yet achieving technological progress"¹⁵. One way of helping to resolve this conflict is by finding new uses for old buildings, thus providing the opportunity not merely of maintaining the fabric of the old building, but of introducing completely new standards and services.

There are as yet few examples of this kind of revitalization in Third World countries. The German Archaeological Institute in Cairo some years ago undertook to restore seven monuments in a quarter of the Old City called Darb Qirmiz. One of these monuments was the 18th-century fountain of Abd al-Rahman Kathuda, which stands in a strategic position at a fork in the road. The intention was to convert the upper part into a coffee house, for which no more appropriate use could be conceived. Unfortunately this has not happened, the building remains unused and the rising damp, for which no cure was attempted in the restoration because of a shortage of funds, continues to rise. So far also the restoration of the seven monuments has failed to bring about the rehabilitation of the whole quarter as was hoped.

The reason why the built environment as a whole is under threat is because the concepts of group value in buildings, of spaces between buildings, and of area conservation in cities hardly exists in India and in the Third World generally. And one of the reasons why these concepts do not exists is the undivided attention that, under European influence, has been given for so long to freestanding monuments. This explain perhaps why so many

¹⁵ From a speech delivered by the Aga Khan at the ceremony for the Aga Khan Award for Architecture, Topkapi, Istanbul, Turkey, 4 Septembre 1983.

Islamic urban monuments, which are traditionally buried in the dense fabric of the city, have been made freestanding in the process of restoration, by the demolition of the buildings around them. A tragic example of this is the Khadimiya Mosque in Baghdad.

The word "conservation" means the act or process of preserving something in being, of keeping something alive. And in keeping something in being — in this instance anything from a single building to a whole city quarter — it may be necessary to infuse new activities. Conservation does not exclude either demolition or new construction; it does not, in other words, exclude change. Conservation in the Third World is too often equated with conservatism, and so an impediment to development. But there is no need for conservation to be seen as retrogressive if it is treated as an integral part of planning. A conservation policy for a particular area must indeed take account of the wider planning issues. It must take account of social and economic factors; and it must address itself not only to the problems of historic preservation, but also to new development and therefore to the problems of height and density, and of the infrastructure. This is of course precisely what is lacking in countries like India and Pakistan, though in the latter case there have been some encouraging signs with the upgrading programme for the walled city of Lahore. In both Pakistan and India an extensive listing programme is under way by which not only are individual identified, described and put on a preservation list but whole areas are declared conservation zones. Examples of the latter are Fontainhas in Panjim (Goa) and Kotachiwadi in Bombay. In India this work is being directed by INTACH, a privately financed national body set up a few years ago on the model of the English National Trust. It still remains for the authorities to show that they recognise this work by incorporating it in their policies and acknowledging it in their decisions.

The concepts of conservation areas and area conservation are central to the problem because they help to make conservation part of overall planning policies. They are important because they discourage the treatment of buildings as monuments seen in isolation and direct attention to the setting of buildings and to the

spaces between buildings. But it is precisely in this public space between buildings that a difficulty arises. In the cities of the Third World the great out-of-doors is too often treated as a rubbish dump. This problem is likely to be solved only by education, and certain countries — India, for example, include environmental training as part of their school curriculum, the effect of which can already be seen in the relatively clean condition of public gardens. Also the fact that many Arab countries, following the example of Egypt, are now building zoological gardens, town parks and recreation centres, may help to persuade a new generation that outdoor public spaces deserve as much respect as private indoor ones.

To conclude briefly, the colonial power left legislation, organisations and attitudes which were taken on by the newly independent countries without much change and which were barely adequate for the preservation of individual monuments. Attitudes have changed and not only are monuments now seen as part of their wider setting which also needs protection, but the value of groups of buildings, where the whole is greater than the sum of its parts — of streets, squares, areas and even whole cities, especially when these are compact and walled, is now better understood. But understanding, even popular understanding as is indeed often the case, is not the same as official understanding and action. There is still a long way to go.

LE PATRIMOINE DE L'HUMANITE.
GENESE D'UN CONCEPT REVOLUTIONNAIRE

JULES DUFOUR

Si les révolutions à travers l'histoire nous ont fait prendre conscience de la valeur de tel et tel patrimoine en France, en Chine, en URSS et dans les pays soumis à la colonisation, la destruction de l'environnement mondial à laquelle nous assistons présentement nous fait comprendre de plus en plus la valeur inestimable du patrimoine naturel et culturel de la planète.

Nous sommes entrés définitivement dans une ère nouvelle, celle de la révolution écologique et humanitaire, celle d'une véritable révolution mondiale. C'est une révolution par laquelle les activités humaines devront s'adapter davantage aux mécanismes intrinsèques de la biosphère. Les peuples devront désormais s'unir pour arrêter la destruction du patrimoine de Gaia, notre terre de plus en plus petite. La conservation des biens culturels dépendra désormais de la capacité de la communauté internationale d'assurer le renouvellement des biomes terrestres et marins voire le maintien de la vie.

«Penser globalement agir localement». Tel est le leitmotiv de la stratégie mondiale de la conservation lancée en 1980 par l'Union internationale pour la conservation de la nature et de ses ressources (IUCN). Cette stratégie formulée par plus de 700 scientifiques en provenance du monde entier et ce pendant trois ans symbolise les efforts de la communauté internationale pour restaurer, sauvegarder et protéger le patrimoine de l'humanité pour le bénéfice des générations actuelles et futures.

Un autre élément qu'il convient de souligner dans ce contexte est la Déclaration universelle des droits de l'homme qui constitue également la manifestation de la volonté des peuples pour assurer la conservation du patrimoine (entendu dans son sens global) de toute l'humanité, c'est-à-dire de permettre à tous les individus et les peuples de s'épanouir en toute liberté, égalité et fraternité.

Il faut aussi rappeler les efforts consentis par la communauté internationale dans le domaine du désarmement et surtout du désarmement nucléaire. Ces efforts ont contribué à faire prendre conscience de la valeur du patrimoine que constitue la biosphère et de la nécessité d'éviter un holocauste nucléaire.

Plus récemment, au cours de la dernière décennie, les grandes synthèses sur l'état de l'environnement mondial et les diverses stratégies formulées en vue de restaurer la biosphère et réorienter l'économie mondiale en vue d'assurer une plus grande sécurité pour tous s'avèrent contenir en elles-mêmes les fondements d'un concept tout à fait essentiel pour l'avenir de l'humanité, soit celui d'une planète qui a désormais besoin de la collaboration, de la solidarité de tous pour continuer à assurer le renouvellement de la vie.

Je voudrais présenter ici quelques réflexions sur le concept du patrimoine de l'humanité, sa définition, son état actuel et les stratégies mondiales mises en oeuvre pour le restaurer, le préserver, le conserver et le protéger pour le bénéfice de tous.

Le patrimoine de l'humanité

On reconnaît de façon générale que le patrimoine de l'humanité consiste dans les éléments suivants:

- a) La biosphère qui se compose des écosystèmes ou biomes terrestres et marins;
- b) Les êtres humains qui sont regroupés à l'intérieur de différents peuples ou à l'intérieur de différentes communautés culturelles;
- c) Les connaissances qui correspondent aux sciences, aux arts, aux lettres et aux techniques c'est-à-dire à tout ce bagage génétique de savoir être et de savoir faire;

- d) Les organisations et les institutions qui assurent le fonctionnement des activités humaines;
- e) Les moyens ou infrastructures pour la production de biens et de services nécessaires pour répondre aux besoins essentiels;
- f) L'histoire universelle et son inscription dans le patrimoine bâti y compris les grandes révolutions qui ont eu une portée universelle.

Bref, le patrimoine de l'humanité c'est la biosphère en tant que support à l'entretien de la vie et toutes les grandes créations qui jalonnent l'histoire universelle.

L'état actuel du patrimoine de l'humanité

Le patrimoine de l'humanité est en péril. Telle est la situation qui prévaut au début de la dernière décennie du XXème siècle.

Les grandes synthèses mondiales sur la santé de l'environnement publiées au cours des dix dernières années révèlent que l'ensemble des composantes de la Biosphère sont dégradées ou affectées par la pollution industrielle et que ses capacités naturelles pour renouveler la vie ont considérablement diminué. L'espèce humaine même est menacée (Polunin, N., 1988; Commission mondiale sur l'environnement et le développement, 1987; Dumont, R., 1988).

Les principaux constats qu'il convient de retenir ici sont les suivants:

- * L'atmosphère est affectée par l'amincissement de la couche protectrice de l'ozone, par les mécanismes de l'effet de serre et par les pluies acides;

- * Les forêts tropicales, grandes porteuses des richesses génétiques de la planète, auront disparu d'ici 2057 si leur destruction se poursuit au rythme actuel;

- * L'érosion chimique et physique des sols est généralisée. On évaluait à 35 millions de kilomètres carrés la surface totale affectée par la désertification dans le monde en 1980. Tous les ans six millions d'hectares sont irrémédiablement abandonnés au désert;

* Toutes les aires côtières et estuariennes sont affectées à des degrés divers par la pollution industrielle et domestique (PNUE, 1988);

D'autres synthèses (Gaia Peace Atlas et Atlas mondial des libertés) montrent que l'humanité est insécurisée par la course aux armements (surtout nucléaire), par la violence et les conflits armés. Elles montrent également que les droits et les libertés sont de plus en plus menacés.

Cette situation inquiète grandement la communauté internationale de telle sorte que des appels répétés sont lancés pour prendre conscience de cette situation intolérable et pour prendre les moyens de sauver le patrimoine de l'humanité en vue de survivre au troisième millénaire.

Les stratégies de restauration et de conservation

Les différentes stratégies qui tendent de coordonner les efforts de la communauté internationale pour restaurer son patrimoine et pour survivre sont les suivantes:

- a) La restauration de l'environnement (atmosphère, forêts, sols, littoraux, estuaires, etc.);
- b) La préservation de la diversité génétique par la création de régions ou zones naturelles protégées. On en comptait 3514 en 1985 couvrant une superficie de 425 millions d'hectares; ces régions sont des parcs nationaux, des aires marines protégées, des zones humides, des rivières du patrimoine, des réserves de la biosphère, des sites du patrimoine mondial, etc.; ce travail est coordonné par l'IUCN avec la collaboration d'un grand nombre d'organisations internationales telles que le Fonds mondial de la Nature et l'Unesco;
- c) Le désarmement général et complet qui constitue la priorité absolue des Nations Unies, le transfert des ressources et énergies consacrées à la course aux armements vers les autres secteurs de l'économie et l'établissement de zones exemptes d'armes nucléaires et de zones de paix et de coopération;
- d) L'éducation et la formation relatives à l'environnement (Unesco)

e) L'éducation au désarmement, aux droits humains et aux libertés fondamentales (Unesco);

f) L'introduction du concept du développement soutenable à l'intérieur des règles de l'économie (Commission mondiale de l'environnement et du développement, 1987);

g) L'établissement d'un nouvel ordre économique international basé sur un partage juste et équitable des ressources.

En somme, la sauvegarde et la protection du patrimoine de l'humanité reposent sur la prise de conscience générale des peuples des problèmes graves qui compromettent leur avenir et sur une action énergique pour appliquer localement les stratégies mondiales conçues en vue de les résoudre.

Le patrimoine de l'humanité doit être mieux connu et progressivement intégré à l'intérieur des règles de l'économie et des plans et programmes de développement de toutes les nations du monde. En fait, ces différentes stratégies ont pour objectif ultime de remettre à l'humanité toute entière son patrimoine, de le soustraire aux mécanismes de la destruction, de le restaurer et de le rendre plus vivant et générateur de vie et de paix.

Conclusion

L'ensemble des peuples du monde cherchent à assurer leur sécurité. Cette recherche inlassable est encore trop souvent basée sur les principes de la compétitivité voire sur le recours à la force et à la violence. Dans un monde aux frontières connues et finies, dans un monde de plus en plus interdépendant il n'y a plus de place pour cette violence, il n'y a de la place que pour la coopération et la paix. Tous les efforts qui vont en ce sens permettront de construire le patrimoine de l'humanité et méritent d'être soulignés et glorifiés:

- Les efforts pour restaurer l'environnement naturel;
- Les efforts pour protéger les écosystèmes;
- Les efforts pour éduquer à l'environnement (sens global), au désarmement, à la coopération, aux droits humains et à la paix;
- Les efforts pour acquérir une conscience authentique de la biosphère;

Les efforts pour créer des zones de sécurité: des zones naturelles protégées (parcs nationaux, réserves de la biosphère, rivières du patrimoine, zones humides, parcs marins, etc.), des zones exemptes d'armes nucléaires et des zones de paix et de coopération.

Il conviendra donc d'édifier des monuments et d'établir des sites qui célèbrent et marquent tous ces efforts de l'humanité pour survivre. Je termine par deux questions laissées à votre réflexion: la restauration de la biosphère et la constitution de zones de sécurité permettent-elles d'assurer vraiment l'avenir de toute l'humanité? Cette révolution écologique entrera-t-elle bientôt et de façon massive dans l'art et les musées..?

Bibliographie sélective

- BARNABY, F. (Ed. gen.), *The Gaia Peace Atlas. Survival into the Third Millennium*, New York, Doubleday, 1988, 271 p.
- BROWN, L. R. et autres, *State of the World 1988*, A Worldwatch Institute report on Progress Toward a Sustainable Society, New York, W.W. Norton & Compagny, 1988, 237 p.
- COMMISSION INDÉPENDANTE POUR LES QUESTIONS HUMANITAIRES INTERNATIONALES, *Le défi d'être humain*. Paris, Berger-Levrault, 1988, 262 p.
- COMMISSION MONDIALE DE L'ENVIRONNEMENT ET DU DÉVELOPPEMENT, *Notre avenir à tous*, Montréal, Les Editions du Fleuve, 1988, 454 p.
- DUMONT, RENÉ, *Un monde intolérable. Le libéralisme en question*, Paris, Le Seuil, 1988, 282 p.
- GAY, WILLIAMS ET PEARSON, M., *The Nuclear Arms Race, The Last Quarter Century n° 1*, American Library Association, Chicago et Londres, 1987, 289 p.
- JEFTIC, L. ET AUTRES, «QUEL EST L'ÉTAT DE SANTÉ DES OCÉANS?» *La Sirène*, Avril 1988, pp. 1332.
- MAYOR, F., *L'environnement en crise et l'engagement scientifique*, Intervention du Directeur de l'Unesco au Symposium international «Homme, Santé, Environnement» tenu au Luxembourg le 3 mars 1988, 8 p.
- MÉDECINS SANS FRONTIÈRES, REPORTERS SANS FRONTIÈRES ET G.I.P. RECLUS, *Atlas mondial des libertés*, Paris, Arléa, 1989, 143 p.
- NATIONS UNIES, *Désarmement. Les Nations Unies et le désarmement. Bref historique*, New York, 1988, 126 p.

- MEYERS, NORMAN, *The Gaia Atlas of Planet Management*, London, Pan Books, 1985, 272 p.
- POLUNIN, N., *Twenty Threats to the Biosphere and their Geographical Dimensions*, Symposium on Geography and Global Science: The role of Geography in International Science Programs, 22 August 1988, 7 p.
- PNUE, *Dossiers sur l'environnement*, Nairobi, 1986.
- IUCN, *Stratégie mondiale de la conservation*, PNUE, WWF, FAO et UNESCO, 1980.
- IUCN, *Liste des Nations Unies des parcs nationaux et des aires protégées* 1985, Gland et Cambridge, 1985, 171 p.
- IUCN, *Liste des zones humides d'importance internationale*. Décembre 1988.
- UNESCO, *La Convention du Patrimoine Mondial*. Carte de situation et liste des biens inscrits, 1988.
- UNESCO, *Biosphere Reserves*, Carte de situation et liste des réserves, 1988.
- WORLD RESOURCES INSTITUTE AND INTERNATIONAL INSTITUTE FOR ENVIRONMENT AND DEVELOPMENT, *World Resources 1988-89*, An Assessment of the Resource Base that Supports the Global Economy, With Data Tables for 146 countries, New York, Basic Books, Inc., 1988, 372 p.

CONCLUSIONE

ROBERTO DI STEFANO

Non mi sembra di poter trarre conclusioni. Mi limiterò, quindi, a sottoporre alla vostra attenzione qualche modesta considerazione.

Dall'insieme ampio, ricco, approfondito delle relazioni di base e dagli interventi che si sono succeduti emergono chiaramente luci ed ombre del rapporto Rivoluzioni-Beni culturali ed anche la natura degli ostacoli alla Conservazione che sono stati frapposti dalle trasformazioni sociali, profonde, prodotte dai fatti rivoluzionari e riformistici dell'800 e del '900.

Due secoli dominati dal «regno della Ragione», affermato dalle rivoluzioni, da un lato, e dal «regno delle Scienze» affermato dalla società industriale, dall'altro. Entrambi regni nei quali la Conservazione è nata e, fino ad oggi, è cresciuta con difficoltà. Forse, in questo presente — in cui registriamo, insieme con quelli positivi, gli aspetti negativi di quei regni e teniamo alla loro trasformazione — sarà possibile dare una nuova vita (sempre che sia utile ed opportuno) alla Conservazione dei beni culturali.

A proposito del «regno della Ragione» potrebbe osservarsi che la perdita della nozione di continuità (la quale è insita nel concetto di vita), il disprezzo per la tradizione, e per tutto il passato che si ritrovano nelle rivoluzioni portano a considerare, in nome della Ragione, la società umana come una macchina e ad estendere ad essa e all'uomo la teoria meccanica, ritenendo, quindi, di poter regolare lo sviluppo attraverso ingranaggi legislativi e motori artificiali, costituiti da leggi scritte e forme costituzionali con le quali il popolo può

essere modellato dandogli il volto che si preferisce. Al contrario, la società è un corpo vivente che ha i suoi organi appropriati e le sue radici profonde nella storia.

A proposito del «regno delle Scienze» (che non è il governo delle Università e delle Accademie), vorrei notare che esso porta al concetto di evoluzionismo, in natura e nella storia della collettività, per il quale tutto avviene per sviluppi successivi e, quindi, il presente discende dal passato. Ma ciò è la negazione del punto di partenza e degli assiomi di tutte le forme di rivoluzione che siano rivolte contro le leggi della natura; non potendosi, infatti, applicare alla storia ed alla società la teoria delle brusche rivoluzioni, possono ammettersi come positive, per la scienza, solo le rivoluzioni che rispettano sia le leggi della natura che le conseguenti lentezze dei mutamenti graduali. In tale visione evoluzionistica le società e gli Stati sono *in fieri* e non *in esse*.

In questo senso, dunque, «evoluzione» è opposto a «rivoluzione» e non è possibile conciliare con le opinioni della Scienza, basate sul relativo e sul contingente, gli assiomi teorici ed il dogmatismo propri delle rivoluzioni.

Inoltre, l'idea di evoluzione si fonde sul concetto di «concorrenza vitale» (struggle for life) per cui (come in tutto il mondo organico) il progresso si compie per selezione, che — pur non impnendo l'eliminazione dei deboli — porta al trionfo dei meglio dotati. Non essendo uguali le intelligenze ed i valori, gli uomini non si possono considerare come atomi identici.

Ne discende che libertà, uguaglianza e fratellanza sono solo un ideale umano, che l'uomo persegue contro la natura ma non sono una applicazione razionale delle leggi naturali.

Ne discende ancora che, essendo gli uomini non identici, anche i loro prodotti (tra cui sono i beni culturali) non sono identici e che, inoltre, la volontà di conservare per l'eternità un bene culturale è solo una aspirazione, in contrasto con le leggi della natura che comprendono la morte.

Ora, le osservazioni che ho svolto mi sembra che, nel campo della Conservazione, portino all'esigenza di respingere le inegualianze (affermando, cioè, l'eguale diritto alla dignità di presenza), e però, anche di riconoscere le differenze dei popoli e delle razze. Infatti, le stesse massime e le stesse formule prendono significati diversi secondo i Paesi e secondo le epoche. La Ragione non ragiona

sempre, nei diversi paesi, come nel proprio e la Natura umana ha minore unità di quanto si possa immaginare.

Consegue da ciò, forse, che il principio per il quale va riconosciuto ad ogni nazione il diritto di disporre di se stessa, nella pace e nella fratellanza universale, nella realtà è stato falsato dalle ambizioni nazionali, che vengono affermate anche con la forza e la violenza. Un principio di libertà diventa, così, strumento di oppressione che nega l'indipendenza delle nazioni e il consenso dei popoli alle annessioni.

La conservazione delle testimonianze del passato diventa, allora (come nella Francia della restaurazione e di Napoleone III, nella Russia del comunismo o nell'Italia fascista) finalizzata soltanto a soddisfare l'ambizione nazionalistica.

Detto ciò, vorrei osservare, in sintesi, come dalle rivoluzioni emerge un fermento ben chiaro che impegna sempre più i popoli moderni, l'idea del diritto dell'uomo.

Nonostante tutta l'ambiguità, la temerarietà o la follia che in questa nozione, secondo alcuni, possono inserirsi, essa è ormai inculcata nella diffusa coscienza popolare, che ha posto il fondamento della libertà nella coscienza dell'uomo. E pur se, per certa Scienza, questa nozione del diritto è una illusione psicologica o una superstizione metafisica, essa costituisce per l'uomo una base indistruttibile, che dal canto suo, il materialismo o il determinismo tenta di distruggere strappando agli uomini la fede nel diritto. E se perde tale fede, l'uomo diventa la preda che abbocca all'esca del benessere materiale.

Uno dei pericoli del mondo moderno è, appunto, nel fatto che l'uomo viene convinto a non sognare più il regno del Diritto ed, invece, a prendere, con ogni mezzo ed ogni forma di egoismo, il benessere materiale. Allora è l'avvento della Forza (eretta a regime del mondo). La stessa democrazia cerca il potere nel numero — e, quindi, nella quantità, che è Forza — e rischia di tradire il concetto del diritto.

Di qui il pericolo attuale della restaurazione del dominio della Forza, a profitto della cieca bramosia, della abiuria della fede nella libertà (e nei valori spirituali e culturali di cui essa vive) e nella cinica sostituzione della quantità alla qualità e degli appetiti al diritto.

È per questi motivi che a me sembra essenziale capire in che misura e con quale volontà può passare nella vita reale l'idea astratta (cioè il diritto dell'uomo a conservare le proprie radici). Ma per capire questo occorre saper distinguere, e non confondere, il reale dal razionale, il pensiero dall'azione, i fini dai mezzi. Occorre una società più padrona di sé, più ponderata, più equilibrata e per ciò stesso più preparata a conciliare i contrari, a temperare la «ragione pura» con la «ragione pratica», a fondere lo spirito di riforma con lo spirito di tradizione. Occorre, cioè, il «regno del Possibile».

Intanto, in questa nostra società moderna, estremamente complessa, è possibile tentare di comprendere dove andiamo, solo attraverso la storia, nella consapevolezza cioè che ogni popolo è il prodotto di secoli di avvenimenti successivi. E tra questi avvenimenti sono riforme e rivoluzioni, le quali non sempre accellerano il progresso e che, anzi, a volte, assumono forma di insurrezione antirazionalistica.

Da tali forme di rivoluzioni, che tendono a rompere bruscamente con il passato, si evince il pericolo di non poter trovare quanto di meglio vi è in esso; il pericolo, cioè, di non saper rimuovere solo gli ostacoli del passato che sbarrano la strada del futuro ma, invece, di finire con il demolire sistematicamente ogni cosa.

Al contrario, abbiamo bisogno di non distruggere le testimonianze del passato ma, anzi, di comprenderle e di conservarle. Quelle testimonianze, infatti, ci mostrano che sono già state sperimentate, mutatis mutandis, tanti fatti e tante cose che a noi sembra di scoprire oggi: la democrazia, il governo della borghesia, la sovranità del popolo, che tante volte è, poi, sboccata nella tirannia, consentendo che *l'imperium* passasse, poi, dal popolo ad un uomo, *l'imperator*.

Ma ciò non vuol dire, d'altra parte, la pretesa di voler conservare tutto o rigenerare tutto, con il pericolo ovvio di rischiare di isterilire tutto; né, tanto meno, significa mera imitazione del passato, assunzione di modelli antichi o rifusione dell'uomo moderno nello stampo classico.

L'uomo moderno ha espresso il suo atteggiamento verso i beni culturali anche attraverso le trasformazioni dei sistemi sociali, a partire dalla rivoluzione francese.

La rivoluzione francese viene dal profondo della storia e deriva da tutto il passato, almeno dell'Europa, della nostra razza e forse

del mondo; essa, peraltro, ha natura astratta e razionale (e perciò cosmopolita) e carattere universale.

Inoltre, essa sembra essere, forse, più un punto di arrivo che di partenza; più la conclusione di un periodo della storia che un inizio. O meglio, la rivoluzione francese ha chiuso un'epoca ed ha aperto un'era nuova, in cui la sua risonanza è stata forte, nel tempo e nello spazio, poiché essa, non appellandosi che alla Ragione, ha potuto raggiungere tutti gli uomini che ragionano e non solo (come per il Rinascimento o la Riforma) i popoli di civiltà classica e di religione cristiana.

La storia delle rivoluzioni del XIX e XX secolo, in Europa e negli altri continenti, sembra confermare questa considerazione e dimostra, ancora, come l'era nuova aperta dalla rivoluzione francese sia stata dominata soprattutto dagli effetti profondi della rivoluzione industriale.

Ed è sulla rivoluzione industriale e sul rapporto tra questa e le altre rivoluzioni che bisognerà fermarsi a lungo, se si vuole comprendere bene la nascita e lo sviluppo del concetto di Conservazione e delle teorie relative.

Durante i due secoli, dall'inizio dello sviluppo industriale moderno ad oggi, si è verificata la più profonda e continua trasformazione della struttura della società intera. La continuità, appunto, di tale trasformazione, come è noto, ci consente di parlare di rivoluzioni industriali (al plurale), considerando come prima quella inglese, dal penultimo decennio del Settecento al quarto decennio dell'Ottocento; periodo questo, in cui assistiamo sia alla rivoluzione americana che a quella francese, ma anche alla restaurazione. Segue la seconda rivoluzione industriale, nella seconda metà del secolo scorso, corrispondente alle rivoluzioni europee del 1848 ed al Congresso di Berlino (1852).

Si ha, quindi, la terza rivoluzione industriale che si svolge durante la prima metà del nostro secolo, comprendendo sia la prima che la seconda guerra mondiale; periodo, detto anche della società industriale avanzata, che vede parallelamente altre rivoluzioni importanti: da quella russa a quelle cinesi, da quella fascista, falangista e nazista ad altre in America latina e così via.

Infine, vi è la rivoluzione industriale che stiamo vivendo, dominata dall'elettronica e dall'energia atomica.

Forse, questa è già una fase diversa, post-industriale; certamente, però, è una nuova rivoluzione, alla quale corrispondono le tante altre cui noi assistiamo, e che, per ultimo, ha portato a demolire il muro di Berlino.

Questa serie di rivoluzioni produce radicali trasformazioni nei settori più diversi e non solo in quello economico, sconvolgendo le classi e i gruppi sociali, i principi etici ed estetici, i rapporti di vita familiare e comunitaria, l'educazione e la stessa cultura. Tutti siamo ben consapevoli di ciò e non è, dunque, necessario soffermarsi. Può essere utile rilevare, però, come questi avvenimenti comportano trasformazioni e distruzioni profonde delle città e del territorio, che hanno prodotto, tra l'altro, la nascita di discipline nuove, quali l'urbanistica e la stessa Conservazione dell'architettura e dell'ambiente urbano e paesistico. Parallelamente, nuovi materiali e nuove tecnologie costruttive hanno prodotto trasformazioni profonde nella produzione edilizia e dell'architettura. Anzi, hanno determinato la nascita e lo sviluppo dell'architettura moderna ed il costituirsi di nuove figure professionali: ingegneri, architetti, urbanisti, restauratori. Sono prodotti della contrapposizione forte, rapida e sostanziale tra antico e nuovo; tra concetti economici antichi e nuovi; tra criteri estetici, antichi e nuovi; tra mezzi tecnici e materiali, antichi e nuovi; e così via. Soprattutto, il contrasto diventa politico, tra classi dominanti, antiche e nuove, all'interno delle nazioni e tra le nazioni e tra il vecchio e il nuovo mondo.

Tutti conosciamo le critiche alla società industriale e tutti sappiamo che lo sviluppo di essa secondo il modello perseguito durante le prime tre fasi (o rivoluzioni) di cui si è detto è giunto al limite e si è esaurito. La nuova rivoluzione (o quarta fase) che stiamo vivendo è fortemente caratterizzata da contrasti di opinione, da dubbi, da critiche che rendono difficile esprimere un giudizio univoco e certo su queste, che vengono anche dette «le rivoluzioni del benessere».

Anzi, è proprio il concetto di benessere che chiede di essere definito ed accolto universalmente, universale essendo l'evento rivoluzionario che stiamo vivendo.

Ed è, appunto, nel riflettere sul concetto di benessere che troviamo l'esigenza di comprendere se e perché le testimonianze della storia, dell'arte e della civiltà del passato devono essere conservate

e tutelate; comprendere e riconoscere l'importanza che questo patrimonio riveste per la stessa sopravvivenza umana, per garantire, cioè, il vero benessere per l'uomo, la cui unica e vera ricchezza è la vita (come ha scritto Ruskin).

L'acquisizione di tale nuovo (e pur antico) concetto del benessere può dar luogo ad una trasformazione profonda della intera società contemporanea e la Conservazione del patrimonio culturale può assumere caratteri di rivoluzione.

Infatti, è possibile registrare il desiderio di un mondo migliore che non conceda solo il soddisfacimento di bisogni essenziali, ma che consenta la crescita dell'essere umano nella solidarietà; un mondo in cui «l'uomo è all'origine dello sviluppo e non alla fine».

Il mondo contemporaneo, dunque, oggi tende ad assumere una sua nuova dimensione: la dimensione culturale dello sviluppo, basata su modelli nuovi, individuabili, appunto, nel campo della cultura e dell'educazione.

La crescita della società, nella sua dimensione qualitativa e non più solo quantitativa, potrà avversi allora assumendo la cultura come fondamento del processo di sviluppo.

E, perciò, assume senso peculiare l'art. 27 della Dichiarazione dei diritti dell'uomo: «Ogni persona ha il diritto di prendere parte liberamente alla vita culturale della comunità, di godere delle arti e di partecipare al progresso scientifico ed ai benefici che ne risultano».

Significa dare vita ad una politica culturale che consente a tutti di trarre utilità di ordine spirituale dalle opere dell'arte e dai documenti della storia e della tradizione.

La conservazione dei beni culturali non è più, dunque, statica azione di tutela, affidata al giudizio di pochi ed usata, con il controllo della memoria, come strumento di potere. Essa è, invece, azione, dinamica e rivoluzionaria, di costruzione del futuro e perciò integrata, in modo congruente ed equilibrato, nel sistema di forze tendenti allo sviluppo globale della società.

Ecco, in conclusione, perché, a mio giudizio — nella ricerca che dovremo compiere — le varie rivoluzioni, del XIX e XX secolo, andrebbero rapportate, ogni volta, allo sviluppo delle rivoluzioni industriali. Ciò consente, infatti, una assai utile unificazione che, forse, può meglio consentire di analizzare come le differenti

società (o nazioni) hanno affrontato il problema della Conservazione, a mano a mano che esso si è andato presentando.

Come hanno affrontato, dicevo — o meglio, come è stato possibile affrontarlo — sia in termini di politica culturale (ad opera, quindi, degli Stati) sia di sviluppo teorico e dottrinario (attraverso il pensiero e l'opera di singoli studiosi o di centri culturali), sia, infine, di realizzazioni pratiche, nel campo del restauro (ad opera delle forze professionali, economiche ed imprenditoriali).

Di particolare interesse, poi, sarà l'esame della nascita e dello sviluppo di forme di cooperazione internazionale tra Governi, da un lato, e tra studiosi ed organismi universitari e non governativi, dall'altro. Una cooperazione che si manifesta, come è noto, solo da pochi decenni ed i cui caratteri e motivazioni vanno indagati.

Il fine della ricerca, a mio giudizio, sembra chiaro. Si tratta di contribuire al dibattito mondiale sui problemi della vita umana. La Conservazione del patrimonio culturale è uno degli argomenti oggi sul tappeto per una trattazione a livello mondiale, che vuole condurre ad una sostanziale riqualificazione di tutto il processo tecnologico, ad un nuovo equilibrio del sistema economico, ad una urgente messa a fuoco dell'obiettivo centrale che la nostra civiltà si propone, cioè, quello di riportare l'uomo al controllo responsabile del progresso tecnologico come strumento che gli consente di vivere nel suo proprio ambiente naturale.

La nostra comune ricerca, dunque, contribuirà a formare una coscienza che dia, appunto, la dimensione culturale dello sviluppo prossimo venturo (di cui si è detto); una coscienza che non sarà «apocalittica», vedendo solo i pericoli, e non sarà «trionfalistica», vedendo solo i vantaggi del progresso tecnologico; sarà, invece, una coscienza vera ed obbiettiva.

Senza dubbio, si tratta di un lavoro difficile e complesso e tuttavia affascinante e non impossibile. Tutti insieme potremo raggiungere qualche buon risultato.

FINITO DI STAMPARE NEL MESE DI SETTEMBRE MCMXC
NELLO STABILIMENTO «ARTE TIPOGRAFICA» S.A.S.
S. BIAGIO DEI LIBRAI - NAPOLI